
Rapport de gestion 2019



Sommaire

- 2 Qui nous sommes et ce que nous faisons
- 4 Événements majeurs
- 6 Les chiffres-clés
- 10 Éditorial

Rapport de situation

- 14 **Activités commerciales**
 - Activités
 - Gestion des marques
 - Produits et marchés principaux
 - Gestion de l'innovation
 - Clients et canaux d'écoulement
 - Approvisionnement et fournisseurs
 - Personnel
 - Organisation
- 21 **Stratégie**
 - Vision et valeurs
 - Stratégies fonctionnelles
 - Orientations stratégiques
- 23 **Responsabilité de l'entreprise**
 - Organisation dédiée au développement durable
 - Communication sur le développement durable
 - Produits et approvisionnement
 - Environnement et ressources
 - Personnel et société
- 27 **Marche des affaires**
 - Marche des affaires de Bell Food Group
 - Bell Suisse
 - Bell International
 - Convenience
 - Rapport de gestion des risques
 - Perspectives

Corporate Governance

- 36 Structure du groupe et actionariat
- 36 Organigramme
- 38 Structure du capital
- 39 Conseil d'administration
- 40 Membres du conseil d'administration
- 42 Organisation interne et réglementation des compétences
- 43 Instruments d'information et de contrôle à l'égard de la direction générale du groupe
- 45 Direction générale du groupe
- 46 Membres de la direction générale du groupe
- 47 Droits de participation des actionnaires

Rapport de rémunération

- 50 Remarques préliminaires
- 50 Stratégie et principes de rémunération
- 51 Le comité de rémunération
- 51 Bases et éléments de la rémunération du conseil d'administration
- 53 Bases et éléments de la rémunération de la direction générale du groupe
- 54 Prêts, crédits et rentes octroyés à des membres du conseil d'administration, de la direction générale et à leurs proches
- 55 Rapport de l'organe de révision sur le rapport de rémunération

Rapport financier

- 58 **Comptes consolidés de Bell Food Group**
 - Bilan consolidé
 - Compte de résultat consolidé
 - Flux de fonds consolidé
 - Justification des fonds propres consolidés
 - Annexe aux comptes consolidés
 - Rapport sur l'audit des états financiers consolidés
- 90 **Comptes annuels de Bell Food Group SA**
 - Bilan
 - Compte de résultat
 - Annexe
 - Répartition du bénéfice au bilan et des réserves
 - Rapport sur l'audit des comptes annuels

Informations complémentaires

- 98 Contacts et impressum



En ligne

www.bellfoodgroup.com/report-fr

Qui nous sommes et ce que nous faisons

Bell Food Group compte parmi les principaux producteurs européens de viande et de produits prêts à consommer et se positionne comme leader du marché en Suisse. Les racines de l'entreprise riche en traditions remontent à 1869, quand Samuel Bell a ouvert au cœur de Bâle la première boucherie d'un futur réseau de succursales.

L'offre se compose aujourd'hui de viande fraîche, de volaille, de charcuterie, de Seafood ainsi que de produits prêts à consommer longue conservation, frais et ultra-frais tels que des salades, sandwiches, pâtes, sauces ou condiments. Les marques Bell, Eisberg, Hilcona et Hügli permettent au groupe de répondre aux attentes diverses des clients. Plus de 12'000 collaboratrices et collaborateurs dans 15 pays s'engagent jour après jour pour produire la meilleure qualité et procurer de véritables moments de plaisir à des millions de consommatrices et de consommateurs.

Bell Food Group

Chiffre d'affaires
en milliards de CHF

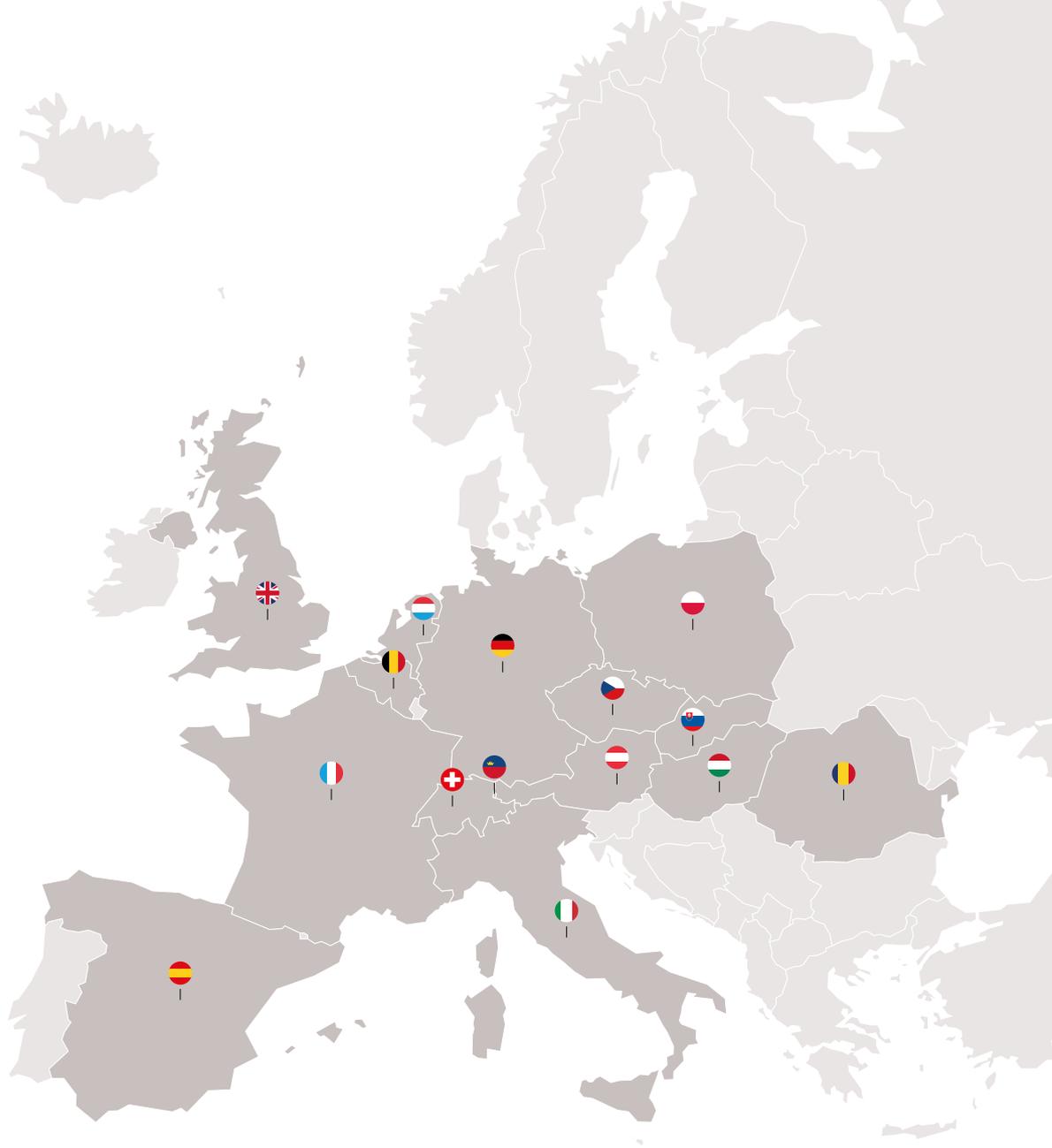
4,1

Sites

65

Personnel

12'200



des domaines d'activité

Bell Suisse



Chiffre d'affaires en milliards de CHF

2,0

Sites

13

Personnel

3'400

Assortiment

Viande fraîche, Volaille, Charcuterie, Seafood

Bell International



Chiffre d'affaires en milliards de CHF

1,0

Sites

25

Personnel

3'800

Assortiment

Volaille, Charcuterie

Convenience



Chiffre d'affaires en milliards de CHF

1,1

Sites

27

Personnel

5'000

Assortiment

Produits prêts à consommer longue conservation, frais et ultra-frais

Événements majeurs en 2019



Renchérissements sur les matières premières dans le domaine d'activité Bell International

En Europe, les prix de la viande porcine ont augmenté de plus de 43 % jusqu'à la fin de l'année 2019. Le phénomène a été déclenché par la propagation de la peste porcine africaine en Asie, suivie d'une forte demande de viande de porc européenne dans cette région du monde. Malgré l'ouverture immédiate de négociations, les renchérissements n'ont pu être répercutés qu'avec retard et pas dans l'ampleur voulue auprès de nos clients.

→ Plus d'informations à ce propos en pages 28 et 34



Focus Jambon cru

À fin juin 2019, Bell Food Group annonçait sa décision de se retirer du secteur des produits de charcuterie échaudée en Allemagne. Les usines de Suhl et de Börger ont été vendues fin juillet 2019. En Espagne, Bell Allemagne a mis en service en juin un nouveau site de production pour le jambon Serrano à Fuensalida. À l'avenir, Bell se concentrera sur son portefeuille de spécialités de jambon cru de sa propre production dans différents pays.

→ Plus d'informations à ce propos en pages 27, 28 et 32



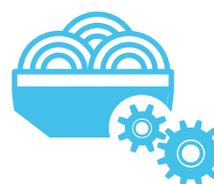
Nouvelles capacités de production dans le domaine d'activité Convenience

Au cours de l'exercice, Bell Food Group a fortement augmenté ses capacités de production pour le segment du Convenience dans l'espace DACH. Au printemps 2019, l'usine la plus moderne d'Europe dans ce secteur a été mise en service à Marchtrenk en Autriche et produit des articles des marques Eisberg, Hilcona et Bell pour les marchés allemand et autrichien. Le site de Bad Wünnenberg (DE) été transformé pour la production d'articles de la gamme Convenience frais de Hilcona et remis en service fin d'année. Hilcona dispose ainsi pour la première fois de ses propres capacités de production en Allemagne.

→ Plus d'informations à ce propos en page 33

27 %

Part du secteur Convenience au chiffre d'affaires de Bell Food Group



Résultat 2019 : progrès opérationnels et effets extraordinaires

En 2019, le chiffre d'affaires a augmenté de 1,5 % ou CHF 61,4 millions après correction des désinvestissements, acquisitions et effets de change. Le chiffre d'affaires comptabilisé a baissé de CHF 65,0 millions à CHF 4,1 milliards (-1,6 %). L'EBIT comprend les effets extraordinaires liés à la réorganisation de Bell Allemagne, à l'évolution des prix des matières premières ainsi que des coûts initiaux des nouveaux sites, représentant au total CHF 53,9 millions.

→ Plus d'informations à ce propos en pages 27 à 30

1,5 %

Croissance organique du chiffre d'affaires de Bell Food Group

Chiffre d'affaires en millions de CHF

2018	4 143
Effets de change	-57
Anorganique	-69
Organique	+61
2019	4 078

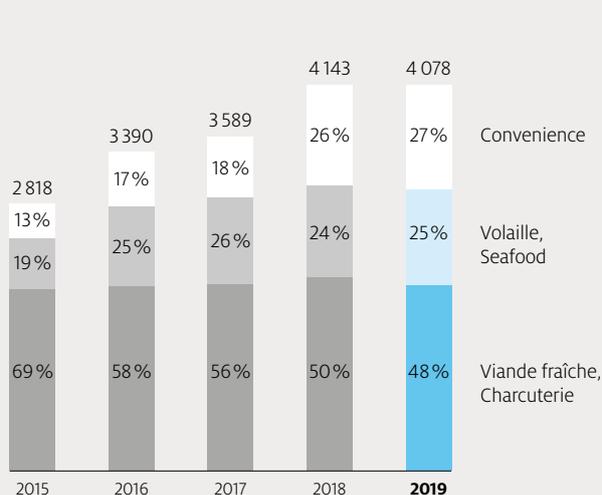
EBIT en millions de CHF

2018	141
Progrès opérationnels	+8
2019 après correction	149
Effets extraordinaires	-54
2019	95

Les chiffres-clés

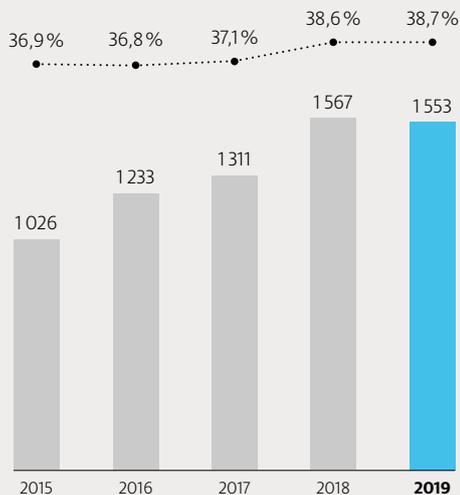
Répartition du chiffre d'affaires par catégories de produits

Chiffre d'affaires en millions de CHF



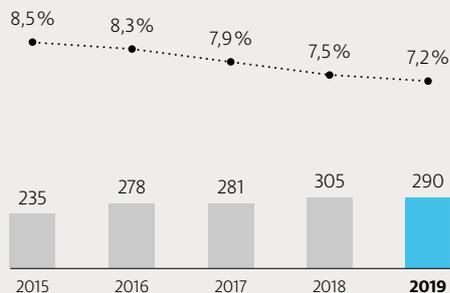
Résultat brut d'exploitation

en millions de CHF & en % des produits nets d'exploitation



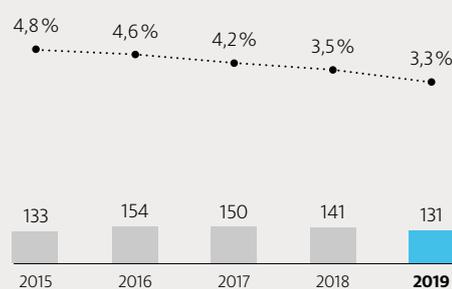
EBITDA¹

en millions de CHF & en % des produits nets d'exploitation



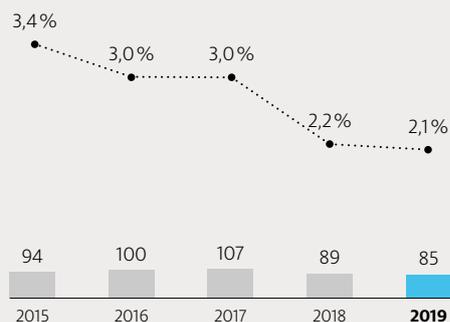
EBIT¹

en millions de CHF & en % des produits nets d'exploitation



Bénéfice de l'exercice¹

en millions de CHF & en % des produits nets d'exploitation



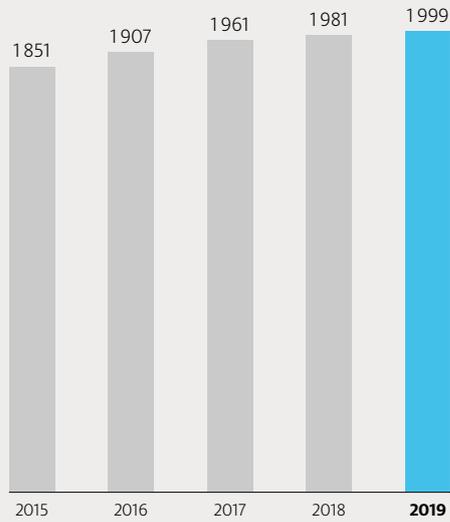
Charges exceptionnelles

millions de CHF

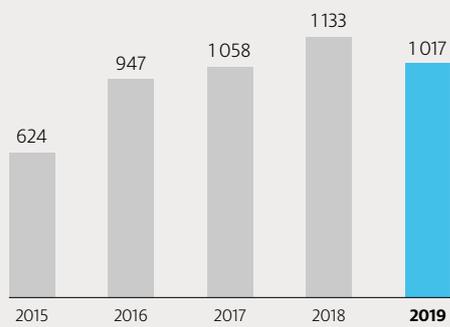
	2015	2016	2017	2018	2019
EBITDA					
Présenté	235	278	281	305	282
Charges exceptionnelles	-	-	-	-	8
Après correction	235	278	281	305	290
EBIT					
Présenté	123	142	150	141	95
Charges exceptionnelles	10	12	-	-	35
Après correction	133	154	150	141	131
Bénéfice de l'exercice					
Présenté	95	101	107	89	50
Charges exceptionnelles	-1	-1	-	-	35
Après correction	94	100	107	89	85

¹ Après correction des charges exceptionnelles.

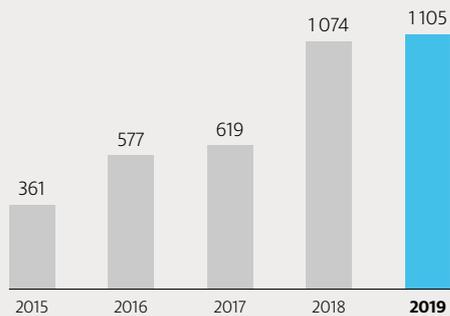
Chiffre d'affaires Bell Suisse
en millions de CHF



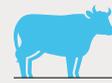
Chiffre d'affaires Bell International
en millions de CHF



Chiffre d'affaires Convenience
en millions de CHF



Volumes des ventes par catégories de produits
en millions de kg



Viande fraîche

55,0

↓ 0,7%



Charcuterie

107,4

↓ 18,2%¹



Volaille

162,1

↑ 3,0%



Seafood

7,6

↑ 3,7%



Convenience

200,5

↑ 5,2%

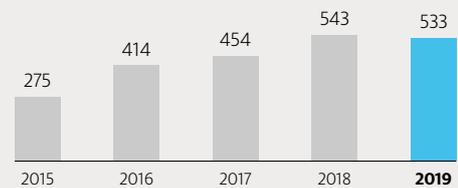
Total

532,7

↓ 1,9%

¹ Y compris la perte des ventes suite à la vente des activités des produits de charcuterie échaudés en Allemagne.

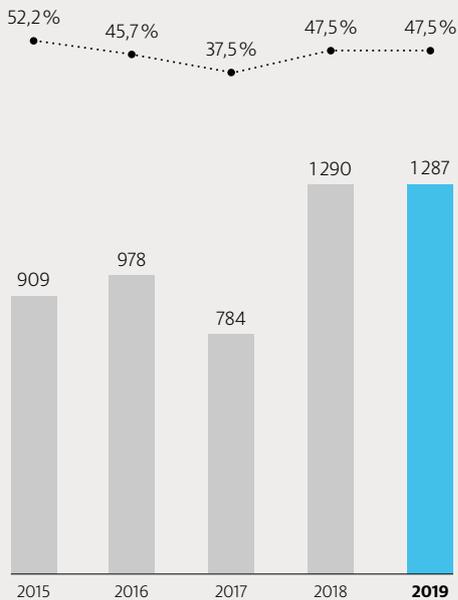
Volumes des ventes Bell Food Group
en millions de kg



Les chiffres-clés

Fonds propres

en millions de CHF & en % du total du bilan



Ratio d'endettement net

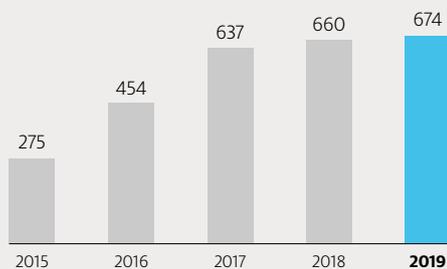
Engagements financiers nets/EBITDA



Engagements financiers nets

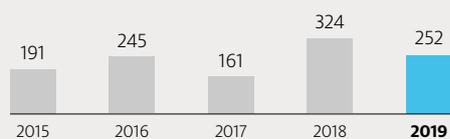
en millions de CHF

Engagements financiers moins disponibilités et titres



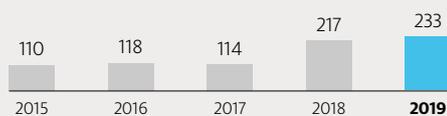
Flux de fonds relatifs à l'exploitation

en millions de CHF



Investissements nets en immobilisations corporelles

en millions de CHF



Nouveautés

Nouveaux produits

>2'000



Gestion de l'innovation

Effectif du personnel des secteurs développement et gestion de produits

>150



Effectif du personnel

Nombre d'employés (EPT)

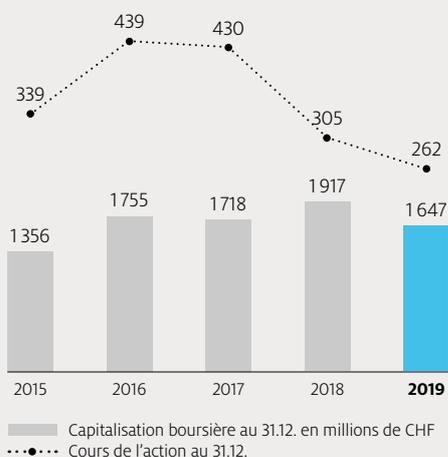
12'195



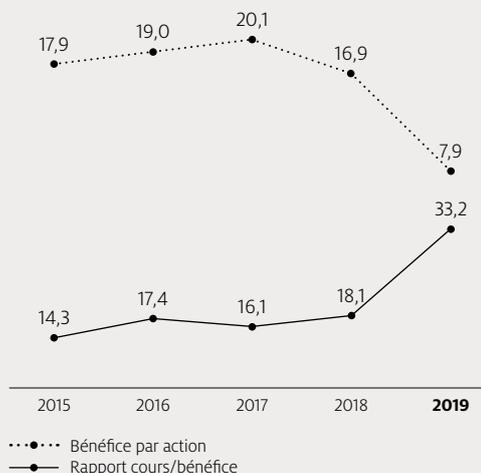
Proportion de femmes

40%

Capitalisation boursière & cours de l'action en CHF

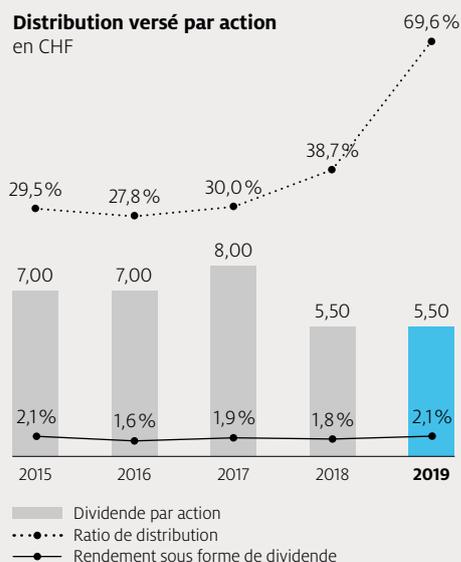


Chiffres-clés par action en CHF



Pour une meilleure comparaison des chiffres clés par action, le nombre pondéré d'actions en circulation a été corrigé de l'effet de l'augmentation de capital en 2018.

Distribution versé par action en CHF



Les paramètres « **bénéfice par action** » et « **rapport cours/bénéfice** » ont sensiblement changé par rapport à l'exercice précédent sous l'influence de charges exceptionnelles.

Un dividende de CHF 5,50 par action est proposé à l'assemblée générale pour l'exercice sous revue. Bell Food Group s'écarte ainsi de sa pratique de distribuer annuellement env. 30 % du résultat de l'exercice. Compte tenu des effets extraordinaires qui y sont inclus, le conseil d'administration considère qu'un dividende inchangé est approprié. Bell Food Group rétablira sa politique usuelle en la matière ces prochaines années.

La distribution 2019 devrait être prélevée sur les réserves issues d'apports de capital à raison de 50 %. Les versements prélevés sur des réserves issues d'apports de capital ne sont pas soumis à l'impôt anticipé et les investisseurs privés suisses profitent d'un dividende exempté d'impôt sur le revenu.

Structure du capital au 31.12.

	2015	2016	2017	2018	2019
Capital-actions en millions de CHF	2,00	2,00	2,00	3,10	3,10
Réparti en nombre d'actions enregistrées unités en milliers	400	4 000	4 000	6 286	6 286
Valeur nominale par action enregistrée CHF	5,00	0,50	0,50	0,50	0,50

Détails sur l'action

Numéro de valeur	31 596 632
ISIN	CH0315966322
Négoce	SIX Swiss Exchange
Symboles SIX	BELL ; Bell N ; Bell.SW
Cours actuels	www.bellfoodgroup.com

Éditorial

Progrès opérationnels de Bell Food Group au cours d'un exercice 2019 exigeant



Hansueli Loosli
Président du conseil d'administration



Lorenz Wyss
Président de la direction générale du groupe

Chères et chers actionnaires,

L'exercice 2019 a été marqué par des décisions stratégiques majeures et une situation tendue en Europe sur le plan des prix des matières premières. Dans ce contexte exigeant, Bell Food Group a enregistré des progrès opérationnels, surtout au second semestre. Il est réjouissant de constater que tous les domaines d'activité ont contribué à l'amélioration du rendement. Cela prouve que nous sommes sur la bonne voie avec notre orientation stratégique.

Prendre le leadership

À moyen terme, nous voulons augmenter à env. 50 % la part du domaine d'activité Convenience à l'ensemble du chiffre d'affaires de Bell Food Group. Au fil de l'évolution des habitudes de consommation, les délimitations entre commerce de détail, restauration et repas hors domicile s'estompent et appellent des concepts alimentaires innovants. Par ailleurs, comme le secteur de la restauration classique est confronté à une pénurie de personnel qualifié, les concepts de solutions alimentaires globales gagnent encore en importance. Bell Food Group veut jouer un rôle de leader dans cette tendance et investit à cet effet dans de nouvelles technologies de production afin de répondre aux besoins spécifiques des clients dans le secteur des services alimentaires. À travers nos entreprises Eisberg, Hilcona et Hügli, nous disposons d'ores et déjà de marques fortes qui s'appuient sur une gamme de produits diversifiée, un solide savoir-faire dans le développement de produits ou de solutions d'emballage et des technologies de production innovantes, en particulier dans le segment des produits prêts à consommer frais et ultra-frais. La mise en service d'une usine ultramoderne dédiée à ce segment à Marchtrenk en Autriche et la transformation du site de Bad Wünnenberg (DE) pour la production d'articles de la gamme Convenience frais concrétisent un développement marquant de ce segment au sein du groupe en 2019. Notre but est de jouer un rôle de premier plan sur le marché des produits prêts à consommer frais et ultra-frais qui est pour l'instant encore

peu consolidé en Europe. La mise en valeur supplémentaire des marchés attrayants que représentent l'Allemagne et l'Autriche constitue une base majeure pour renforcer l'orientation stratégique du domaine d'activité Convenience.

Confirmer une position solide

En plus de la croissance dans le domaine d'activité Convenience, nous voulons aussi consolider et développer notre position de leader dans le secteur traditionnel de la charcuterie et des produits carnés. Suite aux mesures d'optimisation des processus et de gestion des coûts introduites après un exercice inférieur à la moyenne, nous avons à nouveau enregistré des progrès opérationnels en Suisse en 2019. Sur un marché saturé dans une large mesure, nous avons l'intention de poursuivre cette voie et de gagner des parts de marché grâce à des assortiments innovants ainsi que des procédés et services pleinement adaptés aux besoins de nos clients. Avec notre stratégie de durabilité, nous nous engageons en faveur de produits conformes à notre sens des responsabilités en matière d'écologie, de bien-être animal et à l'égard de la société. La cession des activités sur les produits de charcuterie échaudés en Allemagne représente une étape majeure dans ce sens sur le marché européen. En ce qui concerne la charcuterie, nous nous concentrons clairement sur notre solide position dans le domaine du jambon cru et des spécialités régionales de diverses origines.

Croissance internationale

En plus de 150 ans, Bell Food Group a acquis une position dominante sur le marché suisse. Celui-ci est désormais relativement saturé, même si les chances de croissance ne sont pas totalement épuisées. C'est la raison pour laquelle Bell Food Group dispose d'assises internationales depuis un certain temps. Nous visons en effet une croissance à l'échelle européenne. Grâce à nos structures décentralisées, composées d'un grand nombre de sites de production régionaux de petite et moyenne importance, nous pouvons offrir des solutions sur mesure à nos clients.

L'exportation vers des pays extra-européens prend par ailleurs de plus en plus d'importance. Au cours de l'exercice sous revue, nous avons développé nos activités d'exportation de produits de charcuterie espagnols et français, de produits prêts à consommer et de spécialités locales vers l'Asie et nous visons de futures croissances dans ce domaine.

Réorganisation de Bell Food Group

Annoncée en décembre 2018, la réorganisation au sein des instances dirigeantes de Bell Food Group a été réalisée au 1^{er} juillet 2019. Cette adaptation des structures de l'entreprise s'imposait suite à la croissance des dernières années. Bell Food Group se compose désormais de quatre domaines d'activité, à savoir Bell Suisse, Bell International, Convenience et Finances/Services. Nous sommes convaincus que la nouvelle organisation nous apportera les meilleures bases en vue de concrétiser systématiquement nos objectifs stratégiques.

Progrès opérationnels au cours de l'exercice 2019

En 2019, Bell Food Group a enregistré un recul du chiffre d'affaires et du volume des ventes. Le chiffre d'affaires a baissé de CHF 65,0 millions à CHF 4,1 milliards. Après correction des désinvestissements, acquisitions et effets de change, il en résulte une croissance organique de CHF 61,4 millions. À raison de 532,7 millions de kilos, le volume des ventes est en baisse de 1,9 % par rapport à l'exercice précédent. En termes opérationnels, le volume des ventes a augmenté de 1,7 %.

La réorganisation de la division Bell Allemagne, les prix des matières premières ainsi que des coûts initiaux pour les nouveaux sites ont pesé sur les comptes annuels à raison de CHF 53,9 millions au total. Après correction de ces effets extraordinaires, Bell Food Group a enregistré une croissance opérationnelle réjouissante de CHF 8,5 millions au niveau de l'EBIT. Tous les domaines d'activité ont contribué à cette amélioration.

Dividende inchangé

Malgré le recul du bénéfice de l'exercice présenté en 2019, le conseil d'administration propose à l'assemblée générale une distribution inchangée de CHF 5,50 par action, dont 50 % à prélever sur les réserves issues d'apports de capital. Le conseil d'administration tient ainsi compte des effets extraordinaires qui ont pesé sur le résultat annuel de Bell Food Group.

Perspectives

Après une mise en œuvre couronnée de succès des mesures visant une réduction des coûts et l'optimisation des processus dans l'exercice sous revue, le domaine d'activité Bell Suisse se concentrera en 2020 davantage sur l'augmentation du chiffre d'affaires et du volume des ventes. Concernant Bell International, nous pensons que les prix des matières premières demeureront volatils l'année prochaine pour la viande porcine. Nous poursuivons de ce fait les négociations entamées en 2019 avec nos clients et sommes confiants quant à leur issue. Dans le domaine d'activité Convenience, nous voulons poursuivre la croissance au cours de l'année à venir. En plus de la Suisse, l'accent portera surtout sur l'Allemagne et l'Autriche à cet égard. Grâce aux nouvelles capacités de production à Marchtrenk (AT) et Bad Wünnenberg (DE), Bell Food Group dispose des meilleures conditions de départ pour progresser encore sur ces marchés.

Nous vous remercions, chères et chers actionnaires, pour la confiance dont vous nous honorez. Nous sommes convaincus que nous réussirons à atteindre nos objectifs et à réaliser de nouveaux progrès opérationnels en 2020. Je remercie tout particulièrement nos collaboratrices et collaborateurs qui s'investissent jour après jour pour Bell Food Group. Enfin, nous tenons également à exprimer notre gratitude à nos partenaires commerciaux et à nos clients pour l'excellente collaboration dans un climat de confiance.

Hansueli Loosli
Président du conseil d'administration



Lorenz Wyss
Président de la direction générale du groupe



10	Éditorial
13	Rapport de situation
35	Corporate Governance
49	Rapport de rémunération
58	Comptes consolidés de Bell Food Group
90	Comptes annuels de Bell Food Group SA

Rapport de situation

14 Activités commerciales

Activités
Gestion des marques
Produits et marchés principaux
Gestion de l'innovation
Clients et canaux d'écoulement
Approvisionnement et fournisseurs
Personnel
Organisation

21 Stratégie

Vision et valeurs
Stratégies fonctionnelles
Orientations stratégiques

23 Responsabilité de l'entreprise

Organisation dédiée au développement durable
Communication sur le développement durable
Produits et approvisionnement
Environnement et ressources
Personnel et société

27 Marche des affaires

Marche des affaires de Bell Food Group
Bell Suisse
Bell International
Convenience
Rapport de gestion des risques
Perspectives

Activités commerciales

Activités

Bell Food Group compte parmi les principaux transformateurs européens de viande et de produits prêts à consommer. Domiciliée à Bâle (CH), l'entreprise est leader du marché en Suisse ainsi que dans divers pays d'Europe pour certains segments de produits. L'offre se compose de viande, de volaille, de charcuterie, de Seafood ainsi que de produits prêts à consommer ultra-frais, frais ou longue conservation. Le secteur Convenience comprend des salades, sandwiches, plats cuisinés, pâtes, sauces, éléments de menus et condiments. Bell Food Group est présent sur 65 sites dans 15 pays. Les marques Bell, Eisberg, Hilcona et Hügli permettent au groupe de répondre à des attentes diversifiées dans les secteurs du commerce de détail ainsi que de l'industrie et des services alimentaires.

Gestion des marques

Dans le cadre de l'architecture stratégique des marques Bell, Eisberg, Hilcona et Hügli, nous proposons un portefeuille très diversifié de produits qui nous permettent de répondre à de nombreux besoins des clients. La gestion des marques se réfère aux valeurs spécifiques de celles-ci et aux avantages en découlant pour le consommateur final. Les différentes marques sont clairement positionnées et délimitées les unes par rapport aux autres en matière de catégories de produits et de canaux de distribution. En plus des marques stratégiques, différentes marques complémentaires permettent de répondre aux attentes de groupes cibles spécifiques. Cela comprend notamment les marques Abraham, BRESC, Cher-Mignon, Hubers, Sanchez Alcaraz, Sylvain & CO, Stein's Best ou Vogeley. Par ailleurs, Bell Food Group dispose d'une excellente expertise dans la fabrication de marques commerciales d'orientations les plus diverses.

Nos marques stratégiques

Bell Bell est l'une des principales marques alimentaires en Suisse, avec un large assortiment de viande, volaille, charcuterie et Seafood. Nous recourons à tout l'arsenal des mesures de marketing pour asseoir cette position dominante : télévision, presse écrite et en ligne, actions au point de vente et mesures promotionnelles.

Désormais, la marque Bell est également introduite en France, Belgique, Pologne et Allemagne par le biais d'un assortiment de spécialités. Au cours de l'exercice sous revue, une gamme de produits destinée au secteur des services alimentaires a en outre été introduite dans différents pays sous la marque « Bell Professional ». Les 150 ans de la marque Bell en Suisse étaient au cœur des activités de marketing 2019. De nombreuses mesures ont souligné le caractère de manufacture charcutière traditionnelle, notamment au travers de la nouvelle gamme « Samuel Bell 1869 ».

Eisberg Eisberg compte parmi les marques dominantes dans les secteurs des salades préparées et des fruits et légumes en portions, principalement en Europe de l'Est. Un concept d'emballage totalement nouveau a été introduit au cours de l'exercice sous revue pour les salades en sachet. Des innovations supplémentaires ont particulièrement dynamisé la gestion de la marque, comme par exemple les nouveaux jus et smoothies pressés à froid qui ont été lancés à fin 2019.

Hilcona La marque Hilcona incarne des produits frais de la gamme Convenience associant des provenances aussi naturelles que possible et une qualité de premier choix. Elle fournit des produits frais et toute une gamme de prestations destinés aux secteurs des achats d'impulsion, du commerce de détail et des services alimentaires. En Europe, la gamme de produits se concentre sur les pâtes fraîches, les mueslis et les éléments de menu. En Suisse, Hilcona propose un grand choix dans le secteur des produits frais prêts à consommer. Le lancement du « Green Mountain Burger » a permis à Hilcona de se positionner efficacement sur le marché lucratif des hamburgers végétariens dans l'exercice sous revue.

Hügli Hügli est le spécialiste des produits longue conservation destinés aux segments des services alimentaires et du commerce de détail. En plus de la vente directe traditionnelle, Hügli exploite de plus en plus les possibilités du segment Cash&Carry pour ses concepts sur mesure. La segmentation des produits a été repensée dans ce but et une nouvelle présence sur le marché a été conçue. Le déploiement s'effectuera dans l'exercice en cours.

Nos marques stratégiques



→
www.bell.ch
www.bell1869.com



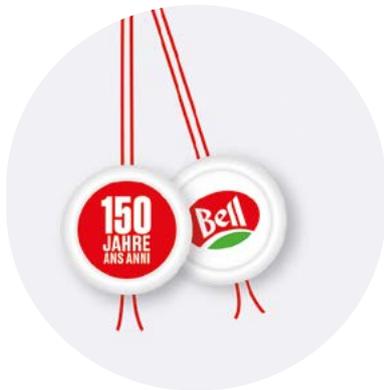
→
www.eisberg.com



→
www.hilcona.com



→
www.huegli.com



Les 150 ans de Bell

Bell a commémoré en 2019 ses 150 ans d'existence. Notre chronique fournit un aperçu passionnant de l'histoire mouvementée de l'entreprise.

→

www.bell.ch/chronique

Produits et marchés principaux

Viande fraîche, volaille, charcuterie et Seafood

En Suisse, notre marché central, Bell produit et transforme de la viande fraîche de bœuf, de veau, de porc et d'agneau. Sa propre production de viande est complétée par des achats ciblés de viande prête à la transformation et de spécialités de gibier, en Suisse et à l'étranger. Notre offre comprend une gamme complète de produits pour la vente au comptoir et le libre-service du commerce de détail. De plus, des assortiments spécifiques sont destinés aux secteurs des services alimentaires et de l'industrie alimentaire. En Suisse, Bell est leader du marché ou occupe une position dominante dans la plupart des catégories de produits.

En Suisse et en Autriche, nous disposons d'une production de volaille intégrée qui nous permet de maîtriser toute la chaîne de création de valeur, de l'œuf jusqu'au produit prêt à déguster. Dans le segment du poulet, nous sommes leader du marché en Autriche avec Hubers Landhendl et un prestataire déterminant en Suisse avec Bell. En Bavière, l'entreprise Süddeutsche Truthahn AG est un prestataire significatif dans le segment des produits régionaux de viande de dinde de qualité supérieure. Dans l'espace germanophone, nous comptons parmi les leaders du secteur de la volaille issue de programmes à valeur ajoutée en matière de bien-être animal. Bell est ainsi l'un des principaux producteurs de volaille biologique en Europe.

Bell est l'un des principaux producteurs de volaille bio en Europe.

Bell Seafood est le leader de son secteur en Suisse. Cette unité chevronnée commercialise avec un grand succès du poisson frais d'origine suisse et importé, des crustacés, des fruits de mer et des produits surgelés. Destiné au libre-service et à la vente au comptoir dans le commerce de détail en Suisse ainsi qu'aux services alimentaires, l'assortiment provient essentiellement de sources durables.

Convenience

Eisberg s'est spécialisé dans la production de salades précoupées fraîches et propose également un grand choix de légumes ou de mélanges de fruits précoupés. L'assortiment est complété par des gammes complémentaires innovantes telles que des mélanges pour smoothies ou des sauces à salade. Huit sites de production en Suisse, en Hongrie, en Pologne, en Roumanie et en Autriche assurent notre proximité avec les clients et garantissent la fraîcheur optimale des produits. Eisberg est leader du marché en Suisse et en Europe de l'Est dans le segment des salades fraîches précoupées.

Hilcona produit à Schaan (FL) et à Orbe (CH) des articles frais, surgelés et longue conservation de la gamme Convenience tels que des plats cuisinés frais, différentes créations de pâtes, des sandwichs, des conserves et un grand nombre d'autres produits. Le site de Landquart (CH) est le centre de compétences pour les produits végétariens et végétaliens tels que le tofu à base de soja biologique suisse ou le hamburger végétarien « Green Mountain Burger » lancé au cours de l'exercice sous revue. Fin 2019, Hilcona a mis en service à Bad Wünnenberg le premier site de production pour la gamme du Convenience frais en Allemagne. Dans le segment du Convenience, Hilcona est leader du marché des pâtes fraîches en Allemagne et en Autriche ainsi qu'un prestataire majeur en Suisse. Hilcona déploie par ailleurs des activités en France et dans les pays du Benelux.

Hügli complète la gamme Convenience par des produits longue conservation, dont notamment des soupes, sauces, bouillons, mélanges d'épices, sauces à salade et pour tremper ou accompagner, desserts, aliments fonctionnels, produits réfrigérés à base d'herbes aromatiques, éléments de menus et produits végétariens ou végétaliens. La plupart des gammes sont disponibles sous forme de produits secs ou liquides. Hügli approvisionne le secteur des services alimentaires et produit des articles destinés à des marques tierces, au commerce de détail et à l'industrie alimentaire ainsi que la gamme commercialisée sous sa propre marque, essentiellement de qualité biologique. En Suisse et en Allemagne, ses marchés domestiques, Hügli compte parmi les leaders des produits longue conservation de la gamme Convenience. Hügli dispose par ailleurs de sites de production en Italie, en Espagne, en Grande-Bretagne, aux Pays-Bas et en Tchéquie. Les moyens de production internationaux sont complétés par ses propres organisations de vente en Autriche, en Hongrie, en Slovaquie et en Pologne.



100 % hamburger – 0 % viande
« The Green Mountain Burger », un hamburger végétarien aux protéines de pois, a permis à Hilcona de réussir son entrée en scène sur le marché des hamburgers de base végétale en 2019.

→
www.bellfoodgroup.com/greenmountain-fr

Gestion de l'innovation

Bell Food Group dispose d'un assortiment de plus de 20'000 produits dans toutes les catégories. En plus de l'assortiment standard, les nouveautés et innovations jouent un rôle important : Bell Food Group lance chaque année plus de 2'000 nouveautés. Le spectre va de simples adaptations de recettes comme par exemple une nouvelle marinade, une nouvelle garniture de pizza ou des farces de pâtes saisonnières jusqu'à des concepts totalement nouveaux qui nécessitent un temps de développement plus long. Dans l'exercice sous revue, « The Green Mountain Burger » de Hilcona, la gamme « slow cooked » de Bell ou les salades « manufacturées » d'Eisberg en sont des exemples. Les tendances et les besoins des consommateurs sont identifiés à l'aide de divers instruments tels que le repérage des aliments et intégrés systématiquement dans le processus d'innovation. Les spécialités saisonnières jouent également un rôle majeur. Des secteurs complets de l'assortiment ne sont par exemple proposés que pendant la saison des grillades.

En général, chaque division est responsable des processus d'innovation. Dans certains cas, comme par exemple pour le développement de la nouvelle gamme « slow cooked » de Bell, les professionnels de Bell et de Hilcona ont collaboré afin de mettre à profit l'expertise respective des secteurs de la viande et de la gamme Convenience.

Dans le secteur alimentaire tout particulièrement, l'emballage constitue un élément majeur du processus d'innovation. Des propriétés telles que la protection du produit, la conservation, l'utilisation des matériaux ou la durabilité sont essentielles, constamment réévaluées et adaptées aux exigences des clients. Dans toute la mesure du possible, les nouvelles technologies sont prises en compte dans ce processus.

Clients et canaux d'écoulement

Nous fournissons de nombreux clients du commerce de détail, du Food Service et de l'industrie alimentaire. Dans le canal du commerce de détail, nous fournissons aussi bien les grands supermarchés et distributeurs régionaux que des magasins de spécialités et des dépanneurs. Dans le segment des services alimentaires, nous approvisionnons notamment la restauration rapide, la restauration collective, l'hôtellerie, la vente à l'emporter ou encore la restauration traditionnelle. Généralement, la distribution s'effectue par le biais de grossistes, avec ou sans service de livraison. Dans certains secteurs du domaine du Convenience, nous disposons également d'organisations de distribution spécialisées et de nos propres solutions logistiques. Dans le canal de l'industrie alimentaire, nous fournissons des composants spécifiques à d'autres producteurs de denrées alimentaires.

Satisfaction des clients

Afin d'assurer le succès à long terme de nos produits et prestations, il est important que nous sachions comment la qualité de nos services est évaluée. Par le passé, les sociétés de Bell Food Group mesuraient la satisfaction des clients à l'aide de diverses méthodes. Au cours de l'exercice sous revue, nous avons développé un nouveau système d'évaluation de la satisfaction des clients à l'échelle du groupe et défini des objectifs correspondants. La satisfaction des clients est désormais recensée par le biais d'un questionnaire en ligne répondant à un standard homogène, et ce dans le cadre d'une rotation annuelle. Les résultats peuvent ainsi être plus facilement comparés et référencés. La mise en œuvre incombe aux différentes divisions et a débuté en automne 2019.

Approvisionnement et fournisseurs

La gestion de la qualité de Bell Food Group commence par la sélection des meilleures matières premières. Nous privilégions les fournisseurs à même de répondre à nos exigences en matière de gestion durable. Des aspects relatifs à la durabilité sont explicitement ancrés dans nos concepts d'approvisionnement – ce qui va du choix des fournisseurs jusqu'à l'utilisation du matériel. Avec tous nos principaux fournisseurs, nous signons des contrats-cadres. Par ailleurs, les fournisseurs sont soumis à une évaluation annuelle globale dans le cadre d'une gestion systématique de l'approvisionnement.

En ce qui concerne la viande, des caractéristiques telles que les conditions d'élevage et de nourrissage des animaux constituent des critères décisifs. Bell Food Group a défini des conditions-cadres précises et des directives correspondantes pour l'achat d'animaux d'abattage, de viande et de poisson. D'une façon générale, nous privilégions les sources autochtones, en tenant compte de la disponibilité et de nos standards qualitatifs. La filière de la viande, de la réception de la matière première à chaque unité de consommateurs, est documentée sans faille et entièrement traçable.

Dans toute la mesure du possible, Eisberg se procure la matière première des salades auprès de producteurs établis dans les régions de ses sites de production. Mis en service en 2019, le nouveau site de production de Marchtrenk en Autriche se procure déjà ses matières premières auprès de 18 producteurs locaux. Son équipe de spécialistes conseille tous les fournisseurs sur place. En Espagne, l'un des principaux pays producteurs d'Europe, Eisberg dispose de sa propre organisation d'achat. Grâce à un solide réseau d'approvisionnement dans divers pays, il est possible d'assurer la qualité Eisberg habituelle même dans des situations météorologiques exceptionnelles comme lors de la canicule de l'été 2019.

Hilcona mise également sur le développement de matières premières à travers sa filiale Hilcona Agrar. Lorsque cela n'est pas possible, Hilcona collabore avec des fournisseurs de longue date. 60 % des légumes proviennent d'env. 350 producteurs sous contrat en Suisse et au Liechtenstein. La production de tofu s'effectue exclusivement à base de soja issu d'une culture biologique suisse.

L'usine de Marchtrenk (AT) se procure la majeure partie des matières premières auprès de **producteurs régionaux.**

Recourir exclusivement à des qualités de matières premières optimales et des matériaux d'emballage en rapport représente une condition de base pour la production des denrées alimentaires Hügli de qualité supérieure. Hügli collabore étroitement et à long terme avec des fournisseurs performants à même de garantir ses exigences élevées et d'assurer la disponibilité de matières premières transformées tout au long de l'année.



Nos employés font la différence

Des collaboratrices et collaborateurs de toutes les divisions de Bell Food Group offrent un aperçu passionnant de leur travail quotidien.

→

www.bellfoodgroup.com/collaborateurs

Personnel

Plus de 12'000 collaborateurs représentant 100 nationalités au sein de Bell Food Group font en sorte d'assurer jour après jour la mise sur le marché de notre vaste assortiment d'une fraîcheur absolue. Une multitude de professions sont représentées au sein de Bell Food Group, avec un spectre allant du technologue en denrées alimentaires en passant par l'employée de commerce, l'informaticien à l'agent de production.

Bell Food Group incarne un producteur de denrées alimentaires dynamique, actif sur le plan international, dont les racines sont régionales. En tant qu'employeur conscient de ses responsabilités, nous encourageons l'évolution personnelle des collaboratrices et collaborateurs. Une stratégie formulée pour l'ensemble du groupe dans le secteur des ressources humaines résume les principes de manière homogène, notamment en ce qui concerne les déroulements en matière de recrutement et de développement du personnel. La gestion de la santé en entreprise ainsi que la gestion des talents représentent d'autres priorités pour le groupe. Divers paramètres ainsi que des enquêtes menées régulièrement auprès du personnel permettent au groupe de contrôler ses performances en tant qu'employeur.

Effectif du personnel de Bell Food Group	2019	2018
Effectif du personnel		
Effectif moyen converti en postes à plein temps ¹	12 195	12 442
Effectif au 31 décembre, en nombre de personnes	11 960	12 058
Effectif du personnel au 31.12.		
Bell Suisse	3 383	3 492
Bell International	3 775	4 374
Convenience	5 037	4 576
dont emplois à plein temps	74 %	77 %
dont emplois à temps partiel	26 %	23 %
Proportion d'hommes	60 %	60 %
Proportion de femmes	40 %	40 %
Proportion de femmes parmi les cadres	24 %	24 %
Nombre de nationalités	100	98
Structure d'âge		
moins de 30 ans	20 %	19 %
31-50 ans	53 %	53 %
plus de 51 ans	27 %	28 %
Formation et perfectionnement		
Apprentis	155	155
Nombre de jours de formation	12 689	15 434

¹ Y compris personnel de sociétés tierces employé temporairement.

Organisation

Bell Food Group est l'organisation faitière de l'entreprise. Le siège du groupe se trouve à Bâle en Suisse, où l'entreprise a été créée en 1869. La direction générale du groupe ainsi que les services centraux sont établis au siège. Les activités opérationnelles sont principalement décentralisées, proches des clients et des marchés. Divers centres de compétences complètent l'organisation de Bell Food Group. Ces centres de compétences thématiques réunissent des experts des différentes divisions afin d'assurer le transfert de savoir-faire, l'identification et l'exploitation de synergies ainsi que l'optimisation des processus transversaux.

Bell Food Group est présent dans 15 pays d'Europe avec des sites de production, des plateformes logistiques et des bureaux de vente. Les différents sites de production sont spécialisés et se concentrent sur un programme d'assortiments défini. Bell Food Group dispose également de manufactures régionales pour la production de spécialités charcutières locales identifiées par d'importantes désignations d'origine protégées. Au cours de l'exercice sous revue, les sites de production de Börger et de Suhl ont été cédés sous la forme d'un transfert d'entreprise dans le cadre de la réorientation de Bell Allemagne. En même temps, deux nouveaux sites de production ont été mis en service : à Marchtrenk (AT) pour le segment du Convenience et à Fuensalida (ES) pour le jambon cru. Le site de Bad Wünnenberg (DE), qui produisait par le passé des boulettes de viande, a été transformé pour la production d'articles de la gamme Convenience frais de Hilcona. Les premières livraisons des nouveaux assortiments ont été effectuées fin 2019.

Les domaines d'activité de Bell Food Group ont été restructurés au 1^{er} juillet 2019. Cette adaptation s'imposait en raison de la forte croissance du groupe au cours des dernières années. Bell Food Group se compose désormais de quatre domaines d'activité, à savoir Bell Suisse, Bell International, Convenience et Finances/Services. Annoncée en décembre 2018, la réorganisation a ainsi été concrétisée au sommet de l'entreprise. Alors que le domaine d'activité Bell Suisse est resté inchangé, les unités Bell Allemagne et Bell International ont été regroupées au sein d'un nouveau domaine d'activité Bell International. Le domaine d'activité Convenience comprend les divisions Eisberg, Hilcona et Hügli, lesquelles étaient gérées indépendamment par le passé.

Les sites de production du domaine d'activité Bell Suisse lui permettent de proposer un éventail complet de produits dans les segments de la viande, de la charcuterie, de la volaille ainsi que de Seafood. La production et transformation de viande sont centralisées à Bâle pour le porc et à Oensingen pour le bœuf. La transformation de volaille et de produits de la gamme Seafood est assurée par deux sites spécifiques. Dans le domaine de la charcuterie, les grandes séries sont produites à Bâle, alors que des spécialités régionales le sont dans les sites plus petits de Churwalden, Gossau, Chermignon et Cheseaux. Les sites de Schlieren et de Genève sont spécialisés dans la production d'assortiments pour les services alimentaires.

Le domaine d'activité Bell International se compose des divisions Bell Allemagne, Bell Europe de l'Ouest/de l'Est et Hubers/Sütag. Suite à la cession des activités sur les produits de charcuterie échaudés, la division Bell Allemagne se concentre sur sa solide position dans le domaine du jambon cru allemand et international. L'organisation de vente Bell Benelux ainsi que les usines espagnoles spécialisées dans la charcuterie espagnole sont rattachées à la division Bell Allemagne sur le plan de l'organisation. L'entreprise a des sites de production de spécialités de jambon cru régionales à Seevetal (DE), Edewecht (DE), Schiltach (DE) et Recogne (BE). En Espagne, Bell dispose de deux sites de production de jambon Serrano à Fuensalida et Casarrubios del Monte ainsi que d'une usine spécialisée dans la production de charcuteries ibériques à Azuaga.

Les activités de la division Bell Europe de l'Ouest/ de l'Est s'effectuent en France, en Pologne et en Hongrie. En France, Bell produit diverses spécialités régionales de jambon et saucisson crus dans ses sites de Teilhède, Riom, Saint-Symphorien-sur-Coise, Virieu-le-Grand, Aime et Saint-André-sur-Vieux-Jonc. En Pologne et en Hongrie, les sites de Niepołomice (PL) et Perbál (HU) produisent des spécialités charcutières locales telles que le saucisson hongrois ou le salami de Cracovie.

La division Hubers/Sütag est active dans le secteur de la volaille en Autriche et en Allemagne. Le site de Pfaffstätt (AT) est spécialisé dans l'abattage et la découpe de poulet alors que celui d'Ampfing (DE) abat et conditionne la dinde.

Le domaine d'activité Convenience se compose des divisions Eisberg, Hilcona et Hügli. L'entreprise Eisberg, spécialisée dans la production de salades conditionnées, dispose de sites de production en Suisse ainsi qu'en Autriche, en Hongrie, en Pologne et en Roumanie. Un bureau d'achat en Espagne est en outre chargé de l'approvisionnement d'une partie des matières premières. Dans ses sites de production à Schaan (FL), Orbe (CH), Landquart (CH) et Bad Wünnenberg (DE), Hilcona produit une large gamme d'articles prêts à consommer frais et les commercialise en Suisse et en Allemagne principalement, mais aussi dans d'autres pays d'Europe. Hügli dispose de dix sites de production en Suisse, en Allemagne, en Italie, en Tchéquie, en Espagne, en Grande-Bretagne et aux Pays-Bas, ce qui en fait l'un des plus grands prestataires européens de produits longue conservation de la gamme Convenience. Les moyens de production internationaux sont complétés par ses propres organisations de vente en Autriche, Hongrie, Slovaquie et Pologne.

De plus amples informations sur l'organisation ainsi que l'organigramme de Bell Food Group sont publiés à la rubrique Corporate Governance en pages 36 et 37.

Stratégie



Réussir ensemble

Bell Food Group est désormais présent aux principaux salons professionnels, comme Anuga en 2019, avec un concept de stand commun.

→

www.bellfoodgroup.com/anuga-fr

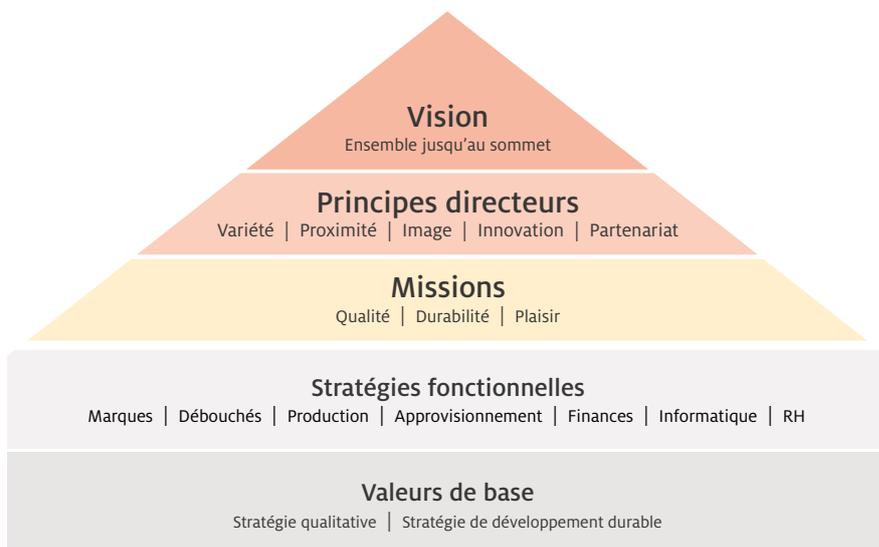
Vision et valeurs

Afin de concrétiser notre vision « Ensemble jusqu'au sommet » et de mettre nos missions en œuvre, nous nous référons aux règles comportementales qui sont résumées dans notre charte contraignante. Celle-ci est complétée par notre code de conduite et l'ouvrage de synthèse qui réunit nos directives internes détaillées en matière de conformité.

Chaque division de l'entreprise apporte contribution à la réalisation de la vision par ses missions individuelles. Trois missions ont été définies pour Bell Food Group, au travers desquelles nous voulons nous différencier comme entreprise. La qualité est au premier plan dans tout ce que nous faisons : avec un grand savoir-faire artisanal et des processus de production de pointe, nous garantissons une qualité maximale sur l'ensemble de notre portefeuille de produits. Nous voulons être un exemple pour notre branche en matière de durabilité. Nous assumons nos responsabilités – pour nos produits, pour l'efficacité des ressources et la protection du climat ainsi qu'à l'égard de notre personnel et de la société. Les aspects en rapport avec la durabilité sont pris en compte dans chacune de nos décisions. La fraîcheur et la qualité d'un large choix de produits alimentaires procurent jour après jour des expériences gustatives diversifiées à des millions de consommatrices et de consommateurs.

Stratégies fonctionnelles

Nos stratégies fonctionnelles (les stratégies principales de l'entreprise) découlent de notre vision, des principes directeurs et des missions. Trois missions, complétées par des enjeux spécifiques, résumant les objectifs de chaque société de Bell Food Group : qualité, plaisir et durabilité. Les stratégies fonctionnelles constituent des repères applicables à l'ensemble du groupe en ce qui concerne nos débouchés, nos marques, notre production, notre approvisionnement, nos finances, la technologie d'information et notre personnel. Une marge de manœuvre suffisante est toutefois laissée à la prise en compte des spécificités liées aux sociétés et régions concernées. La stratégie de la qualité ainsi que celle en matière de durabilité sont prises en considération dans toutes nos réflexions stratégiques comme bases de notre action entrepreneuriale.





Coup d'œil en coulisses

Sur notre site Internet, vous trouverez des aperçus passionnants de l'univers de Bell Food Group.

→ www.bellfoodgroup.com/stories-fr

Orientations stratégiques

Nous avons défini quatre orientations stratégiques en vue des futures activités de Bell Food Group.

→ Consolidation de la position dominante dans le segment traditionnel de la viande, de la volaille, de la charcuterie et de la gamme Seafood

Forts de nos 150 ans d'expérience, nous voulons renforcer encore notre secteur d'activité traditionnel de la viande, de la volaille, de la charcuterie et de la gamme Seafood. Pour ce faire, nous misons sur nos compétences centrales en matière de qualité, de plaisir procuré et de savoir-faire durable, ainsi que sur les principes d'une production durable. Conscients que certains marchés sont toutefois désormais confrontés à des limites de croissance, nous nous concentrons sur les segments qui nous offrent des perspectives intactes et dans lesquels un certain seuil critique est atteint. Des investissements mûrement étudiés et l'optimisation croissante des processus visent principalement à gagner en productivité, en efficacité et en valeur ajoutée.

→ Augmentation des parts de marché dans le segment porteur et lucratif du Convenience

Bell Food Group entend saisir les opportunités principalement sur le marché du Convenience, porteur en termes de croissance et de valeur ajoutée, et gagner des parts de marché par le biais de rachats et de progrès organiques. Grâce à une augmentation ciblée des capacités de production, nous proposons des gammes de produits modernes et attrayantes sur ce marché. Pour nos clients, nous représentons un partenaire compétent qui les aide à valoriser ce segment en offrant aux consommateurs des solutions de produits convaincantes au quotidien.

→ Consolidation significative du canal des services alimentaires

La consommation à l'extérieur de la maison représente déjà plus de 50 % dans certaines catégories de produits. Par ailleurs, on observe une convergence croissante entre les marchés du commerce de détail et des services alimentaires. Nous exploitons le potentiel de forte croissance du secteur Food Service en Europe à travers une augmentation du taux de pénétration du marché et l'élargissement de notre assortiment par des concepts et produits sur mesure. Les synergies sont systématiquement mises à profit au sein de Bell Food Group en ce qui concerne les mesures de traitement du marché.

→ Développement de la présence géographique

De nombreux clients pratiquent des activités internationales et préfèrent collaborer avec des partenaires commerciaux dont l'orientation est également internationale. D'autres, en revanche, sont attachés à l'origine locale de leurs assortiments. Grâce à l'élargissement de notre présence en Europe et nos nombreux sites de production décentralisés, nous sommes à même d'apporter des solutions sur mesure à tous les types de clients. Notre présence à l'international nous permet également de prendre en compte les différents niveaux de maturité des marchés des pays européens et d'exploiter des opportunités de croissance supplémentaires. Par ailleurs, nous renforçons l'exportation de nos spécialités vers des pays extra-européens.

Responsabilité de l'entreprise

Consommation de ressources Bell Food Group

Les chiffres se rapportent à toutes les entreprises qui, au moment considéré, appartenaient à Bell Food Group.



Consommation d'électricité

en kWh/tonne vendue

2017	581
2018	521
2019	493



Consommation de chaleur

en kWh/tonne vendue

2017	495 ¹
2018	465 ¹
2019	429

¹ Avec la consommation de gaz naturel d'Eisberg, basée sur un nouveau calcul et consolidée.



Émissions de CO₂

en kg/tonne vendue

2017	136 ¹
2018	138 ¹
2019	131

¹ Avec la consommation de gaz naturel d'Eisberg, basée sur un nouveau calcul et consolidée.



Consommation d'eau

en m³/tonne vendue

2017	11,0
2018	11,6
2019	11,5

De plus amples informations sur la responsabilité d'entreprise de Bell Food Group sont disponibles sur :

→ www.bellfoodgroup.com/cr-fr

Assurer le succès à long terme de Bell Food Group est notre responsabilité entrepreneuriale. En tant qu'un des premiers transformateurs et fournisseurs de viande, Seafood et produits Convenience en Europe, la qualité de nos produits constitue pas notre unique priorité. Notre responsabilité entrepreneuriale est la base de notre succès commercial et une condition préalable évidente de la satisfaction de nos clients. Cela veut dire agir de manière responsable sur toute la chaîne de création de valeur. Nous assumons la responsabilité de la société en optimisant continuellement notre consommation de ressources.

Nous avons la responsabilité entrepreneuriale d'assurer le **succès à long terme** de Bell Food Group.

Notre stratégie relative au développement durable, qui étaye chacune de nos actions, constitue la base de notre responsabilité d'entreprise. Cette stratégie a été révisée en 2017 et s'applique pour la première fois à tous les domaines d'activité de Bell Food Group. Elle englobe les champs d'action et thèmes qui nous concernent, ainsi que des conditions organisationnelles pour la mise en œuvre et les contrôles. Dans cette stratégie, nous subdivisons nos responsabilités en trois piliers : « Produits et approvisionnement », « Environnement et ressources », « Personnel et société ».

Organisation dédiée au développement durable

La stratégie relative au développement durable est approuvée par le conseil d'administration. La mise en œuvre incombe aux directions du groupe et des divisions. Le service en charge de la gestion de la qualité et du développement durable a un rôle consultatif et fonctionnel. Un responsable du développement durable a été désigné dans chaque division afin de superviser la mise en œuvre des mesures et la réalisation des objectifs. Au sein des divisions, les responsabilités sont réparties en fonction des piliers d'intervention et des objectifs qui leur sont assignés.

Communication sur le développement durable

Le thème du développement durable est systématiquement abordé aux différents niveaux sur la base des trois piliers et intégré comme élément central de la communication interne et externe de l'entreprise. En même temps, la communication fait partie intégrante de la stratégie relative au développement durable. Parallèlement, nous voulons intensifier sur chacun de nos marchés un dialogue régulier avec les principaux décideurs. Enfin il s'agira de mettre en évidence dans notre communication des marques la valeur ajoutée pour les produits issus de nos projets en faveur du développement durable.

Le rapport relatif au développement durable a été adaptée dans l'exercice sous revue et publié sur notre site Internet à fin novembre 2019. Le rapport a été standardisé et orienté afin que le contenu ainsi que la structure se réfèrent aux standards GRI (Global Reporting Initiative). Un rapport de durabilité séparé et standardisé, qui repose également sur les critères de la GRI, sera publié pour la première fois au printemps 2020.



Nous nous engageons en faveur de produits conformes à notre sens des responsabilités en matière d'écologie, de bien-être animal et à l'égard de la société.

Produits et approvisionnement

Dans le domaine « Produits et approvisionnement », l'orientation stratégique sur la durabilité nous permet d'occuper des niches de différenciation à un stade précoce et de générer des avantages concurrentiels. Une attention particulière est portée dans ce contexte aux quatre pôles centraux dans notre secteur d'activité, à savoir les matières premières d'origine animale et végétale, les emballages ainsi que les matières auxiliaires et d'exploitation.

Le bien-être animal représente une grande priorité dans l'optique de notre réputation en tant que fabricant de produits carnés. En Suisse, en Autriche et en Allemagne, où l'entreprise a ses propres infrastructures pour l'abattage et le dépeçage, Bell Food Group écoule une proportion élevée de viande provenant d'élevages particulièrement respectueux des animaux. En Suisse, la moitié environ des quantités d'abattage provient d'élevages appliquant de meilleures normes en matière de bien-être animal. La sensibilité des consommateurs face aux conditions d'élevage augmente aussi en dehors de la Suisse. En Autriche, nous sommes le principal prestataire de viande de poulet biologique et en Allemagne, nous occupons une position dominante dans le segment de la viande de dinde bio. En tant que principal fournisseur Seafood en Suisse, nous soutenons également les efforts visant à promouvoir une pêche durable. Bell Suisse est membre fondateur du WWF Seafood Group et 99 % des produits de Bell Seafood sont issus de sources durables selon les critères du WWF.

Pour la production de nos articles de la gamme Convenience, nous misons également sur la régionalité et une agriculture durable. Chez Hilcona, la majeure partie de nos matières premières végétales est produite par des cultivateurs sous contrat et répond aux critères préétablis en matière de développement durable. Dans ce domaine, la certification des agriculteurs par SwissGAP fait office de standard minimal.

Des standards minimaux sont définis pour les matières premières critiques. Cela concerne notamment des produits tels que les œufs, l'huile de palme ou les légumes. Le but de ces standards est d'assurer le respect de critères aussi bien sociaux qu'écologiques.

Projets 2019

→ **Promotion de la production de volaille conforme aux standards SST**

Environ 97 % de la volaille suisse au moins sont conformes aux directives SST (systèmes de stabulation particulièrement respectueux des animaux). Par le biais d'un projet-pilote « Volaille SST Plus », Bell vise à établir de nouvelles références en Suisse en matière de durabilité. Les objectifs sont un bien-être animal accru grâce à des aires à climat extérieur plus vastes et pouvant être utilisées toute l'année, une réduction des émissions grâce à des filtres de l'air d'extraction et une neutralité énergétique complète en renonçant aux combustibles fossiles et le recours à l'énergie solaire associée à un système de récupération de chaleur efficient. Le chantier d'un poulailler-pilote a démarré en septembre 2019 dans les environs de Berne. En Autriche, Hubers produit depuis deux ans et demi des poulets SST pour le marché suisse. Au cours de l'exercice sous revue, cette production a pu être élargie et de nouveaux clients ont été trouvés dans le commerce de détail autrichien.

→ **Réduction des emballages en plastique**

La réduction du matériel d'emballage en général et du plastique en particulier est un thème central au sein de Bell Food Group. Dans l'exercice sous revue, un nouveau centre de compétence a été créé à cet effet. Toute une série de projets sont en cours de réalisation dans ce contexte. Au total, ces projets ont permis à Bell Food Group de réduire les quantités de plastique d'env. 91 tonnes en 2019.

→ **Une valeur ajoutée traditionnelle**

L'association « Original Simmental » s'engage en faveur de la conservation et de la promotion de la race suisse traditionnelle de vaches Simmental. Cette race mixte traditionnelle, qui fournit à la fois de la viande et du lait de grande qualité, est idéalement adaptée à l'agriculture suisse basée sur les herbages et donc en parfaite adéquation avec la philosophie de Bell en matière de durabilité. Bell Suisse, qui a joué un rôle majeur dans la création et le développement de l'association, soutient également le lancement de produits laitiers et carnés dans le commerce de détail suisse.



Nous prenons soin
de **l'environnement**
et ménageons
les **ressources**.

Environnement et ressources

Les efforts en vue d'améliorer le bilan environnemental de Bell Food Group reposent principalement sur l'utilisation durable et la mise en œuvre optimisée de ressources telles que l'eau et l'énergie. Diverses mesures visent à éviter ou à réduire la consommation excessive de ces ressources. En même temps, nous voulons augmenter la part représentée par les énergies renouvelables.

Dans les domaines des emballages et du recyclage, diverses initiatives nous permettent de contribuer à la réduction du matériel d'emballage. Grâce à un concept de recensement homogène, de grandes quantités de déchets peuvent être identifiées et réduites dans le cadre d'un processus continu.

Projets 2019

→ Déploiement d'une procédure homogène de contrôle énergétique chez Bell Food Group

Suite au succès d'un projet-pilote mené en 2018, le déploiement d'un système homogène de gestion de l'énergie dans tous les sites de production de Bell Food Group a démarré au cours de l'année sous revue. Une gestion efficace de la consommation de ressources naturelles représente une priorité élevée pour Bell Food Group. La surveillance ciblée de la consommation permet d'identifier et d'éliminer rapidement des écarts et de disposer d'informations majeures pour nos mesures de gains d'efficacité. D'ici 2024, tous les sites de Bell Food Group doivent disposer d'un système de gestion de l'énergie homogène.

→ Optimisation de la récupération de chaleur

L'utilisation efficace de la chaleur perdue et de la chaleur produite au cours des processus représente un grand potentiel pour une entreprise de production telle que Bell Food Group, tant du point de vue écologique qu'économique. Une série de systèmes de récupération de chaleur sont déjà en service auprès de différents sites de Bell Food Group. Les projets suivants ont été réalisés en 2019 :

→ L'installation de nouveaux systèmes de récupération de chaleur a débuté dans deux sites de Bell France. Après la mise en service des pompes à chaleur en milieu d'année 2020, cela permettra d'économiser environ 500 MWh d'énergies fossiles.

→ Chez Bell Suisse, la phase d'avant-projet a pu être achevée et une nouvelle pompe à chaleur sera installée en 2020. Elle devrait permettre des économies de l'ordre de 1'900 MWh d'énergies fossiles par an.

Personnel et société

Le développement durable commence à nos yeux par l'estime témoignée à notre personnel et les mesures de promotion. Bell Food Group est pleinement conscient des responsabilités d'une entreprise internationale tant à l'égard de son personnel que de la société en général. Un engagement actif et durable face à des questions sociétales est également une essence en vue du succès économique.

Les mesures de formation et perfectionnement occupent ainsi une place importante dans la politique du personnel responsable de Bell Food Group. Des formations de base sont proposées dans 21 professions au sein du groupe. De plus, Bell Food Group étudie en permanence l'introduction de nouvelles formations professionnelles et l'optimisation des conditions de formation dans les métiers établis.

La sécurité au poste de travail et la santé du personnel constituent notre priorité absolue. Sur chaque site, des concepts de sécurité, des responsables de la sécurité et des formations régulières permettent d'appliquer ces règles systématiquement, partout et à tout moment.

Au cours de l'exercice sous revue, une nouvelle stratégie a été implémentée à l'échelle du groupe dans le domaine des ressources humaines. Désormais, les valeurs et objectifs sont uniformes pour toutes les questions liées aux RH au sein des sociétés de Bell Food Group. La stratégie RH repose sur les deux piliers « Processus » et « Employeurs/employés ». Divers thèmes majeurs ont été définis dans ces deux domaines, avec des orientations stratégiques correspondantes. Les mesures qui en ressortent ont été mises en œuvre selon une planification et un échéancier détaillés. Leur impact sera contrôlé à l'aide d'instruments appropriés.

Une politique fiscale responsable

Bell Food Group pratique une planification fiscale judicieuse et adéquate. Nous sommes convaincus que l'optimisation fiscale est légitime, alors que des pratiques agressives en la matière doivent être mises en doute.

Les principes généraux de l'entreprise concernant la responsabilité fiscale sont ancrés dans son code de conduite. Pour le reste, le thème des impôts est abordé dans sa stratégie financière qui relève du domaine de compétence du conseil d'administration. Bell Food Group effectue des transactions internes au groupe aux conditions du marché. Nous avons élaboré un concept de prix de transfert qui tient pleinement compte de la législation internationale. Bell Food Group paie ses impôts là où la substance économique a été créée. Le groupe n'a pas d'entités juridiques destinées à des optimisations fiscales agressives.

→ Promotion du personnel

La promotion du personnel fait partie des priorités absolues pour Bell Food Group. Au cours de l'exercice sous revue, un programme de gestion systématique des talents a été mis en œuvre dans le but d'identifier le potentiel des employés, de leur permettre d'évoluer dans leurs fonctions actuelles ou futures et, ainsi, de les fidéliser à long terme.

→ La formation de base en ligne de mire

En sa qualité d'entreprise assurant des formations, Bell Food Group est conscient de sa responsabilité pour une formation de base attrayante. 155 apprentis démarrent des formations initiales dans 21 métiers chez Bell Food Group en Suisse, en Allemagne et en Autriche. Nous voulons améliorer constamment la qualité de la formation et augmenter le nombre de places d'apprentissage. Bell Suisse a révisé et étendu son concept de formation en 2019, parallèlement au lancement d'une nouvelle campagne de recrutement d'apprentis. Afin de favoriser les échanges internationaux entre jeunes en formation, une rencontre de plusieurs jours en automne 2019 leur a permis de travailler en équipe sur des projets d'améliorations concrètes à l'échelle du groupe.

→ Lutter contre le gaspillage alimentaire

Bell Food Group a fait de la lutte contre le gaspillage alimentaire un thème central tout au long de la chaîne de création de valeur qui sera constamment développé. Divers projets à cet effet ont été lancés ou réalisés dans l'exercice sous revue, comme par exemple le projet de réduction des pertes au tranchage à Harkebrügge (DE) ou le lancement du projet « Foodwaste » chez Eisberg en Suisse. Bell Food Group mise par ailleurs sur des collaborations avec des organisations telles que « Tischlein deck dich » ou Caritas pour aborder le thème en aval.



Nous sommes un **employeur attrayant** qui s'engage au profit de son personnel et de la société.

Projets 2019

→ Excellentes conditions de travail

En septembre 2019, Bell Suisse et Hilcona ont obtenu le label « Friendly Work Space » de la fondation Promotion Santé Suisse. Le label de qualité était décerné pour la première fois à Hilcona, alors que Bell Suisse le recevait pour la deuxième fois après 2016 suite à la réussite d'un nouvel audit. Le label « Friendly Work Space » distingue les entreprises qui ont mis en place un système de gestion de la santé en entreprise conforme aux normes qualitatives de Promotion Santé Suisse.

Marche des affaires

L'exercice 2019 a été marqué par d'importants renchérissements des matières premières pour la viande porcine en Europe, la restructuration organisationnelle de Bell Allemagne, la mise

en service de l'usine la plus moderne d'Europe dans le segment du Convenience frais à Marchtrenk en Autriche ainsi que par des progrès opérationnels.

Progrès opérationnels

en millions de CHF	1 ^{er} semestre	2 ^e semestre	2019
EBIT 2019 présenté	11,0	84,3	95,3
Réorganisation Bell Allemagne	37,0	1,9	38,9
dont charges exceptionnelles ¹	35,0	0,4	35,4
dont coûts d'immobilisation Bad Wünnenberg	2,0	1,5	3,5
Prix des matières premières	6,0	3,0	9,0
Coûts initiaux	4,0	2,0	6,0
Effets extraordinaires	47,0	6,9	53,9
EBIT 2019 corrigé	58,0	91,1	149,1
EBIT 2018	55,2	85,4	140,6
Progrès opérationnels	+2,8	+5,7	+8,5

1 Détails sur les charges exceptionnelles voir page 78.

Progrès opérationnels

En dépit d'un contexte difficile, Bell Food Group a enregistré de nouveaux progrès opérationnels dans l'exercice sous revue. Au premier semestre, ceux-ci se sont élevés à CHF 2,8 millions et la situation sur le plan du résultat opérationnel s'est encore améliorée au deuxième semestre. Il en ressort une progression de l'EBIT opérationnel de CHF 8,5 millions. Tous les domaines d'activité ont contribué aux progrès. Cela prouve que Bell Food Group est sur la bonne voie avec son orientation stratégique et les mesures introduites.

Réorganisation de la division Bell Allemagne

En Allemagne, le marché de la charcuterie et de saucisses se distingue par de très nombreuses usines de transformation et un nombre bien moindre de fournisseurs et de clients. La pression concurrentielle entre prestataires est de ce fait élevée. Comme notre part de marché était inférieure à 1 %, Bell Food Group n'occupait pas sur le marché allemand des produits de charcuterie échaudée une position à même de lui offrir des perspectives satisfaisantes. C'est pourquoi Bell Food Group a annoncé en juin 2019 son intention de se séparer de ses activités sur les produits de charcuterie échaudée en Allemagne. Après approbation par les autorités compétentes en matière de concurrence, les usines allemandes de Suhl et de Börger ont été vendues au groupe Zur Mühlen fin juillet 2019 sous la forme d'un transfert d'entreprise.

En même temps, le site de Bad Wünnenberg a été transformé pour la production d'articles de la gamme Convenience frais de Hilcona et remis en service fin 2019. La réorganisation de la division Bell Allemagne a impliqué des charges exceptionnelles et des coûts d'immobilisation pour le site de Bad Wünnenberg d'un montant total de CHF 38,9 millions grevant le résultat de Bell Food Group. La réorientation organisationnelle de Bell Allemagne et la construction du nouveau site de production pour le jambon Serrano à Fuensalida (ES) ont posé les bases de la concentration sur les spécialités de jambon cru allemandes et internationales, en renforçant la position de Bell Allemagne sur le marché allemand très compétitif de la charcuterie.

Évolution des prix des matières premières dans le domaine d'activité Bell International

Suite à la propagation de la peste porcine africaine dans divers pays asiatiques, la demande de viande de porc européenne a fortement augmenté dans cette région du monde. Ce phénomène est à l'origine d'une augmentation de plus de 43 % du prix de la viande porcine en Europe en 2019, qui a atteint un niveau record à la fin de l'année. Les matières premières ont principalement renchéri au premier semestre ainsi qu'au cours du dernier trimestre. Compte tenu de l'intense concurrence de la charcuterie et de la saucisse sur le marché européen, les augmentations de prix n'ont pu être appliquées que de manière différée et partielle, malgré l'ouverture immédiate de négociations. L'évolution des coûts des matières premières n'a de ce fait pu être compensée que partiellement. La situation sur ce plan a eu des répercussions de l'ordre de CHF 9,0 millions sur le résultat 2019 de Bell Food Group.

Coûts initiaux

Au total, les coûts initiaux se sont élevés à CHF 6,0 millions en 2019, dont la majeure partie est à rapporter à la mise en service du site de Marchtrenk au printemps 2019. Afin de concentrer les capacités de gestion sur la première halle de production et de répondre aux attentes des clients en matière de délais de livraison, la mise en service d'une deuxième halle de production, prévue initialement pour la fin de l'été 2019, a été reportée en fin d'année 2019. Ce délai a entraîné des coûts de démarrage supplémentaires au cours du second semestre 2019.

Marche des affaires de Bell Food Group

En 2019, Bell Food Group a réalisé un chiffre d'affaires de CHF 4,1 milliards. Par rapport à l'exercice précédent, cela représente un recul de 1,6 % ou CHF 65,0 millions. En termes opérationnels, il en résulte une croissance réjouissante de CHF 61,4 millions (+1,5 %). La situation est similaire en ce qui concerne l'évolution des ventes : en 2019, le volume des ventes de Bell Food Group s'est élevé à 532,7 millions de kilos, soit une baisse de 10,2 millions de kilos (-1,9 %) par rapport à l'exercice précédent. Le chiffre d'affaires et le volume des ventes englobent pour la première fois tout l'exercice de Sylvain & Co. En termes opérationnels, le volume des ventes est toutefois en hausse de 1,7 % ou 9,1 millions de kilos par rapport à 2018.

La croissance organique du chiffre d'affaires est large et s'appuie sur les différentes divisions de Bell Food Group. Par rapport à l'exercice précédent, cela a permis une hausse du résultat brut d'exploitation corrigé de CHF 38,4 millions à CHF 1,6 milliard. Grâce à la représentation accrue des produits à forte valeur ajoutée, la marge brute a progressé en 2019.

Après correction de toutes les effets extraordinaires et des effets de change, les coûts d'exploitation sont légèrement supérieurs au niveau de l'exercice précédent. Les principaux facteurs de cette augmentation sont des effets liés aux volumes et au renchérissement parmi les coûts de personnel, de transport et d'éner-

5,50 CHF

Le conseil d'administration tient compte des diverses effets extraordinaires et propose une distribution inchangée malgré le recul du bénéfice présenté.

Marche des affaires Bell Food Group	2018	2019	+/-	Dont :		
				Effets de change	Acquisition/désinvestissement	Opérationnel
Volumes des ventes en millions de kg	542,9	532,7	-10,2	-	-19,4	9,1
en % par rapport à 2018			-1,9%			1,7%
Chiffre d'affaires en millions de CHF	4 143,2	4 078,2	-65,0	-57,3	-69,0	61,4
en % par rapport à 2018			-1,6%			1,5%

gie, mais l'évolution se situe dans le cadre de nos attentes. L'EBITDA comptabilisé est grevé par les effets extraordinaires décrits ci-dessus et s'élève à CHF 281,8 millions.

Après correction du facteur de la réorganisation de Bell Allemagne, les amortissements de CHF 159,2 millions marquent un léger recul par rapport à l'exercice précédent (CHF -5,5 millions). Cela s'explique d'une part par l'absence de positions de goodwill entièrement amorties et d'autre part, les amortissements ont augmenté en raison de l'accroissement des investissements en immobilisations corporelles. En tenant compte de tous les effets extraordinaires, l'EBIT s'élève à CHF 149,1 millions. Cela correspond à une progression opérationnelle de CHF 8,5 millions ou 6,0 % par rapport à l'exercice précédent. Les effets extraordinaires ont réduit l'EBIT de CHF 53,9 millions. L'EBIT présenté s'est élevé à CHF 95,3 millions (-32,2 %).

Comme en 2018 déjà, le cours euro/franc suisse est à l'origine d'effets de change négatifs qui ont pesé sur le résultat financier à raison de CHF -9,6 millions (année précédente : CHF -4,6 millions). Les conséquences de l'acceptation de la réforme fiscale en Suisse ainsi que la modification des taux d'imposition des bénéfices dans différents cantons apparaissent dans le poste « Impôts ». L'adaptation des impôts latents s'est traduite par une hausse unique de la charge fiscale de CHF 1,5 million. Après correction de tous les effets extraordinaires, le bénéfice de l'exercice, de CHF 103,5 millions (CHF +14,2 millions) est en hausse de 15,9 % par rapport à l'exercice précédent. Sans ces effets extraordinaires représentant CHF 53,9 millions, le bénéfice de l'exercice présenté s'élève encore à CHF 49,6 millions.

Bilan

Le bilan au 31 décembre 2019 ne présente pas de changements significatifs par rapport à celui de fin d'année 2018. Les fonds propres s'élèvent à CHF 1,3 milliard et leur ratio est de 47,5 % (année précédente : 47,5 %). En comparaison annuelle, les engagements financiers ont baissé de CHF 903,6 millions à CHF 877,5 millions. Cette diminution comprend des remboursements anticipés de prêts bancaires d'un total de CHF 26,2 millions. Après déduction des disponibilités et titres, il en résulte des engagements financiers nets de CHF 673,6 millions. Le ratio d'endettement net (engagements financiers nets/EBITDA) est de 2,4. Globalement, Bell Food Group présente une structure de bilan très solide.

Comptes annuels de Bell Food Group SA et distribution

Au cours de l'exercice 2019, Bell Food Group SA a procédé à des corrections de valeur sur les prêts internes au groupe et les participations. Les coûts uniques liés aux corrections de valeur ont réduit le résultat de Bell Food Group SA dans les comptes annuels selon le code des obligations à CHF 9,7 millions.

Un dividende de CHF 5,50 par action est proposé à l'assemblée générale pour l'exercice sous revue. Bell Food Group s'écarte ainsi de sa pratique de distribuer annuellement env. 30 % du résultat de l'exercice. Compte tenu des effets extraordinaires qui y sont inclus, le conseil d'administration considère qu'un dividende inchangé est approprié. Le ratio de distribution présenté augmente ainsi pour l'exercice 2019 à 69,6 % (année précédente : 38,7 %). La distribution de CHF 34,6 millions

CHF 233 millions

Au cours de l'exercice sous revue, Bell Food Group a réalisé des investissements nets en immobilisations corporelles pour CHF 232,5 millions.

au total devrait être prélevée sur les réserves issues d'apports de capital à raison de 50 %. Les 50 % restants proviendront du résultat annuel de Bell Food Group SA (CHF 9,7 millions) et des réserves facultatives issues du bénéfice (CHF 7,6 millions). Bell Food Group rétablira sa politique usuelle en matière de ratio de distribution dans les années à venir.

Développement et modernisation de l'infrastructure de production

En 2019, les investissements nets de Bell Food Group en immobilisations corporelles se sont élevés à CHF 232,5 millions, dont CHF 147 millions environ représentent des remplacements et modernisations courants. Le reste était consacré à divers projets d'agrandissement et

Principaux projets d'investissement en 2019

Projet	Justification	Investissement total	Volume d'investissement en 2019
Mise en service du nouveau site de Marchtrenk (AT)	Usine ultramoderne pour exploiter les débouchés sur les marchés allemand et autrichien du Convenience.	139	59
Site de production Fuensalida (ES)	Site de production de jambon Serrano d'une capacité d'env. 1 million de jambons par an	51	15
Réaffectation Bad Wünnenberg (DE)	Transformation en unité de production d'articles de la gamme Convenience pour Hilcona	17	12
Remplacements et modernisations	Investissements courants en remplacements et modernisations des infrastructures de production	-	147

construction, parmi lesquels la mise en service des sites de Marchtrenk (AT) et Fuensalida (ES), ainsi que la réaffectation du site de Bad Wünnenberg (DE). Pour 2020, Bell Food Group prévoit un volume d'investissements de CHF 250 millions qui comprend env. CHF 160 millions consacrés aux modernisations et rempla-

cements courants. Le montant restant permettra de financer de nouveaux projets dans le cadre du concept de modernisation du site principal de Hilcona à Schaan (FL) ainsi que la construction d'un nouvel entrepôt frigorifique au site d'Oensingen (CH).

Bell Suisse

En Suisse, le marché de la viande et de la charcuterie a enregistré un léger recul en 2019, tant dans le commerce de détail que dans les services alimentaires. Le tourisme d'achat n'a pas augmenté dans l'exercice sous revue, mais demeurerait un facteur à prendre en compte dans la même ampleur. Selon des estimations de Proviande, l'interprofession suisse de la filière viande, env. 10 % des produits carnés consommés dans ce pays sont achetés à l'étranger dans les régions frontalières. D'une façon générale, la consommation des ménages de volaille et de Seafood a évolué positivement ; les ventes de volaille suisse étaient particulièrement réjouissantes.

Dans ce contexte de marché difficile, le domaine d'activité Bell Suisse a enregistré une nette tendance à la hausse sur le plan du rendement au cours de l'exercice sous revue, malgré des ventes en baisse. À raison de 124,0 millions de kilos, le volume d'écoulement 2019 est en recul de 1,6 million de kilos ou 1,3 % par rapport à l'exercice précédent. Le chiffre d'affaires a augmenté de CHF 17,9 millions et s'est élevé en 2019 à CHF 2,0 milliards (+0,9 %). Malgré un début d'année insatisfaisant, Bell Suisse a pu enregistrer des progrès opérationnels au cours de l'exercice.

La composition de l'assortiment a évolué positivement. Les ventes de produits à forte valeur ajoutée ont augmenté. Lancée à l'occasion des 150 ans de Bell Suisse, la gamme « Samuel Bell 1869 » de spécialités charcutières de qualité supérieure en est un exemple. Une gestion des coûts efficiente ainsi que les me-

sures introduites l'année précédente en vue d'optimiser les processus ont également exercé une influence positive sur la marche des affaires. Grâce à ces mesures, la production de viande pouvait réagir plus vite aux besoins du marché, ce qui a permis d'optimiser la coûteuse gestion des stocks.

Le succès des activités saisonnières a été mitigé. Comme déjà au cours de l'exercice précédent, les activités de Pâques ont été faibles. Après un démarrage morose en raison de la météo, les ventes d'articles destinés aux grillades ont augmenté pendant la seconde moitié de la saison, même si les déficits initiaux n'ont pas pu être compensés totalement. Après un déroulement décevant en 2018, les activités de Noël ont été satisfaisantes.

Dans le cadre du programme d'investissements en Suisse, les projets de construction au site d'Oensingen ont à nouveau progressé en 2019. Le nouveau parking devrait être achevé d'ici fin 2020. Les travaux de planification du nouvel entrepôt frigorifique et du remplacement de l'abattoir se trouvent en phase finale. Le chantier devrait débuter dans le courant de l'année prochaine. La planification du site de Holinden (emballage/préparation des commandes) a débuté et nous prévoyons une réalisation à partir de 2021.

Sur le site de Bâle, les sites de production de Seafood et de Charcuterie pourront rester dans les locaux actuels à moyen terme grâce à diverses mesures. Les travaux de planification pour ces deux productions devraient débuter en 2026. À moyen terme, la découpe reste également dans les locaux existants.

Domaine d'activité Bell Suisse	2018	2019	+/-	Dont :		
				Effets de change	Acquisition/désinvestissement	Opérationnel
Volumes des ventes en millions de kg	125,7	124,0	-1,6	-	-	-1,6
en % par rapport à 2018			-1,3 %	-	-	-1,3 %
Chiffre d'affaires en millions de CHF	1 981,5	1 999,4	17,9	-	-	17,9
en % par rapport à 2018			0,9 %	-	-	0,9 %

Bell International

Dans le cadre de la réorganisation de Bell Food Group, les anciennes divisions Bell International et Bell Allemagne ont été regroupées et constituent, depuis le 1^{er} juillet 2019, le nouveau domaine d'activité Bell International. Celui-ci se compose désormais des divisions Bell Allemagne, Bell Europe de l'Ouest/de l'Est, qui regroupe les sociétés nationales en France, en Pologne et en Hongrie, ainsi que de la division Hubers/Süttag.

En Europe, le marché des produits de charcuterie a été marqué par la forte hausse des prix des matières premières pour la viande de porc. En raison de la situation concurrentielle dans le secteur européen du commerce de détail, les renchérissements étaient difficiles à répercuter pour tous les acteurs du marché et des augmentations n'ont pu être appliquées que partiellement, malgré l'ouverture immédiate de négociations. À raison de 213,0 millions de kilos, le volume des ventes a été en baisse de 8,1 % (-18,8 millions de kg) par rapport à l'exercice précédent dans le domaine d'activité Bell International. Le chiffre d'affaires a enregistré un recul de CHF 116,0 millions (-10,2 %) et s'est élevé à CHF 1,0 milliard. La réorganisation de la division Bell Allemagne a exercé une influence majeure sur ce recul. La cession des activités de produits de charcuterie échaudée et la réaffectation du site de Bad Wünnenberg se sont traduits par une perte de chiffre d'affaires de CHF 88,4 millions. Après correction de ces effets extraordinaires, le domaine d'activité Bell International présente une augmentation du volume des ventes de 2,6 millions de kilos (+1,1 %). Le chiffre d'affaires corrigé a augmenté de CHF 15,0 millions (+1,3 %).

Suite à la réorganisation en Allemagne et la mise en service du site de production de jambon Serrano à Fuensalida (ES), la division Bell Allemagne se concentre sur sa solide position dans le segment du jambon cru. Au sein de la division Europe de l'Ouest/de l'Est, la tendance positive constatée en France s'est poursuivie. Les mesures de restructuration ainsi que des modifications dans la composition de l'assortiment ont porté leurs fruits et permis d'améliorer le résultat opérationnel. En Pologne et en Hongrie, les sociétés nationales ont poursuivi avec succès leur positionnement stratégique dans le segment des spécialités charcutières locales.

En 2019, le marché de la volaille a connu une évolution variable en Autriche et en Allemagne. Alors que le marché allemand de la viande de dinde était marqué par une faible disponibilité autochtone et des prix élevés sur les matières premières, la disponibilité des matières premières ainsi que les ventes de poulets étaient bonnes en Autriche. D'une façon générale, la tendance positive s'est poursuivie dans l'exercice sous revue chez Hubers. Les mesures visant des gains d'efficacité ainsi que les investissements dans l'infrastructure de production sur le site de Pfaffstätt (AT) ont eu un impact positif. À l'avenir, ce segment profitera grandement du déplacement de la production d'articles de volaille de la gamme Convenience vers le nouveau site de production de Marchtrenk. Les ventes de produits répondant à des normes supérieures en matière de bien-être animal, comme par exemple les volailles ou les dindes biologiques élevées selon les directives suisses SST (systèmes de stabulation particulièrement respectueux des animaux), ont connu une évolution réjouissante.

Domaine d'activité Bell International	2018	2019	+/-	Dont :		
				Effets de change	Acquisition/désinvestissement	Opérationnel
Volumes des ventes en millions de kg	231,7	213,0	-18,8	-	-21,4	2,6
en % par rapport à 2018			-8,1 %	-	-	1,1 %
Chiffre d'affaires en millions de CHF	1 133,1	1 017,1	-116,0	-42,5	-88,4	15,0
en % par rapport à 2018			-10,2 %	-	-	1,3 %



La manufacture du goût

En février 2019, Frostag Food Centrum AG est devenu la « manufacture du goût » de Hilcona – un centre de compétences pour les produits prêts à consommer végétariens et fabriqués manuellement.

→

www.bellfoodgroup.com/taste-fr

Convenience

Le secteur Convenience a enregistré des taux de croissance plus que proportionnels, surtout dans les segments des produits ultrafrais et prêts à consommer. En 2019, le domaine d'activité Convenience a pu augmenter le volume des ventes de 4,0 % à 199,9 millions de kilos (+7,7 millions). A raison de CHF 1,1 milliard, le chiffre d'affaires a progressé de CHF 27,8 millions par rapport à l'exercice précédent (+2,6 %) après correction des effets liés aux changes et aux acquisitions. Des gains quantitatifs dans les divisions Eisberg et Hügli ont principalement contribué à cette croissance. Grâce à des concepts de produits innovants, des parts de marché ont été gagnées dans le commerce de détail en Suisse et en Europe centrale.

Malgré un environnement de marché stable, voire en léger recul en Suisse, la division Eisberg a enregistré un excellent exercice 2019 grâce aux taux de croissance élevés en Pologne, en Hongrie et en Roumanie. Acquisée en 2019, la société Sylvain & Co a bien évolué et gagné des parts de marché en Suisse. La création de valeur a augmenté grâce à des produits innovants présentant des gains de confort pour le consommateur, comme les coupelles de salades et les shakers. La marche des affaires a néanmoins été freinée par un été chaud et sec. Ces conditions météorologiques ont entraîné un renchérissement des matières premières ainsi que des problèmes de disponibilité pour les salades et légumes de qualité supérieure en Europe.

Face à une concurrence de plus en plus intense, la division Hilcona s'est bien affirmée dans l'exercice sous revue, malgré la perte d'un gros client et le renchérissement des matières premières. Ces facteurs ont pu être compensés par le lancement de nouveaux assortiments

innovants. La tendance vers des produits Convenience frais et d'excellente qualité s'est poursuivie en 2019. En Suisse et en Allemagne, Hilcona a enregistré des succès grâce à des produits Convenience partiellement confectionnés à la main, comme des sandwiches et des pâtes pour le commerce de détail et les services alimentaires. Le lancement réussi du « Green Mountain Burger » a permis à Hilcona d'accéder au marché lucratif des hamburgers végétariens en 2019. Hilcona a concrétisé sa réorientation en Allemagne par la mise en service du nouveau site de production d'articles de la gamme Convenience frais à Bad Wünnenberg fin 2019 et l'abandon d'assortiments à faibles marges. En Autriche, le lancement de mueslis et de pâtes élaborés sur le nouveau site de production de Marchtrenk s'est bien déroulé. Dans les années qui viennent, Hilcona prévoit divers investissements en projets de modernisation et d'optimisation au siège de Schaan dans le cadre d'un concept global. La construction d'un nouveau bâtiment de production de Hilcona a débuté en octobre 2019.

Hügli a profité en 2019 d'effets de synergie au sein du groupe et développé la production d'éléments de produits pour d'autres divisions de Bell Food Group. Fin 2019, Hügli a pu reprendre les activités de conditionnement des épices du site de production Sunray de Coop. Hügli a également progressé dans toute l'Europe sur le plan des ventes dans le segment des services alimentaires. D'une façon générale, la tendance 2019 était à des produits frais et liquides comme des soupes, sauces ou pâtes. Mis en service fin 2018, le site axé sur la production d'articles réfrigérés aux herbes aromatiques de la marque Bresc à Werkendam (NL) a bien évolué.

Domaine d'activité Convenience	2018	2019	+/-	Dont :		
				Effets de change	Acquisition/désinvestissement	Opérationnel
Volumes des ventes en millions de kg	190,4	199,9	9,4	-	1,8	7,7
en % par rapport à 2018			5,0%	-	-	4,0%
Chiffre d'affaires des marchandises en millions de CHF	1 074,1	1 105,0	30,9	-15,4	18,5	27,8
en % par rapport à 2018			2,9%	-	-	2,6%

Rapport de gestion des risques

Des facteurs externes sur lesquels l'entreprise n'a pas beaucoup d'influence sont susceptibles d'avoir un impact majeur sur la marche des affaires et le résultat de Bell Food Group, ce qui implique par conséquent également certains risques. Deux de ces facteurs sont les prix des matières premières et le comportement de consommation.

Prix des matières premières

Plus de 60 % du produit net sont à rapporter aux coûts de marchandises et de matériel. Les matières brutes requises en représentent très nettement la plus grande part. En ce qui concerne les matières premières d'origine animale en Suisse, les prix décisifs pour Bell sont ceux des espèces bovines et porcines, alors que pour l'Europe, il s'agit de la viande de porc et de la volaille. Ces marchés étant très volatils, les prix sont susceptibles de fluctuer brusquement selon la disponibilité des produits, les mesures de régulation, les spéculations ou les reports de consommation soudains. Au cours de l'exercice sous revue, la forte augmentation des prix des matières premières pour la viande porcine en Europe a eu d'importantes répercussions sur la marche des affaires du domaine d'activité Bell International.

Répercuter le renchérissement sur les prix de vente est délicat principalement dans les secteurs de la charcuterie et de la volaille. Une intense concurrence, tant au niveau de la transformation que du commerce de détail, retarde souvent la majoration des prix de vente, alors que la pression concurrentielle exerce généralement une influence plus rapide en cas de baisses sur les matières premières. En plus des facteurs d'influence sus-mentionnés, les conditions météorologiques jouent également un rôle déterminant pour les matières premières d'origine végétale. Des périodes de canicule et d'intense sécheresse, comme au cours de l'été 2019, conditionnent fortement la disponibilité, le prix et la qualité des matières premières végétales telles que les salades. Afin d'assurer l'approvisionnement en matières premières dans la qualité requise pour nos produits, Bell Food Group étudie régulièrement la possibilité de nouer des liens plus proches avec des fournisseurs en amont, et ce par le biais de divers modèles coopératifs.

Comportement de consommation

La consommation sur nos marchés dépend fortement du climat conjoncturel et de l'évolution du pouvoir d'achat. En Suisse, notre marché central, l'appréciation de l'euro face au franc suisse a des conséquences directes sur le phénomène déjà intense du tourisme d'achat, mais aussi sur le climat de consommation et l'évolution conjoncturelle. L'évocation d'épidémies ou de scandales alimentaires par les médias peut également exercer très rapidement une influence massive sur la consommation. L'ampleur des réactions varie selon le pays et le cercle culturel, mais elles sont toujours très difficilement évaluables. Sur certains marchés, des interventions réglementaires entraînent en outre des changements marquants dans le comportement des consommateurs. Nous nous prémunissons contre de tels risques en adaptant constamment nos assortiments aux besoins du marché et en accordant une extrême attention à la qualité et la durabilité de nos matières premières.

Le débat sur les changements climatiques soumet également la consommation de viande à une perception de plus en plus critique dans certains médias et dans une partie de l'opinion publique. Dans ce contexte, l'attention se concentre souvent sur les thèmes liés à la durabilité et au bien-être animal. Au cours de l'exercice sous revue, cette tendance a sensiblement augmenté, en exerçant aussi une influence sur Bell Food Group. Nous controns ces risques en appliquant systématiquement les objectifs de notre stratégie relative au développement durable et en assumant activement nos responsabilités à l'égard de l'être humain, des animaux et de l'environnement sur toute la chaîne de création de valeur.

Perspectives

Dans le domaine d'activité Bell Suisse, nous sommes parvenus à améliorer, dans un environnement de marché stable ou en recul, la situation en matière de rendement grâce à la mise en œuvre de mesures d'optimisation des processus et à une gestion efficiente des coûts. En 2020, les efforts porteront principalement sur l'acquisition de nouveaux clients, dans le commerce de détail et surtout dans les services alimentaires.

Nous pensons que la tendance haussière sur les prix des matières premières pour la viande porcine en Europe se poursuivra en 2020. En ce qui concerne la marche des affaires du domaine d'activité Bell International, le succès des négociations entamées avec nos clients en vue d'augmenter les prix de nos produits prendra par conséquent une importance décisive.

Dans la division Bell Allemagne, l'accent portera par ailleurs sur la continuation des mesures de réorganisation et le renforcement des lignes d'assortiment les plus rentables dans le segment du jambon cru. Dans le secteur de la volaille en Autriche et en Allemagne, nous voulons poursuivre l'intégration de la chaîne de création de valeur sur le modèle suisse et coopérer, grâce à des activités ciblées, avec davantage d'exploitations d'élevage de dindes provenant d'élevages allemands.

Dans le secteur du Convenience, nous sommes d'avis que la tendance à la croissance se poursuivra dans l'année en cours et que la demande de solutions alimentaires innovantes augmentera encore. Les capacités de production existantes en Suisse et au Liechtenstein, complétées par les nouveaux sites de production mis en service en 2019 en Allemagne et en Autriche, nous placent dans les meilleures conditions pour croître encore de manière plus que proportionnelle dans le domaine d'activité Convenience.

10	Éditorial
13	Rapport de situation
35	Corporate Governance
49	Rapport de rémunération
57	Comptes consolidés de Bell Food Group
90	Comptes annuels de Bell Food Group SA

Corporate Governance

36	Structure du groupe et actionariat
36	Organigramme
38	Structure du capital
39	Conseil d'administration
40	Membres du conseil d'administration
42	Organisation interne et réglementation des compétences
43	Instruments d'information et de contrôle à l'égard de la direction générale du groupe
45	Direction générale du groupe
46	Membres de la direction générale du groupe
47	Droits de participation des actionnaires

Corporate Governance

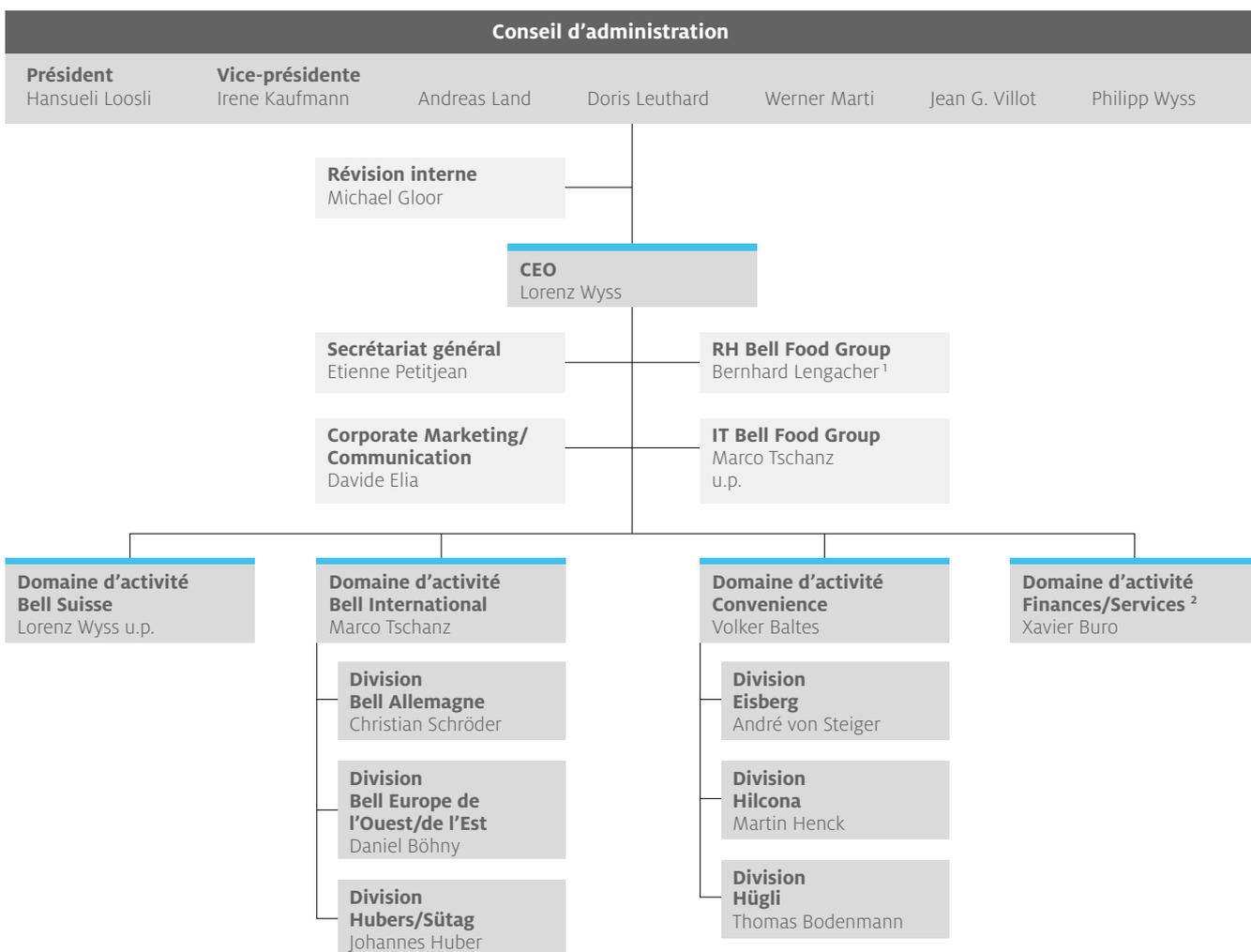
Bell Food Group SA se réfère aux recommandations du « Swiss Code of Best Practice for Corporate Governance » d'economiesuisse et applique la directive en matière d'informations relatives à la gouvernance d'entreprise de la Bourse suisse SIX Swiss Exchange (Directive Corporate Governance, DCG). Les dispositions de Bell Food Group SA relatives à la gouvernance d'entreprise sont régies par la loi, les statuts et le règlement d'organisation. Les statuts ainsi que le règlement d'organisation sont régulièrement vérifiés par le conseil d'administration et adaptés aux exigences.

Structure du groupe et actionnariat

Structure du groupe

Bell Food Group SA est la maison mère de Bell Food Group ; son siège est à Bâle en Suisse. L'entreprise est cotée à la Bourse suisse SIX Swiss Exchange. Les principales raisons à l'origine de l'entrée en Bourse sont d'une part l'accès à un marché des capitaux plus étendu et, d'autre part, la volonté de tenir compte du large cercle de clients de Bell Food Group.

Organigramme au 31 décembre 2019



■ Direction générale du groupe

¹ Depuis le 1.1.2020.

² Le domaine d'activité Finances/Services est actif pour l'ensemble de Bell Food Group.

Les participations majeures entrant dans le périmètre de consolidation de Bell Food Group sont mentionnées dans l'annexe aux comptes consolidés, pages 83 et 84, avec indication de la raison sociale, du siège, des champs d'activité, de la méthode de consolidation ainsi que du capital social et de la quote-part de participation. Bell Food Group SA est l'unique société cotée en Bourse dans le périmètre de consolidation.

Bell Food Group SA est une société holding. Elle est responsable de la direction de Bell Food Group, qui comprend quatre domaines d'activité, à savoir Bell Suisse, Bell International, Convenience et Finances/Services. Ce dernier domaine d'activité exerce ses fonctions à l'échelle de l'ensemble du groupe. Le conseil d'administration a délégué la gestion opérationnelle à la direction générale, qui se compose du CEO ainsi que des responsables des domaines d'activité.

Leur structure d'organisation a été modifiée au 1^{er} juillet 2019. Alors que les domaines d'activité Bell Suisse et Convenience sont restés inchangés, les unités Bell Allemagne et Bell International ont été regroupées au sein d'un nouveau domaine d'activité, Bell International. Le secteur IT du domaine d'activité Finances/Services a été transféré dans un Service central nouvellement créé. Au sein du

domaine d'activité Bell International, la division Bell International a été rebaptisée Bell Europe de l'Ouest/de l'Est. En raison de sa taille et de sa présence autonome sur le marché, Hubers/Süttag constitue par ailleurs une division à part entière depuis le 1^{er} juillet 2019. Parallèlement à l'adaptation de l'organisation, la structure de direction a également été remaniée et renforcée. De plus amples informations sur la composition de la direction générale du groupe sont publiées en page 46.

Actionnariat

L'actionnaire principal, le groupe Coop Société Coopérative à Bâle, détient une participation d'environ 66 %. La coopération remonte à 1913, lorsque l'ancienne société anonyme Samuel Bell Söhne s'est alliée à la Fédération des sociétés de consommation (Verband Schweizerischer Konsumvereine), devenue Coop par la suite. Coop a effectué une introduction en bourse d'environ 20 % de ses actions en 1995, suivie d'une deuxième tranche de quelque 20 % en 1997.

Au 31 décembre 2019, Bell Food Group SA comptait 6'490 actionnaires enregistrés dans le registre des actionnaires, dont 6'079 personnes physiques et 411 personnes morales. Par nombre d'actions détenues, la répartition des actions inscrites est la suivante :

Nombre d'actions	Nombre d'actionnaires enregistrés	Nombre d'actions enregistrées
1-10	1 161	7 149
11-100	3 517	173 793
101-1 000	1 644	457 981
1 001-10 000	150	352 649
10 001-100 000	16	366 972
> 100 001	2	4 291 282
Total	6 490	5 649 826

Au 31 décembre 2019, Bell Food Group SA détenait 11'037 actions propres. La position représentait 10,11 % au 31 décembre 2019.



Les statuts de Bell Food Group SA peuvent être téléchargés à l'adresse www.bellfoodgroup.com/statutes-fr.

Le règlement d'organisation interne peut être consulté à l'adresse www.bellfoodgroup.com/organisation-fr.

Sauf mention contraire, les indications fournies sont celles valables au 31 décembre 2019.

Actionnaires principaux

Au cours de l'exercice sous revue, aucune déclaration dans le sens de l'art. 120 de la loi fédérale sur les infrastructures des marchés financiers et le comportement sur le marché en matière de négociation de valeurs mobilières et de dérivés (Loi sur l'infrastructure des marchés

financiers, LIMF) n'est parvenue à la société de la part d'actionnaires ou de groupes d'actionnaires majeurs.

Les actionnaires majeurs ci-après détenaient au 31 décembre 2019 une participation d'au moins 3% du capital-actions de Bell Food Group SA:

	Nombre d'actions	Part
Groupe Coop Société Coopérative, Bâle	4 166 796	66,29%

Participations croisées

Il n'existe pas de participations croisées entre Bell Food Group SA et d'autres sociétés anonymes.

Structure du capital

Capital

Le capital-actions de la société est entièrement libéré et s'élève à CHF 3'142'856. Il est composé de 6'285'712 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 0,50 chacune. La société n'a ni capital autorisé ni capital conditionnel.

Changements dans le capital

Au cours de l'exercice sous revue, aucun changement majeur n'est intervenu au niveau de la structure du capital. Le 10 avril 2018, l'assemblée générale ordinaire de Bell Food Group SA a approuvé une augmentation ordinaire de capital par le biais d'une offre de droits de souscription. Dans le cadre de l'augmentation ordinaire de capital effectuée le 7 juin 2018, 2'285'712 nouvelles actions nominatives ont été créées et le capital-actions a été augmenté de CHF 2,0 millions, divisés en 4'000'000 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 0,50 chacune, à CHF 3'142'856.

Actions, bons de participation et bons de jouissance

Toutes les actions nominatives de Bell Food Group SA ont une valeur nominale de CHF 0,50 chacune. Chaque action donne droit à une voix. Un actionnaire ne peut toutefois exercer son droit de vote que s'il est inscrit avec droit de vote au registre des actionnaires de Bell Food Group SA. Toutes les actions nominatives donnent droit à un dividende, à l'exception des actions propres détenues par la société. Un actionnaire n'a pas droit à l'impression et à la délivrance d'actes pour actions nominatives.

Bell Food Group SA n'a ni bons de participation ni bons de jouissance en circulation.

De plus amples informations sur les actions sont publiées en page 9.

Restriction en matière de transfert et inscriptions de nominés

Le transfert d'actions nominatives en propriété ou de leur usufruit nécessite l'approbation du conseil d'administration, qui peut déléguer ses pouvoirs en totalité ou en partie. Toute personne souhaitant se faire inscrire au registre des actionnaires est tenue de déclarer qu'elle a acquis les actions en son nom et pour son propre compte. Par ailleurs, l'inscription d'un actionnaire au registre ne peut être refusée que pour justes motifs et si un actionnaire détient, directement ou indirectement, plus de 5% du capital social.

Prêts convertibles, emprunts obligataires et options

Bell Food Group SA n'a ni prêts convertibles ni options en circulation. Les informations relatives aux emprunts obligataires sont publiées dans l'annexe aux comptes consolidés, en page 71.

Conseil d'administration

Membres du conseil d'administration

Le conseil d'administration de Bell Food Group se compose de sept membres.

Au cours de l'exercice sous revue, Reto Conrad ne s'est plus représenté et a quitté le conseil d'administration à l'issue de l'assemblée générale du 16 avril 2019. Lors de cette même assemblée générale, Doris Leuthard a été élu au conseil d'administration de Bell Food Group SA.

Composition du conseil d'administration

au 31.12.2019

	Nationalité	Année de naissance	Fonction	Comité de rémunération	Entrée en fonction
Hansueli Loosli	CH	1955	Président	–	AG 2009
Irene Kaufmann	CH	1955	Membre	Membre	AG 2009
Andreas Land	DE	1956	Membre	Président	AG 2013
Doris Leuthard	CH	1963	Membre	–	AG 2019
Werner Marti	CH	1957	Membre	–	AG 2009
Jean G. Villot	CH, FR	1952	Membre	–	AG 2018
Philipp Wyss	CH	1966	Membre	–	AG 2018

Autres activités et liens d'intérêt

Aucun membre du conseil d'administration n'exerce de fonctions exécutives pour une société de Bell Food Group ou n'en exerçait au cours des trois années ayant précédé la période sous revue. Entre 2011 et juin 2018, Jean G. Villot était président du conseil d'administration de la société anonyme Hügli Holding acquise par Bell Food Group SA en 2018. Les membres du conseil d'administration n'entretiennent pas d'étroites relations d'affaires avec Bell Food Group SA ou Bell Food Group. Le groupe Coop Société Coopérative détient la majorité du capital et des voix de Bell Food Group SA et se trouve représenté au sein de son conseil d'administration par quatre membres. Des rapports de client et de fournisseur ainsi que d'autres relations d'affaires existent entre les sociétés du groupe Coop et Bell Food Group.

Règles statutaires concernant le nombre d'activités autorisées

Les membres du conseil d'administration ne peuvent, en dehors de Bell Food Group SA, siéger dans plus de douze organes suprêmes de direction et d'administration d'entités juridiques, dont trois au maximum cotées en bourse, obligatoirement inscrites au registre du commerce ou dans un registre étranger équivalent. Ne sont prises en compte que les activités dans des sociétés qui ne sont pas contrôlées par Bell Food Group SA et que celles-ci ne contrôlent pas. Les mandats dans différentes sociétés d'un même groupe sont considérés comme un seul mandat.

Élection et durée de fonction

L'assemblée générale élit individuellement les membres du conseil d'administration, le président de celui-ci et les membres du comité de rémunération pour un mandat d'un an jusqu'à la fin de la prochaine assemblée générale ordinaire. La nomination des membres du conseil d'administration et du comité de rémunération s'effectue par le conseil d'administration sur recommandation de son président. Conformément aux statuts, le conseil d'administration se compose d'au moins trois membres, le comité de rémunération d'au moins deux. Une réélection est possible.

Membres du conseil d'administration



Hansueli Loosli

Formation

Diplôme fédéral d'expert en finance et controlling

Activité actuelle

Président du conseil d'administration du groupe Coop Société Coopérative ; depuis 2011

Autres mandats d'administrateur

- Coop Mineraloel AG, Allschwil ; président
- Swisscom SA, Berne ; président
- Transgourmet Holding AG, Bâle ; président

Autres fonctions et charges

- Deichmann SE, Essen, Allemagne, comité consultatif

Parcours professionnel

- Président de la direction générale ; Coop Société coopérative, Bâle ; 2001–2011
- Président de la direction générale et de la direction du groupe ; Coop Suisse, Bâle ; 1997–2000
- Directeur général ; Coop Zurich, Zurich ; 1992–1997
- Directeur Achats non-alimentaire ; Coop Suisse, Wangen ; 1992–1996
- Dernière fonction : directeur général ; Waro AG, Volketswil ; 1985–1992
- Contrôleur, directeur adjoint ; Mövenpick Produktions AG, Adliswil ; 1982–1985
- Responsable du service fiduciaire ; BBC AG, Baden ; 1979–1982
- Assistant de la révision ; Intertest AG, Baden ; 1978–1979
- Comptable principal ; Huba-Control AG, Würenlos ; 1974–1978



Irene Kaufmann

Formation

Doctorat en économie publique

Activité actuelle

Vice-présidente du conseil d'administration du groupe Coop Société Coopérative ; depuis 2011

Autres mandats d'administratrice

- Coop Mineraloel AG, Allschwil
- Parrainage Coop pour les régions de montagne, Bâle ; présidente
- Dipl. Ing. Fust SA, Oberbüren
- HWZ Hochschule für Wirtschaft Zürich, Zurich
- Mobilière Suisse Société Coopérative, Berne
- Mobilière Suisse Holding SA, Berne
- Transgourmet Holding AG, Bâle

Autres fonctions et charges

- CPV/CAP Caisse de pension Coop, Bâle ; présidente du conseil de fondation
- ETH Zürich Foundation, Zurich ; membre du conseil de fondation
- Juventus-Schulen Zürich, Zurich ; présidente du conseil de fondation

Parcours professionnel

- Présidente du conseil d'administration de Coop Société Coopérative ; 2009–2011
- Vice-présidente du conseil d'administration ; Coop Société Coopérative, Bâle ; 2000–2009
- Direction de projets de consultation auprès d'administrations publiques et d'entreprises, principalement dans les domaines des finances et de l'organisation ; Nabholz Beratung, Zurich ; 1985–2008
- Mandats de révision et conseil auprès de sociétés du secteur privé pour le compte de Dr. Nabholz Treuhand AG, Zurich ; 1980–2002



Andreas Land

Formation

Économiste d'entreprise dipl. (HES)

Activité actuelle

Associé et directeur général de Griesson-de Beukelaer GmbH & Co. KG ; depuis 1997

Autres mandats d'administrateur

- Aucun

Autres fonctions et charges

- Aucune

Parcours professionnel

- CEO de Danone Biscuits Nord ; groupe Danone ; Heerentals, Belgique ; 1992–1997
- Directeur de Bongrain Allemagne, Wiesbaden, Allemagne ; 1989–1992
- Diverses fonctions chez Effem GmbH, Verden, Allemagne ; 1979–1989



Doris Leuthard

Formation

Avocate

Activité actuelle

Différents mandats d'administratrice

Autres mandats d'administratrice

- Groupe Coop Société Coopérative, Bâle
- Transgourmet Holding AG, Bâle

Autres fonctions et charges

- Europa Forum Lucerne ; co-présidence
- Fondation Ulrico Hoepli, Zurich ; présidente du conseil de fondation
- Fondation Swiss Digital Initiative, Genève ; présidente désignée
- Prix de l'environnement de l'économie, Lucerne ; présidente du jury

Parcours professionnel

- Conseillère fédérale ; 2006–2018 ; à ce titre, cheffe du Département fédéral de l'économie (2006–2010) et du Département de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (2010–2018), Vice-présidente de la Confédération (2009 et 2016), Présidente de la Confédération (2010 et 2017)
- Présidente du parti démocrate-chrétien suisse (PDC) ; 2004–2006
- Vice-présidente du parti démocrate-chrétien suisse (PDC) ; 2001–2004
- Conseillère nationale du canton d'Argovie ; 1999–2006
- Députée au Grand Conseil du canton d'Argovie ; 1997–2000
- Associée de l'étude d'avocats Fricker Rechtsanwälte, Wohlen ; 1991–2006



Werner Marti

Formation
 Avocat

Activité actuelle
 Étude d'avocats ; depuis 1988

Autres mandats d'administrateur

- Alp Transit Gotthard SA, Lucerne ; président
- Autres mandats d'administrateur dans différentes PME

Autres fonctions et charges

- Aucune

Parcours professionnel

- Propre étude d'avocats à Glaris ; depuis 1988
- Conseiller national du canton de Glaris ; 1991–2008 ; à ce titre, membre de la commission des finances (président 2004/2005), de la commission de la communication, des transports et des télécommunications, ainsi que de diverses commissions ad hoc
- Surveillant des prix ; 1996–2004
- Conseiller d'État du canton de Glaris, président de la direction de l'Intérieur (direction de l'économie publique) ; 1990–1998
- Collaborateur/associé dans une étude d'avocats ; 1983–1987



Jean G. Villot

Formation
 Doctorat en économie

Activité actuelle
 Aucune

Autres mandats d'administrateur

- Aucun

Autres fonctions et charges

- Aucune

Parcours professionnel

- Président du conseil d'administration ; société anonyme Hügli Holding, Steinach ; 2010–2018
- CEO et délégué du conseil d'administration ; société anonyme Hügli Holding, Steinach ; 2003–2010
- Directeur ; Hügli Nahrungsmittel GmbH, Radolfzell, Allemagne ; 1997–2002
- Directeur ; Hügli Nahrungsmittel AG, Steinach ; 1990–1997
- Consultant en gestion indépendant ; 1990
- Diverses fonctions auprès de Prognos SA, Bâle ; 1980–1990 en dernier comme membre de la direction
- Diverses fonctions chez Michelin Reifenwerke AG, Karlsruhe, Allemagne ; 1972–1974



Philipp Wyss

Formation
 Employé de commerce, boucher

Activité actuelle
 Président adjoint de la direction générale et responsable de la direction Marketing/Achats, Coop Société Coopérative, Bâle ; depuis 2012

Autres mandats d'administrateur

- AgeCore SA, Genève
- Betty Bossi AG, Zurich ; président
- Casa del Vino SA, Zurich
- Eurogroup Far East Ltd., Hong Kong ; président
- Marché Restaurants Schweiz AG, Dietlikon ; président
- Weinkeller Riegger AG, Mellingen
- Transgourmet Holding AG, Bâle
- Two Spice AG, Zurich
- Zanini Vinattieri SA, Ligornetto

Autres fonctions et charges

- GfM Schweizerische Gesellschaft für Marketing ; membre du comité
- Biore-Stiftung, Risch ; membre du conseil de fondation

Parcours professionnel

- Chef de la direction Retail/responsable de la région Suisse centrale/Zurich, Coop Société Coopérative, Bâle, et membre de la direction générale du groupe Coop Société Coopérative, Bâle ; 2009–2011
- Chef des ventes, Coop région Suisse centrale/Zurich, Dietikon ; 2008–2009
- Responsable Category Management Produits frais/Restaurants, Coop Société Coopérative, Bâle ; 2004–2008
- Category Manager Viande, Poisson, Convenience frais, Coop Société Coopérative, Bâle ; 1997–2003
- Senior Product Manager Fédération des coopératives Migros, Zurich ; 1993–1997
- Responsable des ventes, Sempione Gehrig AG, Klus ; 1990–1992

Organisation interne et réglementation des compétences

Le conseil d'administration est responsable de la gestion financière et stratégique de Bell Food Group ainsi que de la supervision de toutes les personnes ayant des responsabilités de direction. Il peut prendre des décisions sur toutes les affaires qui ne sont pas attribuées à l'assemblée générale par la loi ou les statuts. Le conseil d'administration a délégué certaines fonctions au comité de rémunération. Au sein du Bell Food Group, les recommandations figurant dans les directives d'économiesuisse en ce qui concerne la fonction et les tâches des différents organes sont assumées par le conseil d'administration. Cette pratique se justifie tant par la structure d'une organisation maîtrisable qu'en tenant compte des rapports de majorité parmi les actionnaires. Les explications relatives au comité de rémunération sont fournies en page 51 du rapport de rémunération.

Le conseil d'administration détermine les directives stratégiques, donne les instructions qui s'imposent et supervise les activités générales du groupe, alors que la direction générale du groupe est responsable des activités opérationnelles. Le conseil d'administration surveille les plans fondamentaux de l'entreprise, en particulier les planifications annuelles et pluriannuelles, les projets d'investissement ainsi que les objectifs de l'entreprise. Il identifie les opportunités et les risques et initie les mesures requises. Un règlement d'organisation détaillé fixe les compétences et responsabilités du conseil d'administration et de la direction générale du groupe.

Il peut être consulté sur le site Internet de Bell Food Group à l'adresse www.bellfoodgroup.com/organisation-fr.

Outre les responsabilités et compétences intransmissibles, le conseil d'administration se prononce notamment sur les fusions, litiges juridiques et contrats d'une importance particulière, sur les projets d'investissement de plus de CHF 5 millions ainsi que sur l'achat et la vente de sociétés et biens immobiliers. Il détermine l'organisation du groupe et nomme, licencie et supervise les personnes en charge de la direction opérationnelle. Il spécifie la politique de l'entreprise ainsi que les objectifs et stratégies qui en découlent et supervise leur application. Par ailleurs, il se prononce sur la représentation au sein de communautés d'intérêts et associations ainsi que sur l'octroi de prêts de plus de CHF 100'000 à des tiers et, d'une manière générale, sur les cautions.

Le conseil d'administration se réunit généralement sept fois par an, à un rythme bimestriel. Des réunions extraordinaires sont agendées en fonction des besoins pour des thèmes d'ordre stratégique ou des affaires de grande envergure. Le CEO et le CFO assistent généralement aux réunions. Les responsables des domaines d'activité Bell International et Convenience et, selon les besoins, d'autres membres de la direction sont en outre invités à des réunions sur des thèmes spécifiques. Aucun consultant externe n'a été sollicité au cours de l'exercice considéré.

En 2019, le conseil d'administration a tenu sept réunions ordinaires, une réunion extraordinaire et une réunion constitutive. La durée des réunions ordinaires était en moyenne de sept heures et demie. Celle des réunions extraordinaires était de deux heures. Le taux de présence aux réunions du conseil d'administration était de 94 %.

En plus des affaires courantes, le conseil d'administration a plus particulièrement approfondi au cours de l'exercice sous revue les thèmes et projets suivants :

- Vente des activités sur les produits de charcuterie échaudée en Allemagne et réorientation de la stratégie pour la division Bell Allemagne.
- Réaffectation du site de Bad Wünnenberg en une usine de produits Convenience
- Programme d'investissements dans les sites de Bell en Suisse (horizon de planification jusqu'en 2029) et mise en service des projets de nouvelles constructions de Bell Espagne et Eisberg Autriche
- Divers projets d'intégration
- Discussion approfondie de l'évolution du résultat au cours de l'exercice sous revue
- Révision du règlement d'organisation de Bell Food Group
- Approbation d'une nouvelle stratégie des RH de Bell Food Group ainsi que de la stratégie des débouchés de Bell Suisse

Tous les deux ans, le conseil d'administration procède à une auto-évaluation au cours de laquelle les membres sont interrogés sur la stratégie, la culture d'entreprise, les compétences, l'organisation et la gouvernance par le biais de questionnaires. Effectuée en décembre 2018, la dernière auto-évaluation a confirmé la fonctionnalité de cet organe.



Le code de conduite peut être téléchargé à l'adresse www.bellfoodgroup.com/code-fr.

La déclaration de confidentialité peut être consultée sur www.bellfoodgroup.com/privacy-fr.

Instruments d'information et de contrôle à l'égard de la direction générale du groupe

Le CEO et le CFO informent régulièrement le conseil d'administration de la marche des affaires. Le président du conseil d'administration entretient des contacts étroits avec la direction générale du groupe et rencontre généralement le CEO une fois par mois en réunion de travail.

Tous les mois, le CFO rédige un rapport de gestion de la direction (MIS) ainsi qu'un rapport sur le résultat global et par domaine d'activité, les chiffres-clés et des analyses. Les informations financières constituent toujours un élément central des réunions du conseil d'administration. Tout écart fait l'objet d'une discussion et des mesures sont initiées.

Système de contrôle interne

Sur la base du COSO-Framework (www.coso.org) reconnu à l'échelle internationale, Bell Food Group met en œuvre un système de contrôle interne (SCI) complet qui fait partie intégrante de l'assurance qualité (AQ). Son concept a été adapté en 2018 avant d'être progressivement appliqué en 2019 au sein des unités de Bell Food Group. Les contrôles ont été encore davantage axés sur la protection du patrimoine financier et l'information financière. Des évaluations institutionnalisées mesurent la qualité du système de contrôle interne. Les résultats de ces évaluations sont résumés chaque année dans un rapport et des mesures à caractère obligatoire sont définies sur la base des potentiels d'amélioration identifiés.

Révision Interne

Parallèlement à l'organe de révision statutaire, la Révision Interne contrôle par ordre du conseil d'administration, en tant qu'instance indépendante, le respect des directives et règlements, l'adéquation des instruments de contrôle et de l'organisation de la structure et des processus, ainsi que l'efficacité du système de contrôle interne. Elle accompagne par des contrôles et des conseils la mise en place ou le remaniement de processus d'exploitation existants et soutient la direction générale du groupe dans l'atteinte de ses objectifs en formulant des propositions d'amélioration des processus d'exploitation. Dans ce contexte, la Révision Interne suit une approche d'audit orienté vers le risque. Les

constatations sont documentées et communiquées au président du conseil d'administration. La réalisation des mesures est surveillée.

La Révision Interne coordonne ses activités de contrôle et procède à un échange d'informations approfondi avec la Révision Externe.

Conformité (Compliance)

Bell Food Group SA considère une intégrité globale et le respect des lois comme des fondements de sa culture d'entreprise. Le management ne tolère aucune corruption ni infraction au droit de la concurrence. Un système de conformité central, applicable à l'ensemble du groupe, a été mis en place à des fins de prévention, d'identification et de réaction. Dans ce domaine, l'accent est mis sur le thème des règles antitrust. Bell Food Group se concentre à cet égard sur les mesures préventives. C'est ainsi que les collaborateurs de tous les niveaux concernés suivent des formations régulières. Cette manière de procéder permet également de renforcer la compréhension du personnel face aux questions liées à la conformité. Les informations transmises et le travail de sensibilisation visent à éliminer d'emblée tout risque de comportement inapproprié. Par le biais d'un dialogue permanent, le thème de l'intégrité est constamment présent.

Bell Food Group dispose d'un code de conduite. Ce cadre de référence réunit de nombreuses directives existantes et décrit des règles d'intégrité à observer dans les rapports tant sur le plan interne qu'avec les partenaires commerciaux. Le domaine de la conformité inclut également celui de la protection des données, lequel a été réorganisé en 2018 aux niveaux du personnel et du contenu suite à la modification du cadre juridique dans l'Union européenne. L'entreprise s'est dotée d'une directive relative à la protection des données, a publié un « livre blanc » contenant des standards, des organigrammes, des descriptions de processus et des recommandations et a mené des formations intensives dans un but de sensibilisation. En outre, la directive, ainsi que les outils logiciels relatifs à la protection des données, ont été implémentés et présentés à l'ensemble du groupe. Les sociétés du groupe ont procédé à des audits internes et à des tests de résistance à l'échelon du groupe dans la perspective de demandes d'information relevant du Règlement européen sur la protection des données.

Gestion des risques

Bell Food Group dispose d'un système structuré de gestion des risques. En tant qu'entreprise du secteur alimentaire, la situation sur le plan des risques peut globalement être considérée comme stable. Dans le cadre de la gestion des risques, le conseil d'administration, la direction générale et les directions des différents pays procèdent une fois par an à une évaluation des risques majeurs.

D'une façon générale, nous entendons par « risques » des événements ou agissements potentiels qui seraient susceptibles de nous éloigner des objectifs définis ou de mettre en péril la concrétisation de la stratégie. Les écarts positifs sont considérés comme des opportunités et les écarts négatifs comme des risques. Le processus stratégique tient compte des opportunités, alors que tout écart négatif est traité dans le cadre de la gestion des risques. Ces risques potentiels font l'objet d'une analyse quant à la probabilité qu'ils se réalisent et aux répercussions quantitatives, le cas échéant.

Les risques potentiels sont intégralement recensés tous les trois ans ; ceux concernant directement le Bell Food Group sont identifiés et des mesures définies, dans toute la mesure du possible, afin de réduire la probabilité de survenue et/ou les conséquences potentielles. Un responsable est désigné pour chaque mesure. Entre ces recensements trisannuels, le conseil d'administration et la direction générale du groupe surveillent l'avancement des mesures et procèdent à une évaluation de la situation actuelle. Dans le cadre du processus de gestion des risques de Bell Food Group, ceux dont les conséquences potentielles sont susceptibles de dépasser un montant préétabli dans un délai de trois ans au niveau de l'EBIT sont traités activement. Ces risques majeurs sont évalués à CHF 5 millions dans la domaine d'activité Bell Suisse et à CHF 1 million dans les autres divisions. Des dispositifs et mesures sont initiés, autant que faire se peut, pour les risques entièrement ou partiellement extérieurs au champ d'influence du groupe.

En 2019, une réévaluation a été effectuée chez Bell Suisse, Bell International, Eisberg et Hilcona, alors qu'un contrôle de gestion des risques a été mené chez Hügli. Du point de vue de la direction, des renchérissements soudains et importants sur les matières premières, des épidémies, des réorientations de la politique agricole ou des changements parmi les besoins des consommateurs pourraient notamment constituer des risques majeurs.

Les risques inhérents aux marchés financiers se limitent à l'exposition aux monnaies étrangères, principalement dans la zone euro.

Dans le cadre de « General Health Checks », la Révision Interne a analysé les risques opérationnels liés à de nouvelles acquisitions et la direction a défini et mis en application les mesures qui s'imposaient.

De plus amples informations quant à l'appréciation des risques sont publiées en page 34.

Direction générale du groupe

Membres de la direction générale du groupe

La direction générale du groupe se compose du CEO ainsi que des responsables des domaines d'activité Bell International, Convenience et Finances/Services.

La structure d'organisation et de direction de ces domaines d'activité a été modifiée au 1^{er} juillet 2019. Marco Tschanz, précédemment CFO, a pris la tête du domaine d'activité nouvellement créé Bell International ainsi que du

Service central IT. À la même date, Volker Baltès et Xavier Buro ont rejoint Bell Food Group, respectivement à la tête du domaine d'activité Convenience et au poste de CFO. Le domaine Bell Suisse reste dirigé par le CEO en personne, Lorenz Wyss. Daniel Böhny et Christian Schröder ont quitté la direction générale du groupe le 1^{er} juillet 2019 en raison de la réorganisation.

De plus amples informations sur l'organisation de Bell Food Group sont publiées en pages 19 et 20.

Composition de la direction générale du groupe

au 31.12.2019

	Nationalité	Année de naissance	Fonction	Nomination à la direction générale du groupe
Lorenz Wyss	CH	1959	Président (CEO)	Avril 2011
Volker Baltès	DE	1963	Membre	Juillet 2019
Xavier Buro	CH	1969	Membre (CFO)	Juillet 2019
Marco Tschanz	CH	1975	Membre	Mars 2015

Règles statutaires concernant le nombre d'activités autorisées

Les membres de la direction générale du groupe ne peuvent, conformément aux statuts, siéger au sein d'organes suprêmes de direction ou d'administration de plus de deux entités juridiques, obligatoirement inscrites au registre du commerce ou dans un registre étranger équivalent. Ne sont prises en compte que les activités dans des sociétés qui ne sont pas contrôlées par Bell Food Group SA et que celles-ci ne contrôlent pas. Les mandats dans différentes sociétés d'un même groupe sont considérés comme un seul mandat.

Des mandats d'administrateur au sein de Bell Food Group ne sont pas mentionnés dans le rapport de gestion si les sociétés concernées sont entièrement consolidées par Bell Food Group SA.

Rémunération, participations et prêts

Toutes les informations relatives aux rémunérations du conseil d'administration et de la direction générale de Bell Food Group SA sont publiées dans le rapport de rémunération, à partir de la page 49.

Membres de la direction générale du groupe



Lorenz Wyss

Formation

Boucher, diplôme de commerce, diplôme d'État en technologie bouchère, Master of Business Administration ZFH

Activité actuelle

Président de la direction générale du groupe (CEO) et responsable du domaine d'activité Bell Suisse chez Bell Food Group depuis 2011; à cette fonction depuis 2011

Mandats d'administrateur

- GVFI Internationale SA, Bâle
- Coopérative Proviande, Berne

Autres fonctions et charges

- Fondation Hermann Herzer, Bâle

Parcours professionnel

- Fonctions dirigeantes chez Coop Coopérative, Bâle:
 - Responsable Category Management produits frais/Gastronomie; 2008–2011
 - Responsable en Approvisionnement/Disposition Food; 2004–2008
 - Responsable Pool d'achat produits frais; 1998–2004
 - Responsable de groupe de marché Viande/Traiteur et de produits surgelés; 1995–1998
- Fonctions dirigeantes chez Gehrig AG, Klus:
 - Responsable Vente/Entreprise (directeur adjoint); 1992–1995
 - Directeur technique; 1987–1991
 - Chef d'exploitation/chef du personnel; 1983–1984
- Responsable de division Jenzer AG, Arlesheim; 1978–1981



Volker Baltes

Formation

Diplôme d'employé de commerce

Activité actuelle

Responsable du domaine d'activité Convenience; chez Bell Food Group depuis 2019; à cette fonction depuis 2019

Mandats d'administrateur

- Aucun

Autres fonctions et charges

- Aucune

Parcours professionnel

- Business Executive Officer Chilled Culinary Nestlé Deutschland AG et président de la direction de Herta GmbH, Allemagne; 2013–2019
- Fonctions dirigeantes chez Campofrio Food Group, Allemagne; 2011–2013
 - Directeur pour l'Allemagne, l'Autriche, la Scandinavie et membre du comité directeur international; 2012–2013
 - Directeur pour l'Allemagne et l'Autriche; 2011–2012
- Directeur de Yakult Honsha Co, Allemagne; 2003–2011
- Fonctions dirigeantes chez Campbell Soup Company, Allemagne; 1999–2003
- Diverses fonctions dirigeantes chez Dr. Oetker, Allemagne; 1990–1998



Xavier Buro

Formation

Diplôme fédéral d'économiste d'entreprise HES

Activité actuelle

Responsable du domaine d'activité Finances/Services (CFO); chez Bell Food Group depuis 2019; à cette fonction depuis 2019

Mandats d'administrateur

- Aucun

Autres fonctions et charges

- F&B – Food and Beverage Services GmbH, Riedstadt; conseil de surveillance

Parcours professionnel

- Membre de la direction, ressort finances, de Transgourmet Central and Eastern Europe, Transgourmet/Selgros, Riedstadt, Allemagne; 2014–2019
- Membre de la direction, ressort finances, Fegro/Selgros, Neu-Isenburg, Allemagne; 2012–2013
- Membre de la direction Finances/Services secteur Projets; Coop Société Coopérative, Bâle; 2008–2012
- Chef de projets secteur Projets, direction Finances/Services; Coop Société Coopérative, Bâle; 2003–2008
- Senior Consultant, consultant eBusiness and Operational Transformation BearingPoint Zurich; 2000–2003
- Associate Director, Corporate Sourcing Business Analyst UBS AG, Bâle; 1999–2000
- Corporate Sourcing Analyst International Mobility Programm UBS AG, New York et Stamford, États-Unis; 1997–1999
- Conseiller clientèle privée UBS SA, Sion; 1995–1997
- Contrat de projet Control and Business Information Zyma SA, Nyon; 1994–1995



Marco Tschanz

Formation

Diplôme fédéral d'économiste d'entreprise HES, Rochester-Berne Executive MBA

Activité actuelle

Responsable du domaine d'activité Bell International et du Service central IT de Bell Food Group; chez Bell Food Group depuis 2014; à cette fonction depuis 2019

Mandats d'administrateur

- Centravo Holding AG, Zurich
- Mosa Meat B.V., Maastricht, Pays-Bas

Autres fonctions et charges

- CPV/CAP Caisse de pension Coop, Bâle; membre du conseil de fondation et président du comité de placement

Parcours professionnel

- Directeur Finances/Services (CFO) Bell Food Group SA, Bâle; 2014–2019
- Fonctions dirigeantes chez Swisscom:
 - Head of IT Cloud Program Swisscom; 2014
 - Responsable des finances Swisscom Suisse; 2013–2014
 - Responsable du controlling/CFO réseau/TI et Wholesale; 2009–2013
 - Responsable du controlling/CFO clientèle privée; 2007–2009
 - Responsable du controlling/CFO PME; 2006–2007
- Diverses fonctions dirigeantes dans le domaine financier; 2000–2006
- Activité de révision/contrôle de projets dans diverses entreprises; 1998–1999
- Responsable du personnel et des finances Marex AG, Bienne; 1995–1997



Le procès-verbal ainsi que les résultats des votes de l'assemblée générale peuvent être consultés sur le site Internet de Bell Food Group à l'adresse www.bellfoodgroup.com/assembly-fr.

Droits de participation des actionnaires

Restrictions du droit de vote et représentation

Chaque action donne droit à une voix, le droit de vote étant suspendu pour les actions propres de Bell Food Group SA. Les droits de vote ne peuvent être exercés que si l'actionnaire qui en dispose est inscrit avec droit de vote au registre des actionnaires de Bell Food Group SA.

Conformément aux statuts, tout actionnaire peut se faire représenter à l'assemblée générale par un autre actionnaire. La représentation peut également être assurée par le représentant indépendant désigné chaque année par l'assemblée générale. Celui-ci exerce les droits de vote qui lui sont transférés par les actionnaires en se conformant à leurs instructions. S'il n'a pas reçu de directives, il s'abstient de voter. Les procurations et instructions au représentant indépendant peuvent également être transmises par voie électronique.

1'526 actionnaires au total ont participé à l'assemblée générale 2019. En comptant les voix exprimées par le représentant indépendant, 4'741'260 actions ou 75,4 % du capital-actions étaient représentés à l'assemblée générale. Le procès-verbal ainsi que les résultats des votes à l'assemblée générale peuvent être consultés sur le site Internet de Bell Food Group à l'adresse www.bellfoodgroup.com/assembly-fr.

Quorums et majorités statutaires

L'assemblée générale délibère valablement quel que soit le nombre des actions représentées. Si la loi n'en dispose pas autrement, elle prend ses décisions et procède aux élections à la majorité relative des voix émises attribuées aux actions, les abstentions n'étant pas considérées comme des voix émises.

Convocation de l'assemblée générale et ordre du jour

Le conseil d'administration convoque l'assemblée générale au moins 20 jours calendaires avant la date à laquelle elle doit avoir lieu par voie de publication dans la Feuille officielle suisse du commerce. La convocation peut également s'effectuer au moyen de lettres envoyées à tous les titulaires d'actions nominatives.

Les actionnaires qui représentent seuls ou à plusieurs une valeur nominale de 10 % du capital-actions peuvent demander l'inscription à l'ordre du jour d'un objet de délibération. La requête d'inscription à l'ordre du jour doit être remise par écrit au moins 45 jours avant l'assemblée générale et indiquer l'objet à traiter et les propositions.

Inscriptions au registre des actions

Toutes les actions inscrites au registre des actions avec droit de vote confèrent le droit de vote lors de l'assemblée générale. Afin de garantir une procédure réglementaire, le conseil d'administration fixe, de sa propre appréciation, une date de référence pour la vérification du droit de vote qui précède de quelques jours ouvrables la tenue de l'assemblée générale. La date de référence est publiée sur le site Internet de Bell Food Group à l'adresse www.bellfoodgroup.com/agenda-fr et indiquée sur la convocation à l'assemblée générale.

Clause relative aux prises de contrôle et mesures de défense

Pas de restrictions ou réglementations statutaires.

Organe de révision

KPMG SA, Bâle ; depuis 2019

Réviseur responsable :

Reto Benz, réviseur responsable depuis 2019

L'organe de révision est élu annuellement, sur proposition du conseil d'administration. Une réélection est possible.

Le conseil d'administration supervise les activités de l'organe de révision externe. Trois fois par an, l'organe de révision informe le président du conseil d'administration des constatations faites lors de la vérification des comptes. En outre, il en informe une fois par an l'ensemble du conseil d'administration.

La supervision de l'organe de révision est assurée sur la base de critères d'évaluation approfondis par le président du conseil d'administration, le CEO et le responsable du domaine d'activité Finances/Services de Bell Food Group (CFO). L'attention se porte principalement sur la qualification professionnelle, la capacité de s'imposer, l'indépendance ainsi que sur les relations entretenues avec les équipes d'experts de nos services internes. Par ailleurs, des réflexions externes interviennent également dans l'évaluation.

L'activité de révision de l'organe de révision externe comprend les obligations légales et statutaires, y compris l'évaluation de l'existence du système de contrôle interne (SCI).

Honoraires de révision et autres ¹ en MCHF	2019	2018
Services de révision	850	1 270
Conseil fiscal	68	2
Conseil juridique	115	-
Total	1 033	1 272

¹ Depuis 2019, l'audit externe est effectué par KPMG AG, Bâle. En 2018, PricewaterhouseCoopers, Bâle, était responsable de l'audit.

Politique d'information

Bell Food Group SA publie chaque année son rapport de gestion en février, avec l'ensemble des résultats de l'exercice précédent, ainsi qu'un rapport semestriel en août présentant les résultats du premier semestre de l'année en cours. Ces deux rapports renseignent sur la marche des affaires et les résultats du Bell Food Group. Les développements actuels sont par ailleurs annoncés par le biais de communiqués de presse et du site Internet de l'entreprise.

Le site Internet de Bell Food Group comprend des archives permettant de consulter les rapports annuels, semestriels et des communiqués de presse ad hoc.

Rapports annuels et semestriels :

www.bellfoodgroup.com/report-fr.

Communiqués de presse :

www.bellfoodgroup.com/mediarelease-fr.

Code de conduite :

www.bellfoodgroup.com/code-fr.

Enregistrement dans la liste de distribution des communiqués de presse :

www.bellfoodgroup.com/maillinglist-fr.

10	Éditorial
13	Rapport de situation
35	Corporate Governance
49	Rapport de rémunération
57	Comptes consolidés de Bell Food Group
90	Comptes annuels de Bell Food Group SA

Rapport de rémunération

50	Remarques préliminaires
50	Stratégie et principes de rémunération
51	Le comité de rémunération
51	Bases et éléments de la rémunération du conseil d'administration
53	Bases et éléments de la rémunération de la direction générale du groupe
54	Prêts, crédits et rentes octroyés à des membres du conseil d'administration, de la direction générale du groupe et à leurs proches
55	Rapport de l'organe de révision sur le rapport de rémunération

Rapport de rémunération

Remarques préliminaires

Le rapport de rémunération expose les compétences décisionnelles ainsi que les éléments composant la rémunération des membres du conseil d'administration ainsi que de la direction générale du groupe et fournit des informations sur leurs rapports de participation au capital de Bell Food Group SA.

Ce rapport répond aux dispositions de l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb) ainsi qu'aux dispositions correspondantes du Code suisse des obligations. Il applique pour l'essentiel les recommandations du « Swiss Code of Best Practice for Corporate Governance » d'economiesuisse ainsi que de la directive en matière d'informations relatives à la gouvernance d'entreprise de la bourse suisse SIX Swiss Exchange SA (Directive Corporate Governance, DCG), en tenant compte des statuts, du règlement commercial et d'organisation ainsi que du règlement du comité de rémunération de Bell Food Group SA.

Sans autre mention particulière, le rapport de rémunération se réfère à l'exercice 2019. Les rémunérations sont comptabilisées selon le principe de délimitation.

Stratégie et principes de rémunération

Le système de rémunération de Bell Food Group est conçu de sorte à acquérir des cadres et des spécialistes qualifiés et motivés ainsi qu'à les conserver à long terme. Les rémunérations sont fixées en pesant les intérêts du personnel, du groupe et des actionnaires.

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale procède chaque année à un vote prospectif sur l'enveloppe maximale pouvant être consacrée aux rémunérations des membres du conseil d'administration et de la direction générale du groupe. Par ailleurs, l'assemblée générale se prononce de manière consultative sur le rapport de rémunération de l'exercice écoulé.

Les membres du conseil d'administration sont indemnisés sur une base fixe, sans éléments variables. Leur rémunération se situe dans la fourchette inférieure par rapport à d'autres entreprises cotées en bourse. Le système de rémunération de Bell Food Group SA prévoit également une base de rémunération fixe pour les membres de la direction générale du groupe (salaire de base) ainsi qu'une participation aux résultats en fonction des performances personnelles (rémunération variable).

Les rémunérations maximales approuvées par l'assemblée générale pour l'année 2019 s'élèvent à :

Conseil d'administration	CHF 800 000
Direction générale du groupe	CHF 3 000 000

Dans le cadre du programme de participation du personnel, l'ensemble du personnel de Bell Food Group ainsi que les membres du conseil d'administration peuvent se procurer des actions de Bell Food Group SA avec une réduction de 20% et participer ainsi à l'entreprise. Les actions de collaborateur sont soumises à période de blocage d'une durée de quatre ans.



Statuts :
www.bellfoodgroup.com/statutes-fr

Règlement d'organisation et d'entreprise :
www.bellfoodgroup.com/organisation-fr

Le comité de rémunération

Le comité de rémunération se compose d'au moins deux membres élus individuellement par l'assemblée générale. Seuls les membres du conseil d'administration sont éligibles.

Le comité de rémunération propose pour approbation au conseil d'administration la nature et le montant des rémunérations des membres du conseil d'administration et de la direction générale du groupe. Les rémunérations se situent toujours dans le cadre du budget approuvé par l'assemblée générale. La direction générale du groupe ne dispose d'aucun droit de participation ou de concertation. Le comité de rémunération soumet chaque année le système de rémunération de la société à examen et à évaluation.

En date du 16 avril 2019, l'assemblée générale a confirmé Andreas Land (président) et Irene Kaufmann comme membres du comité de rémunération jusqu'à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire.

Le comité de rémunération se réunit, sur convocation de son président, aussi souvent que la marche des affaires l'exige, mais au moins une fois par année. La durée moyenne des réunions est d'une à deux heure(s). Au cours de l'exercice sous revue, le comité de rémunération a tenu une réunion en présence de l'ensemble de ses membres.

Les représentants du comité de rémunération ne perçoivent pas d'indemnité séparée, celle-ci étant comprise dans les honoraires normaux d'administrateur.

Aucun consultant externe n'a été sollicité.

Bases et éléments de la rémunération du conseil d'administration

L'assemblée générale se prononce une fois par an de manière prospective sur la rémunération maximale allouée au conseil d'administration pour l'année suivante.

Les membres du conseil d'administration perçoivent une rémunération fixe pour leur travail. Son montant, fixé par le conseil d'administration selon sa libre appréciation sur proposition du comité de rémunération, dépend de la fonction (président, vice-président, membre).

Les honoraires sont versés exclusivement en espèces. Cette rémunération comprend un forfait pour frais de 10 %. Les déductions sociales (part de l'employé) sont déduites des 90 % du salaire de base.

Honoraires de base

Les honoraires annuels bruts versés aux membres du conseil d'administration se sont élevés à :

Président	CHF 150 000
Vice-président	CHF 130 000
Membres	CHF 100 000

Cas particuliers

Modalités de paiement des honoraires :

- au prorata en cas de départ d'un membre du conseil d'administration
- en cas de maladie ou d'accident : 100 %

Les représentants de Coop au sein du conseil d'administration de Bell Food Group SA travaillent sur une base de mandat. Leurs honoraires sont versés au constituant du mandat.

Rémunération variable

Le conseil d'administration ne perçoit pas de rémunération variable.

Rémunérations au conseil d'administration (audité) 2019 en KCHF	Honoraires de base en espèces (brut)	Contributions de l'employeur aux assurances sociales	Total
Hansueli Loosli, président ¹	150		150
Irene Kaufmann, vice-présidente ¹	130		130
Reto Conrad, membre ^{1,2}	29		29
Andreas Land, membre	100		100
Doris Leuthard, membre ^{1,3}	71		71
Werner Marti, membre	100	6	106
Jean G. Villot, membre	100	4	104
Philipp Wyss, membre ¹	100		100
Ensemble du conseil d'administration en 2019	780	10	789

1 Les honoraires sont versés au constituant du mandat, groupe Coop Société Coopérative.

2 A quitté le conseil d'administration au 16 avril 2019.

3 Elu au conseil d'administration le 16 avril 2019.

Rémunérations au conseil d'administration (audité) 2018 en KCHF (année précédente)	Honoraires de base en espèces (brut)	Contributions de l'employeur aux assurances sociales	Total
Hansueli Loosli, président ¹	150		150
Irene Kaufmann, vice-présidente ¹	130		130
Jörg Ackermann, membre ^{1,2}	28		28
Reto Conrad, membre ¹	100		100
Andreas Land, membre	100		100
Werner Marti, membre	100	6	106
Jean G. Villot, membre ³	73	3	76
Philipp Wyss, membre ^{1,3}	73		73
Ensemble du conseil d'administration en 2018	753	9	761

1 Les honoraires sont versés au constituant du mandat, groupe Coop Société Coopérative.

2 A quitté le conseil d'administration au 10 avril 2018.

3 Elu au conseil d'administration le 10 avril 2018.

Portefeuille d'actions

Les membres du conseil d'administration n'ont pas l'obligation de posséder des actions de Bell Food Group SA. Ils sont toutefois libres d'en acquérir sur le marché. En outre, ils peuvent également prendre part au programme de participation du personnel de Bell Food Group

et obtenir des actions aux mêmes conditions que l'ensemble du personnel.

En date des 31 décembre 2018 et 2019, les membres du conseil d'administration détenaient le nombre suivant d'actions de Bell Food Group SA :

Actions détenues par le conseil d'administration au 31.12. (nombre)	2019			2018		
	Nombre d'actions librement négociables	Nombre d'actions bloquées	Nombre d'actions Total	Nombre d'actions librement négociables	Nombre d'actions bloquées	Nombre d'actions Total
Hansueli Loosli, président	920	300	1 220	820	350	1 170
Irene Kaufmann, vice-présidente	812	400	1 212	712	400	1 112
Reto Conrad, membre	N/A	N/A	N/A	0	0	0
Andreas Land, membre	200	500	700	100	500	600
Doris Leuthard, membre	0	0	0	N/A	N/A	N/A
Werner Marti, membre	670	300	970	570	400	970
Jean G. Villot, membre	234	0	234	234	0	234
Philipp Wyss, membre	0	0	0	0	0	0

Bases et éléments de la rémunération de la direction générale du groupe

L'assemblée générale se prononce une fois par an de manière prospective sur la rémunération maximale allouée à la direction générale du groupe.

Si des membres de la direction générale du groupe sont nommés après l'approbation des rémunérations fixes, la somme totale approuvée par l'assemblée générale peut être dépassée si nécessaire de 50 % au maximum au prorata jusqu'à la prochaine assemblée générale.

Les membres de la direction générale du groupe perçoivent un salaire de base fixe pour leur travail ainsi qu'une rémunération variable en fonction des performances personnelles.

Salaire de base

Le salaire de base, qui tient compte des expériences et compétences de chaque personne, repose sur une convention relevant du droit du travail, laquelle est réexaminée chaque année et adaptée si nécessaire. Le conseil d'administration fixe le salaire de base selon sa libre appréciation, en tenant compte d'entreprises de comparaison, et dans le cadre de l'enveloppe maximale allouée par l'assemblée

générale pour l'ensemble des rémunérations. Les entreprises servant de comparaison sont actives dans la branche alimentaire et cotées en Suisse (small caps), en plus des sociétés du groupe Coop. Par ailleurs, un forfait pour frais est versé aux membres de la direction générale du groupe et un véhicule de fonction est mis à leur disposition.

Rémunération variable

Les membres de la direction générale du groupe perçoivent une participation aux résultats en fonction des performances personnelles. La composante variable dépend de la réalisation des objectifs budgétaires internes au niveau du résultat du groupe avant minorités ainsi que de l'atteinte des objectifs individuels. La réalisation des objectifs budgétaires à 90 % et des objectifs individuels à 10 % constitue la base de calcul pour le versement de la participation aux résultats. La rémunération variable, qui ne doit pas excéder 24 % du salaire de base, est perçue à raison d'au moins 50 % en actions. Ces actions sont attribuées avec une décote de 20 % assortie d'une durée de blocage de quatre ans. La rémunération variable est versée (en espèces et par transfert d'actions) en avril de l'année suivante pour l'exercice écoulé.

Lorsque les objectifs fixés sont atteints à 100 %, la part de la rémunération variable représente	20 %
La rémunération variable ne peut excéder	24 %
Base de calcul	90 % pour réalisation des objectifs du groupe avant minorités 10 % atteinte individuelle des objectifs
Versement	50 % en actions de Bell Food Group SA avec une décote de 20 % 50 % en espèces
Décision	Conseil d'administration

Rapports contractuels

Les contrats de travail des membres de la direction générale du groupe sont conclus pour une durée indéterminée. Le délai de résiliation des contrats de travail à durée indéterminée

de la direction générale du groupe est de douze mois pour la fin d'un mois civil. Il n'y a pas d'interdictions de concurrence au-delà du rapport de travail.

Rémunérations à la direction générale du groupe (audité) 2019 en KCHF	Versement en espèces (brut) Salaire de base	Rémunération variable	Rémunération variable en actions	Contributions de l'employeur aux assurances sociales	Total
Lorenz Wyss	617	0	0	182	798
Autres membres de la direction générale du groupe ¹	1 485	0	0	400	1 885
Ensemble de la direction générale du groupe 2019	2 102	0	0	581	2 683

¹ Volker Baltes et Xavier Buro ont rejoint la direction générale du groupe au 1^{er} juillet 2019. Daniel Böhny et Christian Schröder ont quitté cet organe à la même date.

Rémunérations à la direction générale du groupe (audité) 2018 en KCHF	Versement en espèces (brut) Salaire de base	Rémunération variable	Rémunération variable en actions	Contributions de l'employeur aux assurances sociales	Total
Lorenz Wyss	607	0	0	168	775
Autres membres de la direction générale du groupe	1 382	0	0	287	1 669
Ensemble de la direction générale du groupe 2018	1 989	0	0	455	2 444

Portefeuille d'actions

Les membres de la direction générale du groupe n'ont pas l'obligation de posséder des actions de Bell Food Group SA. Ils sont toutefois libres d'en acquérir sur le marché. En outre, ils peuvent également prendre part au

programme de participation du personnel de Bell Food Group.

En date des 31 décembre 2018 et 2019, les membres de la direction générale du groupe détenaient le nombre suivant d'actions de Bell Food Group SA :

Portefeuille d'actions au 31.12. (nombre)	2019			2018		
	Nombre d'actions librement négociables	Nombre d'actions bloquées	Nombre d'actions Total	Nombre d'actions librement négociables	Nombre d'actions bloquées	Nombre d'actions Total
Lorenz Wyss	1 031	369	1 400	778	520	1 298
Volker Baltes ¹	0	100	100	N/A	N/A	N/A
Daniel Böhny ¹	N/A	N/A	N/A	400	0	400
Xavier Buro ¹	0	100	100	N/A	N/A	N/A
Christian Schröder ¹	N/A	N/A	N/A	120	130	250
Marco Tschanz	488	570	1 058	388	570	958

¹ Volker Baltes et Xavier Buro ont rejoint la direction générale du groupe le 1^{er} juillet 2019. Daniel Böhny et Christian Schröder ont quitté cette organe à la même date.

Prêts, crédits et rentes à des membres du conseil d'administration, de la direction générale du groupe et à leurs proches

Les statuts ne prévoient pas d'octroyer des prêts et des crédits aux membres du conseil d'admini-

nistration et/ou la direction générale du groupe. Il n'y en a pas non plus qui soient en suspens.

Au cours de l'exercice 2019, aucun prêt, crédit ou rémunération n'a été octroyé à des proches ; aucune rémunération n'a été versée à d'anciens membres du conseil d'administration de la direction générale du groupe ou à leurs proches.

Rapport de l'organe de révision sur le rapport de rémunération

Rapport de l'organe de révision à l'assemblée générale de Bell Food Group SA, Basel

Nous avons effectué l'audit du rapport de rémunération ci-joint de Bell Food Group SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019. La vérification s'est limitée aux indications selon les articles 14 à 16 de l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb) dans les tableaux marqués de l'indication « audité » aux pages 52 et 54 du rapport de rémunération.

Responsabilité du conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement et de la présentation sincère du rapport de rémunération conformément à la loi et à l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb) incombe au conseil d'administration. Il est également responsable de la définition des principes de rémunération et de la fixation des rémunérations individuelles.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur le rapport de rémunération ci-joint. Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles d'éthique et que notre audit soit planifié et réalisé de telle façon qu'il nous permette de constater avec une assurance raisonnable que le rapport de rémunération est conforme à la loi et aux articles 14 à 16 de l'ORAb.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les indications relatives aux indemnités, prêts et crédits selon les articles 14 à 16 ORAb contenues dans le rapport de rémunération. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que le rapport de rémunération puisse contenir des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Cet audit comprend en outre une évaluation de l'adéquation des méthodes d'évaluation appliquées des éléments de rémunération ainsi qu'une appréciation de la présentation du rapport de rémunération dans son ensemble.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, le rapport de rémunération de Bell Food Group SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019 est conforme à la loi et aux articles 14 à 16 de l'ORAb.

KPMG SA

Reto Benz
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Carolin Widenmayer
Expert-réviseur agréée

Bâle, le 4 février 2020

Dates importantes

Clôture des comptes
31 décembre

Assemblée générale de Bell Food Group SA
17 mars 2020

Publication des résultats du 1^{er} semestre 2020
13 août 2020

Publication des résultats 2020
février 2021

D'autres dates sont publiées sur le site Internet de Bell Food Group, sous l'adresse www.bellfoodgroup.com/agenda-fr.

Contacts

Les interlocuteurs et les possibilités de contact pour toute information complémentaire sur Bell Food Group sont indiqués en page 98 du présent rapport annuel ainsi que sur le site Internet.

Corporate Communication :
www.bellfoodgroup.com/contact-fr

Registre des actions :
www.bellfoodgroup.com/shareregistry-fr

10	Éditorial
13	Rapport de situation
35	Corporate Governance
49	Rapport de rémunération
58	Comptes consolidés de Bell Food Group
90	Comptes annuels de Bell Food Group SA

Rapport financier

58 Comptes consolidés de Bell Food Group

Bilan consolidé
Compte de résultat consolidé
Flux de fonds consolidé
Justification des fonds propres consolidés
Annexe aux comptes consolidés
Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

90 Comptes annuels de Bell Food Group SA

Bilan
Compte de résultat
Annexe
Répartition du bénéfice au bilan et des réserves
Rapport sur l'audit des comptes annuels

Comptes consolidés de Bell Food Group

Bilan consolidé

en mio CHF	Annexe	31.12.2019	Part	31.12.2018	Part
Disponibilités	1	202,0		242,8	
Titres		1,9		1,1	
Créances de livraisons et prestations	2	403,1		424,4	
Autres créances à court terme	3	55,0		50,5	
Stocks	4	426,3		412,6	
Comptes de régularisation actifs	5	15,6		17,8	
Actifs circulants		1 103,9	40,7 %	1 149,1	42,3 %
Immobilisations financières	8	57,0		53,4	
Immobilisations incorporelles	9	248,5		272,1	
Immobilisations corporelles	10	1 302,6		1 243,5	
Actifs immobilisés		1 608,2	59,3 %	1 569,0	57,7 %
Actifs		2 712,0	100,0 %	2 718,2	100,0 %
Engagements financiers à court terme	11	13,3		3,7	
Dettes sur livraisons et prestations		264,2		243,7	
Autres engagements à court terme	6	18,4		22,2	
Provisions à court terme	12	6,4		5,0	
Comptes de régularisation passifs	7	153,9		142,0	
Fonds étrangers à court terme		456,2	16,8 %	416,6	15,3 %
Engagements financiers à long terme	11	864,2		899,8	
Provisions à long terme	12	104,4		111,8	
Fonds étrangers à long terme		968,6	35,7 %	1 011,6	37,2 %
Fonds étrangers		1 424,7	52,5 %	1 428,2	52,5 %
Capital-actions		3,1		3,1	
Réserves de capitaux		216,0		251,0	
Réserves de bénéfices		1 144,6		1 055,3	
Différences de conversion		-123,0		-107,0	
Actions propres	21	-3,3		-2,3	
Bénéfice de l'exercice		49,6		89,3	
Fonds propres avant part de tiers au capital		1 287,1	47,5 %	1 289,4	47,4 %
Part de tiers au capital		0,2		0,5	
Fonds propres		1 287,3	47,5 %	1 290,0	47,5 %
Passifs		2 712,0	100,0 %	2 718,2	100,0 %

Compte de résultat consolidé

en mio CHF	Annexe	2019	Part	2018	Part
Produits nets d'exploitation	15/16	4 013,0	100,0%	4 059,4	100,0%
Charges de matières premières et de matières consommables		2 460,5	61,3%	2 492,2	61,4%
Résultat brut d'exploitation		1 552,5	38,7%	1 567,2	38,6%
Charges de personnel	17	818,5	20,4%	808,3	19,9%
Loyers		42,3		42,6	
Énergie, matériaux d'exploitation et auxiliaires		76,0		77,8	
Réparations et entretien		98,8		102,5	
Transports externes		126,4		127,6	
Publicité		39,6		40,0	
Autres charges d'exploitation		69,0		63,0	
Charges d'exploitation	20	1 270,7	31,7%	1 261,8	31,1%
Résultat d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA)		281,8	7,0%	305,4	7,5%
Amortissements sur immobilisations incorporelles	9	8,3		8,7	
Amortissements sur goodwill	9	27,4		32,7	
Amortissements sur immobilisations corporelles	10/20	150,9		123,3	
Résultat d'exploitation avant intérêts et impôts (EBIT)		95,3	2,4%	140,6	3,5%
Résultat financier	18	-19,1		-14,7	
Résultat des sociétés associées		3,0		1,8	
Bénéfice d'exploitation avant impôts (EBT)		79,2	2,0%	127,8	3,1%
Impôts	19	29,7		34,6	
Bénéfice d'exploitation après impôts		49,5	1,2%	93,2	2,3%
Part de tiers au bénéfice		-0,1		3,9	
Bénéfice de l'exercice		49,6	1,2%	89,3	2,2%
Bénéfice net par action (en CHF, dilué et non dilué)	22	7,90		16,89	

Flux de fonds consolidé

en mio CHF	Annexe	2019	2018
Bénéfice d'exploitation après impôts		49,5	93,2
Amortissements sur immobilisations corporelles	10	123,5	123,3
Amortissements sur immobilisations incorporelles	9	35,6	41,5
Amortissements exceptionnels	20	27,4	-
Autres produits (-)/charges (+) sans contrepartie de trésorerie		14,4	8,9
Produits (-)/pertes (+) issus sur cession d'immobilisations corporelles		-0,2	-1,1
Dividende de sociétés associées		0,4	0,4
Résultat des sociétés associées		-3,0	-1,8
Produits (-)/pertes (+) issus sur cession de participations		-	-
Augmentation (+) et diminution (-) des provisions		3,2	1,9
Augmentation (-) et diminution (+) des créances		7,9	7,8
Augmentation (-) et diminution (+) des stocks		-24,1	2,5
Augmentation (-) et diminution (+) des comptes de régularisation actifs		2,1	2,9
Augmentation (+) et diminution (-) des engagements		17,0	39,3
Augmentation (+) et diminution (-) des comptes de régularisation passifs		-2,1	4,9
Flux de fonds relatifs à l'exploitation		251,6	323,7
Investissements (-)/désinvestissement (+) de titres		-0,7	0,9
Investissements dans des participations et immobilisations financières		-4,7	-237,9
Reprise (+)/cession (-) de disponibilités		-	16,3
Désinvestissements des participations et immobilisations financières		0,5	0,9
Investissements dans des immobilisations incorporelles		-10,2	-7,3
Désinvestissements des immobilisations incorporelles		0,1	0,0
Investissements dans des immobilisations corporelles		-215,9	-219,0
Désinvestissements des immobilisations corporelles		3,5	3,2
Flux de fonds relatifs aux investissements		-227,5	-442,9
Emprunt (+)/remboursement (-) d'engagements financiers à court terme		0,2	-82,6
Emprunt (+)/remboursement (-) d'engagements financiers à long terme		-26,2	-
Émission (+) d'emprunts obligataires		-	350,0
Libération (-) d'emprunts obligataires		-	-175,0
Paiements provenant d'augmentations de capital		-	603,2
Reprise (-)/cession (+) de participations minoritaires		-0,2	-380,9
Investissements (-)/désinvestissements (+) dans des actions propres		-1,4	-1,0
Dividende		-34,7	-32,1
Flux de fonds relatifs aux opérations financières		-62,2	281,6
Solde des flux de fonds		-38,1	162,4
Disponibilités au 01.01.		242,8	83,0
Influence des comptes libellés en monnaies étrangères sur les disponibilités		-2,7	-2,6
Variation des disponibilités		-38,1	162,4
Disponibilités au 31.12.		202,0	242,8

Justification des fonds propres consolidés

en mio CHF	Capital- actions	Réserves de capitaux	Réserves de bénéfices	Différences de conversion	Actions propres	Bénéfice de l'exercice	Fonds propres avant part de tiers au capital	Part de tiers au capital	Fonds propres
Fonds propres au 01.01.2019	3,1	251,0	1 055,3	-107,0	-2,3	89,3	1 289,4	0,5	1 290,0
Modification du périmètre de consolidation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prise de participation	-	-	-	-	-	-	-	-0,2	-0,2
Répartition du bénéfice	-	-	89,3	-	-	-89,3	-	-	-
Dividende	-	-34,5	-	-	-	-	-34,5	-0,1	-34,7
Achat/vente actions propres	-	-0,5	-	-	-1,0	-	-1,4	-	-1,4
Bénéfice de l'exercice	-	-	-	-	-	49,6	49,6	-0,1	49,5
Influence du taux de change	-	-	-	-16,0	-	-	-16,0	-0,0	-16,0
Fonds propres au 31.12.2019	3,1	216,0	1 144,6	-123,0	-3,3	49,6	1 287,1	0,2	1 287,3
Fonds propres au 01.01.2018	2,0	-217,0	980,7	-85,9	-2,2	106,5	784,1	0,2	784,3
Modification du périmètre de consolidation	-	-	-	-	-	-	-	84,7	84,7
Augmentation de capital	1,1	602,0	-	-	-	-	603,2	-	603,2
Prise de participation	-	-133,1	-	-	-	-	-133,1	-87,8	-220,9
Répartition du bénéfice	-	-	106,5	-	-	-106,5	-	-	-
Dividende	-	-	-31,9	-	-	-	-31,9	-0,2	-32,1
Achat/vente actions propres	-	-0,9	-	-	-0,1	-	-1,0	-	-1,0
Bénéfice de l'exercice	-	-	-	-	-	89,3	89,3	3,9	93,2
Influence du taux de change	-	-	-	-21,1	-	-	-21,1	-0,3	-21,4
Fonds propres au 31.12.2018	3,1	251,0	1 055,3	-107,0	-2,3	89,3	1 289,4	0,5	1 290,0

Les réserves non distribuables de Bell Food Group SA s'élèvent à CHF 1,6 million (année précédente : CHF 1,6 million).

Annexe aux comptes consolidés

Principes de consolidation

Méthode de comptabilité

Les principes de consolidation, d'évaluation, de répartition et de présentation sont conformes à toutes les recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC). Ils sont appliqués à toutes les sociétés du périmètre de consolidation.

Périmètre de consolidation

L'ensemble des participations de Bell Food Group SA, dans lesquelles Bell Food Group détient, directement ou indirectement, plus de 50 % des droits de vote ou exerce la direction par un accord contractuel sont incluses dans les présents bilan et compte de résultat. Les parts de sociétés supérieures à 20 % des voix, mais inférieures à 50 %, sont évaluées et prises en compte dans le bilan selon la part effective des fonds propres. Les sociétés dans lesquelles Bell Food Group détient moins de 20 % des actions sont comptabilisées à leur valeur boursière au 31 décembre comme immobilisations financières. En l'absence de valeur boursière, l'évaluation s'effectue à la valeur d'acquisition moins une correction de valeur en cas de diminution de celle-ci. L'aperçu des participations et leur traitement dans les présents résultats du groupe ainsi que les sociétés associées figurent aux pages 83 et 84 du rapport de gestion.

Comptes libellés en monnaies étrangères

Les bilans des sociétés en monnaies étrangères sont convertis au cours de fin d'année au 31 décembre, de même, les comptes de résultat de ces sociétés sont convertis au cours moyen de l'exercice. Les écarts de conversion du bilan d'entrée et du bilan de clôture ainsi que ceux découlant de l'utilisation de taux de conversion différents entre le bilan et le compte de résultat sont compensés sans incidence sur le résultat.

Taux de conversion

		2019	2018
Bilan	EUR 1	= CHF 1,0854	= CHF 1,1269
	CZK 1	= CHF 0,0427	= CHF 0,0438
	HUF 100	= CHF 0,3284	= CHF 0,3511
	PLN 1	= CHF 0,2550	= CHF 0,2620
	USD 1	= CHF 0,9662	= CHF 0,9842
	GBP 1	= CHF 1,2757	= CHF 1,2598
	RON 1	= CHF 0,2269	= CHF 0,2416
	Compte de résultat	EUR 1	= CHF 1,1126
CZK 1		= CHF 0,0433	= CHF 0,0450
HUF 100		= CHF 0,3421	= CHF 0,3622
PLN 1		= CHF 0,2589	= CHF 0,2711
USD 1		= CHF 0,9939	= CHF 0,9778
GBP 1		= CHF 1,2678	= CHF 1,3056
RON 1		= CHF 0,2345	= CHF 0,2482

Méthode de consolidation

Consolidation des actifs et passifs, chiffres d'affaires internes et bénéfices intermédiaires

Tous les avoirs et les engagements internes au groupe sont réciproquement compensés et éliminés dans le cadre de la consolidation. Les différences résultant de l'utilisation de taux de change différents pour la conversion des états financiers des participations libellés en devises étrangères sont comptabilisées directement dans les capitaux propres sans incidence sur le résultat. Toutes les livraisons et prestations internes au groupe sont compensées et éliminées dans le cadre de la consolidation.

Consolidation du capital

La consolidation du capital s'effectue selon la méthode de l'acquisition (« purchase method »). Cela signifie que les actifs et les passifs sont évalués à leur valeur actuelle au moment de l'acquisition. Les actifs nets réévalués sont compensés par le prix d'achat, les frais d'acquisition étant ajoutés au prix d'achat. Des adaptations du prix d'acquisition en fonction de futurs résultats font l'objet d'évaluations. En cas d'écart entre une estimation et le prix d'acquisition définitif, le goodwill est adapté en conséquence. Le goodwill déterminé de cette manière est activé et amorti linéairement par le compte de résultat. La durée d'amortissement est calculée sur la base d'une durée d'utilisation prévisionnelle des potentiels commerciaux et de synergies escomptés qui sont à l'origine du goodwill. La durée maximale d'amortissement est de 15 ans dans des cas justifiés. En cas de goodwill négatif, celui-ci est imputé au compte de résultat dès la première consolidation.

Transactions de participations minoritaires

Les transactions de participations minoritaires n'entraînant pas de changement de méthode de consolidation sont directement imputées aux fonds propres sans incidence sur le résultat. La différence entre le prix de la transaction et la part correspondante de la participation minoritaire est affectée aux réserves de capitaux. Les coûts de transaction seront ajoutés au prix de la transaction. L'acquisition complète de Hilcona au 1^{er} septembre 2017 et le rachat progressif des parts minoritaires de Hügli en 2018 ont été intégralement présentés dans les fonds propres.

Principes d'évaluation

Principes généraux d'évaluation

Par principe, la valeur historique est retenue. Les actifs circulants sont alors évalués en fonction de leur valeur d'acquisition ou à une valeur de marché inférieure. Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements imposés par la gestion d'entreprise. Les mêmes principes d'évaluation sont appliqués à l'ensemble des sociétés du groupe.

Disponibilités

Les disponibilités contiennent des dépôts à terme et créances comptables ayant une échéance restante inférieure à 90 jours.

Titres

Les titres comprennent les titres négociables et sont portés au bilan au cours du 31 décembre.

Créances

Les pertes décelables et encourues sont imputées sur le compte de résultat l'année où elles sont survenues. La correction de valeur pour des réserves pour débiteurs douteux représente 1% du portefeuille de créances sur la base de valeurs d'expérience. Le montant total de ces corrections apparaît dans l'annexe.

Stocks

L'évaluation des stocks s'effectue selon la « méthode FIFO », aux coûts de production. En cas de stocks exigeant une durée de maturation très longue, l'évaluation s'effectue à leur valeur d'achat en moyenne glissante. Les dépréciations par rapport à la valeur d'acquisition ont été prises en compte. Dans la mesure où ils sont identifiables, les risques sur les stocks ont été pris en compte.

Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières comprennent des titres non cotés. Ceux-ci sont portés au bilan à leur valeur d'acquisition ou à la valeur vénale si celle-ci est inférieure.

Immobilisations corporelles

L'évaluation des immobilisations corporelles s'effectue à la valeur d'acquisition, déduction faite des rabais, remboursements et escomptes reçus. Les amortissements sont imputés sur une base linéaire, en fonction de la durée d'utilisation. Les pertes de valeur sont comptabilisées en tant qu'amortissements non planifiés au cours de la période correspondante.

Durée d'utilisation des immobilisations corporelles	en années
Bâtiments administratifs et de production	30 – 40
Machines et dispositifs	8 – 10
Installations	10 – 15
Véhicules	3 – 7
Mobilier	5 – 10
Matériel informatique	4

Les objets en leasing financier sont capitalisés et amortis sur leur durée d'utilisation normale régulière. Les passifs correspondants sont indiqués dans la rubrique « Engagements financiers ». Dans le cadre de grands projets, la capitalisation des immobilisations corporelles autogénérées est possible, à condition que les dépenses engagées puissent être enregistrées et mesurées individuellement et que le projet puisse être utilisé sur plusieurs années.

Dans le cadre de regroupements d'entreprises, les immobilisations sont réévaluées à leur valeur actuelle. Les coûts d'acquisition cumulés et les amortissements cumulés des immobilisations acquises sont déterminés. Par la suite, des réévaluations ou dévaluations importantes des actifs individuels à la valeur actuelle sont effectuées. Dans le cadre d'une dernière étape, les amortissements cumulés sont adaptés de manière à évaluer les immobilisations reprises à leur valeur actuelle à la date de rachat dans une approche nette. La durée d'amortissement est adaptée aux principes d'évaluation de Bell Food Group avec prise en considération de la durée d'utilisation économique restante. Les immobilisations reprises font l'objet d'une présentation brute dans les annexes correspondantes.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent les logiciels, les frais coursus et les paiements anticipés, des droits de marques acquis ainsi que le goodwill. Les immobilisations incorporelles sont capitalisées si elles sont clairement identifiables, définissables de façon fiable et si elles apportent des avantages mesurables sur plusieurs années à Bell Food Group. Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition avec déduction des rabais, remboursements et escomptes reçus. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire sur la durée d'utilisation de l'actif. Les éléments du goodwill sont amortis sur une période maximale de 15 ans dans les cas justifiés.

Durée d'utilisation des immobilisations incorporelles	en années
Logiciel	4
Droits de marques	8
Goodwill	8 – 15

Dépréciations de valeur (impairments)

La recouvrabilité des actifs non courants est évaluée annuellement s'il existe des indices d'une dépréciation. La valeur réalisable est déterminée sur la base d'un modèle des flux de trésorerie actualisés (Discounted Cash Flow – « DCF »), en tenant compte de données actualisées résultant d'une planification pluriannuelle relative à l'évolution économique. Si la valeur comptable est supérieure à la valeur réalisable, il est procédé à une adaptation avec effet sur le résultat, comptabilisée au titre des amortissements non planifiés.

Engagements et produits constatés d'avance

Des dettes résultant de livraisons et de prestations, ainsi que d'autres engagements et des produits constatés d'avance, sont pris en compte à leurs valeurs nominales.

Engagements financiers

Les engagements financiers sont pris en compte à leurs valeurs nominales. D'éventuelles charges financières sont activées et dissoutes avec effet sur le résultat pendant la durée de l'engagement financier.

Provisions

Une provision est comptabilisée si l'obligation est une obligation actuelle, juridique ou implicite, qui se rapporte à un événement passé et qui entraînera probablement une sortie de ressources. Le montant de l'obligation doit pouvoir être estimé de manière fiable.

Si la réalisation d'une obligation actuelle est improbable, l'obligation est présentée comme un engagement éventuel dans l'annexe aux comptes consolidés.

Impôts latents

La délimitation des impôts latents sur les bénéfices repose sur une approche orientée vers le bilan et englobe par principe tout impact fiscal futur.

Les impôts latents sur les bénéfices sont provisionnés sur toutes les différences entre les « valeurs RPC » et les valeurs comptables fiscalement déterminantes selon la « méthode liability ». Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés entre eux dans la mesure où ils se rapportent à la même entité imposable. Les impôts différés sur les différences de change résultant de l'évaluation des prêts du groupe à caractère de fonds propres sont comptabilisés dans les fonds propres. La variation de tous les impôts différés est comptabilisée dans le compte de résultat. Aucun actif d'impôt différé n'est comptabilisé sur les pertes reportées. Le calcul du montant annuel d'impôt s'effectue sur la base du taux d'impôt en vigueur pour la société concernée à la date du bilan. Les taux d'impôt applicables à Bell Food Group sont :

	2019	2018
Suisse	14,50 %	20,80 %
Liechtenstein	12,50 %	12,50 %
Allemagne	28,00 %	33,00 %
France	33,00 %	33,00 %
Autriche	25,00 %	25,00 %
Autres pays	25,00 %	25,00 %

Obligations de prévoyance

Bell Food Group dispose, pour la plupart de ses collaborateurs, de plans de prévoyance en conformité avec les dispositions légales du pays concerné. Les plans individuels couvrent les risques liés à la vieillesse, au décès et à l'invalidité. La plupart des plans sont financés par des contributions de l'employeur et des employés, lesquelles sont calculées en pourcentage du salaire assuré. Les variations des réserves de contribution de l'employeur ainsi que les conséquences économiques d'un excédent ou d'un déficit sont comptabilisées dans les charges de personnel. Un avantage économique n'est pas capitalisé.

Réserves de capitaux

Depuis 2017, les réserves de capitaux sont présentées comme une composante distincte des fonds propres. Le résultat de transactions, les dividendes sur les actions propres, transactions de participations minoritaires ainsi que les distributions provenant des réserves issues d'apports de capital de Bell Food Group SA sont affectés à ce poste de fonds propres.

Par ailleurs, une augmentation de capital de Bell Food Group SA a eu lieu le 7 juin 2018. L'agio et les frais liés à l'augmentation de capital sont reflétés dans les réserves de capitaux.

Participation des collaborateurs

Le conseil d'administration de Bell Food Group SA peut permettre une fois par an à l'ensemble du personnel de Bell Food Group ainsi qu'aux membres du conseil d'administration de Bell Food Group SA d'acquérir au maximum 100 actions à des conditions préférentielles.

En outre, la moitié de la participation aux bénéfices de Bell Food Group SA attribuée aux membres de la direction du groupe et aux cadres supérieurs peut être versée en titres de Bell Food Group SA. Les titres remis dans ce cadre sont comptabilisés par le biais des charges de personnel, au cours déterminant au moment de l'attribution.

Produit net et réalisation de gains

Le produit net englobe tous les gains issus de la vente de viande, poisson, volaille et produits de la gamme Convenience (vente de marchandises) ainsi que le produit issu de la vente de produits d'abattage et dérivés, de services logistiques à des proches et autres gains. Des réductions de produits, rabais, escomptes et remboursements aux clients sont déduits des produits bruts. Les gains sont comptabilisés lors de la transmission des droits de propriété et risques à l'acheteur. Les services logistiques sont des transactions intermédiaires pour lesquelles seule la valeur de la prestation directement fournie est présentée en tant que produit net.

Événements postérieurs à la date du bilan

Il n'y a pas eu d'événements postérieurs à la date du bilan nécessitant une publication.

Annexe aux comptes consolidés

1. Disponibilités

en mio CHF	31.12.2019	Part	31.12.2018	Part
Caisses	0,4	0,2 %	0,4	0,2 %
Avoirs en banque à vue	201,2	99,6 %	242,1	99,7 %
Dépôts à terme et créances comptables	0,4	0,2 %	0,2	0,1 %
Disponibilités	202,0	100,0 %	242,8	100,0 %

Répartition par devises

CHF	133,9	66,3 %	153,8	63,3 %
EUR	60,1	29,8 %	82,9	34,2 %
Autres devises	8,0	3,9 %	6,1	2,5 %
Répartition par devises	202,0	100,0 %	242,8	100,0 %

2. Créances de livraisons et prestations

en mio CHF	31.12.2019	Part	31.12.2018	Part
Créances de livraisons et prestations	408,4	101,3 %	429,1	101,1 %
Correction de valeur	-5,2	-1,3 %	-4,7	-1,1 %
Créances de livraisons et prestations	403,1	100,0 %	424,4	100,0 %

3. Autres créances à court terme

en mio CHF	31.12.2019	Part	31.12.2018	Part
Impôts sur le bénéfice	1,0	1,8 %	0,3	0,5 %
Autres	54,0	98,2 %	50,2	99,5 %
Autres créances à court terme	55,0	100,0 %	50,5	100,0 %

4. Stocks

en mio CHF	31.12.2019	Part	31.12.2018	Part
Matières premières et produits finis	365,2	85,7 %	352,4	85,4 %
Matériaux auxiliaires et marchandises	72,9	17,1 %	69,6	16,9 %
Corrections de valeur	-11,8	-2,8 %	-9,4	-2,3 %
Stocks	426,3	100,0 %	412,6	100,0 %

5. Comptes de régularisation actifs

en mio CHF	31.12.2019	Part	31.12.2018	Part
Impôts sur le bénéfice	0,1	0,6 %	1,8	10,2 %
Personnel	2,0	12,9 %	1,9	10,9 %
Autres	13,5	86,5 %	14,0	79,0 %
Comptes de régularisation actifs	15,6	100,0 %	17,8	100,0 %

6. Autres engagements à court terme

en mio CHF	31.12.2019	Part	31.12.2018	Part
Impôts sur le bénéfice	8,1	44,0 %	6,5	29,4 %
Dividende	0,0	0,0 %	0,0	0,1 %
Autres	10,3	56,0 %	15,7	70,5 %
Autres engagements à court terme	18,4	100,0 %	22,2	100,0 %

7. Comptes de régularisation passifs

en mio CHF	31.12.2019	Part	31.12.2018	Part
Impôts sur le bénéfice	12,0	7,8 %	19,1	13,5 %
Personnel	44,2	28,7 %	41,5	29,2 %
Autres	97,6	63,5 %	81,3	57,3 %
Comptes de régularisation passifs	153,9	100,0 %	142,0	100,0 %

8. Immobilisations financières

en mio CHF	Participations dans sociétés associées	Prêts	Fonds propres de la fondation	Impôts latents actifs	Autres immob. financières	Total
Valeur nette comptable au 01.01.2019	49,0	2,9	–	–	1,6	53,4
Modification du périmètre de consolidation	–	–	–	–	–	–
Investissements	–	0,5	–	–	1,1	1,6
Désinvestissements/dividendes de sociétés associées	–0,4	–0,3	–	–	–0,2	–0,8
Réévaluation	3,0	–0,0	–	–	–	3,0
Regroupement	–	–0,2	–	–	–	–0,2
Influence du taux de change	–0,0	–0,0	–	–	–0,0	–0,0
Valeur nette comptable au 31.12.2019	51,6	2,9	–	–	2,5	57,0
Valeur nette comptable au 01.01.2018	47,5	3,3	–	–	0,7	51,6
Modification du périmètre de consolidation	–	–	–	–	0,0	0,0
Investissements	–	–	–	–	1,1	1,1
Désinvestissements/dividendes de sociétés associées	–0,4	–0,4	–	–	–0,5	–1,3
Réévaluation	1,8	–	–	–	–0,0	1,8
Regroupement	–	–	–	–	0,2	0,2
Influence du taux de change	–	–0,1	–	–	–0,0	–0,1
Valeur nette comptable au 31.12.2018	49,0	2,9	–	–	1,6	53,4

Annexe aux comptes consolidés

9. Immobilisations incorporelles

en mio CHF	Goodwill	Marques, brevets et licences	Logiciel	Acomptes et frais cumulés	Autres immob. incorporelles	Total
Valeur nette comptable au 01.01.2019	247,3	0,1	21,3	3,4	0,0	272,1
Valeur d'acquisition au 01.01.2019	471,6	11,0	76,9	3,4	1,4	564,2
Modification du périmètre de consolidation	-	3,7	-	-	-	3,7
Investissements	-	0,2	5,8	3,5	0,7	10,2
Désinvestissements/cessations d'activité	-	-0,0	-0,9	-0,0	-0,0	-1,0
Regroupement	-	-	5,0	-3,2	-	1,9
Influence du taux de change	-8,6	-0,3	-1,1	-0,0	-0,1	-10,0
Valeur d'acquisition au 31.12.2019	463,0	14,6	85,6	3,6	2,0	568,9
Amortissements cumulés au 01.01.2019	224,3	10,9	55,5	-	1,4	292,0
Modification du périmètre de consolidation	-	0,4	-	-	-	0,4
Amortissements courants	27,4	0,2	8,0	-	0,0	35,6
Amortissements exceptionnels	-	-	0,0	-	-	0,0
Amortissements cumulés sur des désinvestissements/cessations d'activité	-	-0,0	-0,9	-	-0,0	-0,9
Regroupement	-	-	-	-	-	-
Influence du taux de change	-5,4	-0,4	-0,9	-	-0,0	-6,8
Amortissements cumulés au 31.12.2019	246,2	11,1	61,7	-	1,3	320,3
Valeur nette comptable au 31.12.2019	216,7	3,5	23,9	3,6	0,7	248,5
Valeur nette comptable au 01.01.2018	136,6	0,2	15,6	3,5	0,0	155,9
Valeur d'acquisition au 01.01.2018	334,9	11,3	53,8	3,5	1,4	404,9
Modification du périmètre de consolidation	147,2	0,0	16,7	-	0,0	163,9
Investissements	-	0,0	4,1	3,2	0,0	7,3
Désinvestissements/cessations d'activité ¹	-	-	-5,5	-	-	-5,5
Regroupement	-	-	8,8	-3,3	-	5,5
Influence du taux de change	-10,5	-0,3	-1,1	-0,0	-0,0	-12,0
Valeur d'acquisition au 31.12.2018	471,6	11,0	76,9	3,4	1,4	564,2
Amortissements cumulés au 01.01.2018	198,3	11,2	38,2	-	1,3	249,0
Modification du périmètre de consolidation	-	0,0	14,9	-	0,0	14,9
Amortissements courants	32,7	0,1	8,6	-	0,0	41,5
Amortissements exceptionnels	-	-	-	-	-	-
Amortissements cumulés sur des désinvestissements/cessations d'activité ¹	-	-	-5,5	-	-	-5,5
Regroupement	-	-	0,3	-	-	0,3
Influence du taux de change	-6,8	-0,4	-1,0	-	-0,0	-8,2
Amortissements cumulés au 31.12.2018	224,3	10,9	55,5	-	1,4	292,0
Valeur nette comptable au 31.12.2018	247,3	0,1	21,3	3,4	0,0	272,1

1 En 2018, des inventaires ont été réalisés. En conséquence, diverses immobilisations corporelles ayant une valeur nette comptable nulle ont été décomptabilisées sans effet sur le compte de résultat.

10. Immobilisations corporelles

en mio CHF	Terrains non bâtis	Terrains et bâtiments	Installations	Machines et équipement	Acomptes et construction en cours	Autres immob. corporelles	Total
Valeur nette comptable au 01.01.2019	17,8	645,3	110,2	283,6	135,3	51,3	1 243,5
Valeur d'acquisition au 01.01.2019	17,8	1 234,7	334,5	959,0	135,3	202,1	2 883,2
Modification du périmètre de consolidation	-	-	-	-	-	-	-
Investissements	-	28,1	12,2	50,6	124,3	20,6	235,8
Désinvestissements/cessations d'activité	-	-51,6	-4,6	-66,8	-0,2	-17,6	-140,8
Regroupement	-0,1	59,3	6,9	50,5	-126,4	7,9	-1,9
Influence du taux de change	-0,7	-15,3	-0,6	-14,6	-3,1	-3,0	-37,1
Valeur d'acquisition au 31.12.2019	17,0	1 255,3	348,4	978,7	129,9	210,1	2 939,2
Amortissements cumulés au 01.01.2019	-	589,3	224,2	675,4	-	150,8	1 639,8
Modification du périmètre de consolidation	-	-	-	-	-	-	-
Amortissements courants	-	33,1	18,6	53,5	-	18,4	123,5
Amortissements exceptionnels	-	14,6	-	11,9	-	0,9	27,4
Amortissements cumulés sur des désinvestissements/cessations d'activité	-	-50,8	-4,6	-65,5	-	-16,6	-137,5
Regroupement	-	-	-0,1	0,1	-	-0,0	-0,0
Influence du taux de change	-	-5,4	-0,4	-8,7	-	-2,1	-16,6
Amortissements cumulés au 31.12.2019	-	580,8	237,7	666,7	-	151,4	1 636,6
Valeur nette comptable au 31.12.2019	17,0	674,4	110,7	312,0	129,9	58,7	1 302,6
Leasing financier compris dans la valeur nette comptable	-	-	-	0,5	-	0,1	0,6
Valeur nette comptable au 01.01.2018	7,0	564,7	118,3	213,0	55,6	46,6	1 005,3
Valeur d'acquisition au 01.01.2018	7,0	1 106,8	376,0	830,4	55,6	188,0	2 563,9
Modification du périmètre de consolidation	1,4	132,5	2,6	138,1	5,1	32,2	311,8
Investissements	7,5	19,7	5,7	34,3	134,4	17,4	219,0
Désinvestissements/cessations d'activité ¹	-	-21,6	-53,9	-58,9	-0,2	-32,6	-167,2
Regroupement	2,3	13,1	4,5	31,1	-56,8	0,3	-5,5
Influence du taux de change	-0,5	-15,8	-0,5	-16,0	-2,8	-3,1	-38,7
Valeur d'acquisition au 31.12.2018	17,8	1 234,7	334,5	959,0	135,3	202,1	2 883,2
Amortissements cumulés au 01.01.2018	-	542,1	257,7	617,4	-	141,4	1 558,7
Modification du périmètre de consolidation	-	40,7	1,8	74,7	-	25,1	142,4
Amortissements courants	-	33,9	18,5	52,5	-	18,3	123,3
Amortissements exceptionnels	-	-	-	-	-	-	-
Amortissements cumulés sur des désinvestissements/cessations d'activité ¹	-	-20,7	-53,8	-58,5	-	-32,2	-165,2
Regroupement	-	-0,5	0,3	-0,5	-	0,5	-0,3
Influence du taux de change	-	-6,3	-0,4	-10,2	-	-2,3	-19,2
Amortissements cumulés au 31.12.2018	-	589,3	224,2	675,4	-	150,8	1 639,8
Valeur nette comptable au 31.12.2018	17,8	645,3	110,2	283,6	135,3	51,3	1 243,5
Leasing financier compris dans la valeur nette comptable	-	-	-	0,6	-	0,1	0,7

1 En 2018, des inventaires ont été réalisés. En conséquence, diverses immobilisations corporelles ayant une valeur nette comptable nulle ont été décomptabilisées sans effet sur le compte de résultat.

Annexe aux comptes consolidés

11. Engagements financiers

en mio CHF	31.12.2019	Part	31.12.2018	Part
Comptes courants	4,0	0,5 %	3,7	0,4 %
Emprunts bancaires à court terme	9,4	1,1 %	0,0	0,0 %
Engagements de leasing	0,0	0,0 %	0,0	0,0 %
Emprunts obligataires	–	–	–	–
Engagements financiers à court terme	13,3	1,5 %	3,7	0,4 %
Emprunts bancaires à long terme	39,0	4,4 %	74,3	8,2 %
Engagements de leasing	0,2	0,0 %	0,5	0,1 %
Emprunts obligataires	825,0	94,0 %	825,0	91,3 %
Engagements financiers à long terme	864,2	98,5 %	899,8	99,6 %
Engagements financiers	877,5	100,0 %	903,5	100,0 %
Structure de l'échéancier des engagements financiers				
remboursables en un an	13,3	1,5 %	3,7	0,4 %
remboursables en deux ans	0,8	0,1 %	34,7	3,8 %
remboursables en trois ans et plus	863,4	98,4 %	865,1	95,7 %
Engagements financiers	877,5	100,0 %	903,5	100,0 %
Engagements financiers par devises				
CHF	876,4	99,9 %	901,7	99,8 %
EUR	1,1	0,1 %	1,7	0,2 %
Autres devises	0,1	0,0 %	0,1	0,0 %
Engagements financiers	877,5	100,0 %	903,5	100,0 %
Taux d'intérêts				
Emprunts bancaires en CHF	0,53 % – 2,10 %		0,70 % – 3,05 %	
Emprunts bancaires en EUR	3,10 % – 5,00 %		3,10 % – 5,00 %	
Engagements de leasing	1,75 % – 5,00 %		1,75 % – 5,00 %	

Au cours de l'exercice 2019, des emprunts bancaires à long terme d'un montant de CHF 26,2 millions ont été remboursés par anticipation.

Emprunt obligataire

Nature de l'emprunt	Emprunt avec possibilité d'augmentation
Valeur nominale	CHF 175 millions
Numéro de valeur	21 226 733 / ISIN CH0212267337
Taux d'intérêt	1,75 pour cent
Durée	9 ans
Libération	16 mai 2022 à la valeur nominale

Nature de l'emprunt	Emprunt avec possibilité d'augmentation
Valeur nominale	CHF 200 millions
Numéro de valeur	39 867 890 / ISIN CH0398678901
Taux d'intérêt	0,375 pour cent
Durée	6 ans
Libération	1 ^{er} février 2024 à la valeur nominale

Nature de l'emprunt	Emprunt avec possibilité d'augmentation
Valeur nominale	CHF 300 millions
Numéro de valeur	31 251 268 / ISIN CH0312512681
Taux d'intérêt	0,625 pour cent
Durée	9 ans
Libération	24 mars 2025 à la valeur nominale

Nature de l'emprunt	Emprunt avec possibilité d'augmentation
Valeur nominale	CHF 150 millions
Numéro de valeur	39 867 891 / ISIN CH0398678919
Taux d'intérêt	0,750 pour cent
Durée	10 ans
Libération	1 ^{er} février 2028 à la valeur nominale

Annexe aux comptes consolidés

12. Provisions

en mio CHF	Prévoyance du personnel	Impôts latents	Paiements conditionnels du prix d'achat	Restructuration	Autres provisions	Total
Provisions au 01.01.2019	23,2	67,0	10,0	-	16,5	116,7
Modification du périmètre de consolidation	-	-	-	-	-	-
Création	0,6	11,4	0,3	1,7	5,4	19,4
Dissolution/emploi	-2,7	-9,6	-	-	-3,6	-15,9
Regroupement	-	0,0	-	-	0,4	0,4
Influence du taux de change ¹	-0,3	-9,4	-	-0,0	-0,2	-9,9
Provisions au 31.12.2019	20,8	59,4	10,3	1,6	18,6	110,8
à court terme	1,3	-	-	1,6	3,5	6,4
à long terme	19,4	59,4	10,3	-	15,1	104,4
Provisions au 01.01.2018	22,6	73,3	-	-	11,1	107,1
Modification du périmètre de consolidation	0,7	2,7	10,0	-	4,1	17,5
Création	2,4	2,6	-	-	4,5	9,6
Dissolution/emploi	-2,3	-2,4	-	-	-3,0	-7,7
Regroupement	0,1	-	-	-	-0,1	-
Influence du taux de change ¹	-0,3	-9,4	-	-	-0,2	-9,8
Provisions au 31.12.2018	23,2	67,0	10,0	-	16,5	116,7
à court terme	1,4	-	-	-	3,6	5,0
à long terme	21,9	67,0	10,0	-	13,0	111,8

¹ L'influence du taux de change comprend les effets fiscaux cumulés sur les différences de change sur les prêts du groupe à caractère de fonds propres, qui sont comptabilisés dans les fonds propres (différences de conversion). Montant en 2019 : CHF 9,1 millions / 2018 : CHF 9,1 millions.

Prévoyance du personnel

Les provisions pour prévoyance du personnel correspondent à la part économique (passif) de Bell Food Group à la date de clôture correspondante, conformément à l'annexe 17 – Prévoyance du personnel.

Paiements conditionnels du prix d'achat

Les paiements conditionnels du prix d'achat sont liés à des acquisitions d'entreprises.

Restructuration

La provision pour restructuration est liée aux charges exceptionnelles liées à la réorganisation de Bell Allemagne. Informations complémentaires : voir annexe 20 – Charges exceptionnelles pour la réorganisation de Bell Allemagne.

Autres provisions

Les provisions pour les primes de fidélité représentent la majorité des autres provisions. Le calcul est spécifique à l'entreprise et tient compte de divers facteurs d'incertitude.

13. Acquisition et cession d'entreprises

Les sociétés acquises par Bell Food Group au cours de l'exercice en cours ou de l'exercice précédent présentaient, au moment de l'acquisition, les postes importants du bilan suivants :

en mio CHF	
2019	MicroPast International AG
Type d'opération	Acquisition
Date effective de la transaction	05.2019
Quote-part de participation	100%
Disponibilités	-
Créances de livraisons et prestations	0,1
Stocks	-
Brevets	3,3
Immobilisations corporelles	-
Dettes sur livraisons et prestations	-
Engagements financiers	-

2018	Hügli-Gruppe	Molard	Sylvain & CO SA
Type d'opération	Acquisition	Asset Deal	Acquisition
Date effective de la transaction	01.2018	04.2018	05.2018
Quote-part de participation	50,22%	n/a	100%
Disponibilités	10,8	-	5,5
Créances de livraisons et prestations	61,1	-	9,3
Stocks	72,1	0,5	0,9
Brevets	-	-	-
Immobilisations corporelles	160,1	0,6	8,8
Dettes sur livraisons et prestations	45,6	-	6,5
Engagements financiers	83,7	-	5,1

Au cours de l'exercice 2018, la part minoritaire de 49,78 % de Hügli Holding Aktiengesellschaft a été rachetée sans modification de la méthode de consolidation. Depuis décembre 2018, la participation dans Hügli Holding Aktiengesellschaft est de 100 %.

14. Vente des activités des produits de charcuterie échaudée en Allemagne

Le 24 juin 2019, Bell Food Group a annoncé la vente de ses activités des produits de charcuterie échaudée allemandes. Les usines allemandes de Suhl et de Börger ont été vendues au groupe Zur Mühlen sous la forme d'un transfert d'activités à la fin du mois de juillet 2019, après approbation des autorités de concurrence compétentes. Les parties ont convenu de ne pas divulguer les conditions d'achat.

En termes d'organisation, le secteur allemand des produits de charcuterie échaudée appartient au segment Bell International et a contribué aux produits nets d'exploitation de ce segment comme suit :

en mio CHF	2019	2018
Produits nets d'exploitation	46,4	83,0

Annexe aux comptes consolidés

15. Produits nets d'exploitation

en mio CHF	2019	Part	2018	Part
Chiffre d'affaires par pays				
Suisse, Liechtenstein	2 562,2	63 %	2 524,7	61 %
Allemagne	810,8	20 %	927,6	22 %
Autriche	217,7	5 %	205,2	5 %
France	135,8	3 %	139,8	3 %
Pologne	79,9	2 %	70,0	2 %
Benelux	57,7	1 %	73,9	2 %
Hongrie	52,2	1 %	47,9	1 %
Espagne	38,2	1 %	39,4	1 %
Grande-Bretagne	33,8	1 %	33,8	1 %
République tchèque	22,6	1 %	23,7	1 %
Roumanie	16,5	0 %	15,4	0 %
Italie	10,7	0 %	10,4	0 %
Autres pays	40,0	1 %	31,3	1 %
Chiffre d'affaires par pays	4 078,2	100 %	4 143,2	100 %
Chiffre d'affaires par groupes de produits				
Viande fraîche	886,8	22 %	890,4	21 %
Charcuterie	1 024,2	25 %	1 139,5	28 %
Volaille	840,8	21 %	830,4	20 %
Seafood	182,9	4 %	179,2	4 %
Convenience	1 113,5	27 %	1 082,4	26 %
Ventes divers	30,0	1 %	21,2	1 %
Chiffre d'affaires par groupes de produits	4 078,2	100 %	4 143,2	100 %
Chiffre d'affaires par clients				
Tiers	2 057,6		2 152,2	
Entreprises affiliées au groupe Coop	2 020,0		1 990,1	
Autres entreprises affiliées	0,7		0,9	
Chiffre d'affaires par clients	4 078,2		4 143,2	
Détail des produits nets				
Autre chiffre d'affaires	59,8		73,5	
Diminution des produits	-125,0		-157,3	
Produits nets d'exploitation	4 013,0		4 059,4	

16. Informations sectorielles

		Bell Suisse	Bell International	Convenience	Consolidation	Bell Food Group
2019						
Volume	en mio kg	124,0	213,0	199,9	-4,2	532,7
Chiffre d'affaires	en mio CHF	1 999,4	1 017,1	1 105,0	-43,3	4 078,2
Investissements nets en immobilisations corporelles	en mio CHF	57,5	48,2	126,8	-	232,5
Effectif du personnel	EPT	3 383	3 775	5 037	-	12 195
2018						
Volume	en mio kg	125,7	231,7	190,4	-4,9	542,9
Chiffre d'affaires	en mio CHF	1 981,5	1 133,1	1 074,1	-45,5	4 143,2
Investissements nets en immobilisations corporelles	en mio CHF	43,3	61,9	111,7	-	216,9
Effectif du personnel	EPT	3 492	4 374	4 576	-	12 442

A partir du 1^{er} juillet 2019, les secteurs d'activité ont été réorganisés en Bell Suisse, Bell International et Convenience. La nouvelle structure organisationnelle est reflétée en conséquence dans l'information sectorielle. Les chiffres de l'année précédente ont été adaptés en conséquence.

Par dérogation à la recommandation complémentaire pour les sociétés cotées (Swiss GAAP RPC 31), le conseil d'administration de Bell Food Group SA renonce, dans l'intérêt des actionnaires, à la publication des résultats sectoriels détaillés pour les raisons suivantes :

1. Déductions relatives à la structure des prix

L'assortiment de produits de Bell Food Group diffère d'un segment à l'autre. Alors que le segment Bell Suisse commercialise un large assortiment de viande fraîche, volaille, Seafood et charcuterie, les assortiments des autres segments se limitent aux groupes spécifiques de marchandises charcuterie, volaille et Convenience. Par conséquent, la publication des résultats sectoriels permettrait d'établir aisément des déductions sur la structure des prix. Il en résulterait un désavantage considérable en termes de concurrence pour Bell Food Group.

2. Atteinte à la position en matière de négociation

Le marché européen se distingue par un faible nombre de participants sur le marché de l'achat et de la vente. On compte simultanément un grand nombre d'entreprises de transformation/production. Bell Food Group est une des rares entreprises de la branche qui publie ses résultats et ses chiffres financiers. La publication de résultats sectoriels détaillés détériorerait la position en matière de négociation et de compétitivité de Bell Food Group par rapport à des acheteurs et fournisseurs.

Annexe aux comptes consolidés

17. Charges de personnel

en mio CHF	2019	2018
Salaires et traitements	540,3	522,6
Prestations sociales	85,2	81,9
Frais de prévoyance	33,9	34,4
Salaires du personnel intérimaire	136,3	148,2
Autres charges de personnel	22,8	21,3
Charges de personnel	818,5	808,3

Prévoyance du personnel

	Excédent/ insuffisance de couverture		Part économique de Bell Food Group		Variation vs. exercice précédent		Contributions limitées à la période	Frais de prévoyance dans charges de personnel	
	31.12.2019	31.12.2019	31.12.2018		sans effet sur l'exercice courant ² 2019	affecté à l'exercice courant 2019		2019	2018
en mio CHF							2019	2019	2018
Fondation de prévoyance patronale	-	-	-		-	-	-	-	-
Institutions de prévoyance sans excédent/déficit de couverture	-	-	-		-	-	11,5	11,5	32,1
Institutions de prévoyance avec excédent de couverture ¹	7,9	-	-		-	-	23,3	23,3	0,7
Institutions de prévoyance avec déficit de couverture	-	-	-		-	-	-	-	-
Institutions de prévoyance sans actifs propres	-	-20,8	-23,2		-1,5	-0,9	-	-0,9	1,6
Prévoyance du personnel	7,9	-20,8	-23,2		-1,5	-0,9	34,8	33,9	34,4

1 Comme les comptes annuels des institutions de prévoyance selon la Swiss GAAP RPC 26 au 31.12.2019 n'étaient pas encore disponibles au moment de l'établissement du présent rapport annuel, les excédents ont été calculés sur la base des derniers comptes annuels disponibles ou une estimation de la couverture des excédents a été effectuée en collaboration avec l'institution de prévoyance. Un avantage économique n'est pas capitalisé.

2 Paiements, conversions monétaires et variations de périmètre.

18. Résultat financier

en mio CHF	2019	2018
Produit des intérêts	0,3	1,1
Bénéfices (+)/pertes (-) sur titres	0,0	-0,2
Bénéfices (+)/pertes (-) sur transactions en devises étrangères	-9,6	-4,6
Autres charges financières	-1,1	-1,3
Charges d'intérêts	-8,7	-9,8
Résultat financier	-19,1	-14,7

19. Impôts

en mio CHF	2019	2018
Impôts payés et variation des impôts dus	27,9	34,3
Variation des impôts latents affectant le compte de résultat	1,8	0,2
Impôts	29,7	34,6
Bénéfice d'exploitation après impôts	49,5	93,2
Charges non déductibles fiscalement	24,3	9,3
Charges fiscales comprises dans le résultat du groupe	29,7	34,6
Bénéfice d'exploitation avant impôts, en tenant compte des charges non déductibles fiscalement	103,5	137,0
Taux d'imposition moyen	15,2%	20,1%
Impôt sur le bénéfice calculé sur la base du résultat avant impôts	15,8	27,5
Ajustement des impôts latents en raison de la réforme fiscale et financement de l'AVS en Suisse	1,5	-
Influence des impôts latents non activés	12,2	6,9
Impôts indépendants de la période et autres impôts	0,2	0,1
Impôts (selon présentation)	29,7	34,6

Les impôts sur les bénéfices résultant de reports de pertes ne sont pas activés au sein de Bell Food Group. Les impôts latents actifs sur le revenu pour les reports de pertes fiscales non utilisés s'élèvent à CHF 60,2 millions au 31 décembre 2019 (année précédente : CHF 48,1 millions).

Réforme fiscale et financement de l'AVS en Suisse

La position « Réforme fiscale et financement de l'AVS » (RFFA) se réfère au référendum suisse du 19 mai 2019. À la suite de ce vote, divers privilèges fiscaux (par exemple l'imposition en tant que holding, société mixte ou société de domicile) seront supprimés à partir du 1^{er} janvier 2020. En même temps, plusieurs cantons prévoient des mesures compensatoires et des réductions du taux d'imposition sur les bénéfices pour toutes les entreprises afin d'atténuer la perte de privilèges fiscaux.

Bell Food Group a évalué les impôts différés de toutes les sociétés concernées avec les taux d'imposition futurs en 2019. Seuls les cantons qui ont déjà décidé d'adapter les taux d'imposition sur les bénéfices ont été pris en compte. Cette réévaluation s'est traduite par une augmentation de CHF 1,5 million des provisions fiscales avec effet sur le compte de résultat.

Annexe aux comptes consolidés

20. Charges exceptionnelles pour la réorganisation de Bell Allemagne

La division Bell Allemagne a été réorientée et restructurée au cours de l'exercice 2019. Dans le cadre de la réorganisation de Bell Allemagne, l'activité des produits de charcuterie échaudée a été vendue et le site de Bad Wünnenberg a été transformé en une activité de convenance frais pour Hilcona. La réorientation organisationnelle de Bell Allemagne a posé les bases de la concentration sur les spécialités allemandes de jambon cru et a renforcé la position de Bell Allemagne sur le marché allemand de la charcuterie, très concurrentiel. Cette réorganisation a entraîné des charges exceptionnelles de CHF 35,4 millions.

en mio CHF	Annexe	2019	2018
Charges exceptionnelles incluses dans :			
Charges de personnel		5,1	-
Autres charges d'exploitation		2,9	-
Influence sur l'EBITDA		8,0	-
Amortissements	9/10	27,4	-
Influence sur l'EBIT		35,4	-

21. Actions propres

en mio CHF	2019		2018	
	Nombre de pièces	Valeur	Nombre de pièces	Valeur
Nombre au 01.01.	6 424	2,3	5 778	2,2
Achat	10 000	2,6	8 490	3,0
Vente	-5 387	-1,6	-7 844	-2,9
Nombre au 31.12.	11 037	3,3	6 424	2,3

Les achats d'actions propres ont été réglés à un prix de transaction moyen de CHF 257,45 (année précédente : CHF 349,52). Le prix moyen des ventes s'est élevé à CHF 299,39 (année précédente : CHF 365,93).

22. Bénéfice par action

	2019	2018
Nombre d'actions au 31.12.	6 285 712	6 285 712
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation dans la période	6 276 570	5 290 277
Bénéfice de l'exercice	49 612	89 333
Bénéfice net par action	7,90	16,89

Le calcul du bénéfice net par action ne comprend pas d'actions retenues. Il n'y a pas d'obligations, titres convertibles ou similaires en suspens. De ce fait, il n'existe aucune différence entre le bénéfice net dilué et non dilué par action.

Annexe aux comptes consolidés

23. Transactions conclues avec des personnes proches et sociétés affiliées

Transactions avec :	Entreprises affiliées au groupe Coop		Autres entreprises affiliées		Total	
	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2019	31.12.2018
en mio CHF						
Bilan						
Créances de livraisons et prestations	143,8	149,7	0,8	0,9	144,5	150,6
Autres créances à court terme	-	-	-	-	-	-
Comptes de régularisation actifs	0,1	0,0	-	-	0,1	0,0
Immobilisations financières	-	-	-	-	-	-
Dettes sur livraisons et prestations	13,1	12,0	6,5	6,6	19,6	18,5
Autres engagements à court terme	-	-	-	-	-	-
Comptes de régularisation passifs	6,4	6,2	-	-	6,4	6,2
Engagements financiers	-	-	-	-	-	-
Compte de résultat	2019	2018	2019	2018	2019	2018
Produits nets d'exploitation	1 988,4	1 951,0	12,3	17,1	2 000,8	1 968,1
Charges de matières premières et de matières consommables	28,3	24,3	8,7	8,1	36,9	32,4
Charges de personnel	1,9	1,9	-	-	1,9	1,9
Loyers	7,7	7,9	-	-	7,7	7,9
Énergie, matériaux d'exploitation et auxiliaires	2,8	2,7	-	-	2,8	2,7
Réparations et entretien	2,4	2,6	-	-	2,4	2,6
Transports externes	0,5	0,5	-	0,0	0,5	0,5
Publicité	5,8	2,7	-	-	5,8	2,7
Autres charges d'exploitation	3,8	3,5	-0,1	-0,1	3,7	3,4
Résultat financier	-0,0	-	-	-0,0	-0,0	-0,0

Description des transactions avec les sociétés du groupe Coop

Un contrat de livraison et d'achat existe avec Coop. Celui-ci est conclu pour une durée indéterminée et peut être résilié pour la fin d'une année moyennant un préavis de douze mois. La vente à Coop s'effectue aux conditions du marché, en tenant compte des volumes. Les diminutions de produits comprennent des rabais sur les chiffres d'affaires et le tonnage qui ont été fixés au préalable sur une base annuelle dans un business plan.

Description des transactions avec d'autres entreprises affiliées

Sous autres entreprises affiliées sont reportées toutes les transactions des sociétés dans lesquelles Bell Food Group ou le groupe Coop y détient une participation d'au minimum 20 % et d'au maximum 50 % et exerce ainsi une influence substantielle.

24. Engagements à long terme et obligations éventuelles

en mio CHF	31.12.2019	31.12.2018
Engagements de crédits-bails non comptabilisés	3,1	5,0
remboursables en un an	1,9	2,9
remboursables en deux ans	0,9	1,6
remboursables en trois ans et plus	0,3	0,6
Obligations résultant de contrats à long terme de tiers	55,8	44,3
remboursables en un an	8,9	9,5
remboursables en deux ans	7,6	8,5
remboursables en trois ans et plus	39,3	26,3
Obligations résultant de contrats à long terme des entreprises affiliées	4,7	0,9
remboursables en un an	0,5	0,5
remboursables en deux ans	0,5	0,5
remboursables en trois ans et plus	3,8	-
Montant total des cautions, garanties, nantissements en faveur de tiers	0,2	0,2
Montant total des actifs gagés à leur valeur comptable	8,7	69,4
Engagements éventuels¹	10,0	10,0

¹ Bell Food Group est impliqué dans diverses procédures judiciaires liées aux activités opérationnelles. Aucune provision n'a été constituée car, à la date du bilan, il est peu probable qu'il y ait un impact financier négatif significatif sur Bell Food Group.

Annexe aux comptes consolidés

25. Instruments financiers dérivés

en mio CHF		Valeur de contrat		Valeur de remplacement positive		Valeur de remplacement négative	
		31.12.2019	31.12.2018	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2019	31.12.2018
Valeur de base	But						
Devises	Sûretés	-	0,5	-	0,0	-	-
Intérêts	Sûretés	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers dérivés		-	0,5	-	0,0	-	-
dont porté au bilan		-	-	-	-	-	-

26. Participations importantes de Bell Food Group

Ci-après sont reportées les principales participations de Bell Food Group. Les sociétés inactives et les sociétés à faible impact sur le bilan (quote-part inférieure à 1% des actifs) ou sur le compte de résultat (quote-part inférieure à 1% du résultat de l'exercice) ne sont pas mentionnées.

en mio CHF						Participation en % au 31.12.	
Société	Siège	Champ d'activité		Capital social au 31.12.2019		2019	2018
Bell Suisse							
Bell Food Group SA ¹	Bâle (CH)	Administration	■	CHF 3,1		100,0%	100,0%
Bell Suisse SA	Bâle (CH)	Viande fraîche, charcuterie, volaille, Seafood	■	CHF 20,0		100,0%	100,0%
Geiser AG	Schlieren (CH)	Viande fraîche, charcuterie	■	CHF 0,5		100,0%	100,0%
Bell International							
Bell Deutschland Holding GmbH	Seevetal (DE)	Administration	■	EUR 0,0		100,0%	100,0%
Bell Deutschland GmbH & Co. KG	Seevetal (DE)	Charcuterie	■	EUR 1,0		100,0%	100,0%
Bell Production Services GmbH & Co. KG	Seevetal (DE)	Charcuterie	■	EUR 0,5		100,0%	100,0%
Bell Schwarzwälder Schinken GmbH	Schiltach (DE)	Charcuterie	■	EUR 0,0		100,0%	100,0%
Bell España Alimentación S.L.U.	Casarrubios del Monte (ES)	Charcuterie	■	EUR 0,6		100,0%	100,0%
Abraham Benelux S.A.	Libramont-Chevigny (BE)	Charcuterie	■	EUR 1,3		100,0%	100,0%
Bell Verwaltungs GmbH	Seevetal (DE)	Administration	■	EUR 0,0		100,0%	100,0%
Interfresh Food GmbH	Seevetal (DE)	Administration	■	EUR 0,1		100,0%	100,0%
Bell Benelux Holding N.V.	Zellik (BE)	Administration	■	EUR 5,3		100,0%	100,0%
Bell Benelux N.V.	Zellik (BE)	Commerce	■	EUR 0,6		100,0%	100,0%
Bell Nederland B.V.	Houten (NL)	Commerce	■	EUR 2,7		100,0%	100,0%
Bell Logistics N.V.	Zellik (BE)	Logistique	■	EUR 2,4		100,0%	100,0%
Bell France Holding SAS	Teilhède (FR)	Administration	■	EUR 20,0		100,0%	100,0%
Bell France SAS	St-André-sur-Vieux-Jonc (FR)	Charcuterie	■	EUR 1,2		100,0%	100,0%
Salaison Polette & Cie SAS	Teilhède (FR)	Charcuterie	■	EUR 2,6		100,0%	100,0%
Maison de Savoie SAS	Aime (FR)	Charcuterie	■	EUR 1,6		100,0%	100,0%
Saloir de Mirabel SARL	Riom (FR)	Charcuterie	■	EUR 0,2		100,0%	100,0%
Saloir de Virieu SAS	Virieu-le-Grand (FR)	Charcuterie	■	EUR 1,2		100,0%	100,0%
Val de Lyon SAS	St-Symphorien-sur-Coise (FR)	Charcuterie	■	EUR 1,0		100,0%	100,0%
H.L. Verwaltungs-GmbH	Pfaffstätt (AT)	Administration	■	EUR 0,3		100,0%	100,0%
Hubers Landhendl GmbH	Pfaffstätt (AT)	Volaille	■	EUR 0,1		100,0%	100,0%
Süddeutsche Truthahn AG	Ampfing (DE)	Volaille	■	EUR 6,2		100,0%	100,0%
Brütere Schlierbach GmbH	Pettenbach (AT)	Volaille	■	EUR 0,6		95,0%	95,0%
Frisch Express GmbH	Pfaffstätt (AT)	Logistique	■	EUR 0,0		100,0%	100,0%
VTE-Beteiligungs GmbH + Co. KG	Ampfing (DE)	Administration	■	EUR 3,3		100,0%	100,0%
Bell Polska Sp. z o.o.	Niepołomice (PL)	Charcuterie	■	PLN 10,0		100,0%	100,0%
ZIMBO Perbal Húsiipari Termelő Kft.	Perbál (HU)	Charcuterie	■	HUF 400,0		99,8%	99,8%

■ Consolidation intégrale

○ Consolidation selon la méthode de la mise en équivalence

¹ Le 7 juin 2018, une augmentation du capital de Bell Food Group SA a été réalisée. Le capital-actions a été augmenté de CHF 1,1 million.

Annexe aux comptes consolidés

26. Participations importantes de Bell Food Group (suite)

en mio CHF						Participation en % au 31.12.	
Société	Siège	Champ d'activité		Capital social au 31.12.2019	2019	2018	
Convenience							
Hilcona AG	Schaan (FL)	Convenience	■	CHF 1,0	100,0%	100,0%	
Hilcona Gourmet SA	Orbe (CH)	Convenience	■	CHF 0,6	100,0%	100,0%	
Hilcona Feinkost GmbH	Leinfelden-Echterdingen (DE)	Convenience	■	EUR 0,0	100,0%	100,0%	
Frostag Food-Centrum AG ²	Landquart (CH)	Convenience	■			100,0%	
Eisberg Holding AG	Dänikon (CH)	Administration	■	CHF 0,7	100,0%	100,0%	
Eisberg AG ³	Dällikon (CH)	Convenience	■	CHF 0,1	100,0%	100,0%	
Eisberg Österreich GmbH	Marchtrenk (AT)	Convenience	■	EUR 0,1	100,0%	100,0%	
Eisberg Hungary Kft.	Gyál (HU)	Convenience	■	HUF 167,0	100,0%	100,0%	
Eisberg Spolka z o.o.	Legnica (PL)	Convenience	■	PLN 3,5	100,0%	100,0%	
Eisberg srl	Pantelimon (RO)	Convenience	■	RON 0,4	100,0%	100,0%	
E.S.S.P. España 2000 SL	Aguilas (ES)	Convenience	■	EUR 0,0	100,0%	100,0%	
Sylvain & CO SA ⁴	Champvent (CH)	Convenience	■	CHF 0,1	100,0%	100,0%	
Dr. A Stoffel Holding AG ⁵	Steinach (CH)	Administration	■			100,0%	
Hügli Holding AG ⁵	Steinach (CH)	Administration	■	CHF 0,5	100,0%	100,0%	
Hügli Nahrungsmittel AG ⁵	Steinach (CH)	Convenience	■	CHF 1,1	100,0%	100,0%	
Hügli Nahrungsmittel-Erzeugung GmbH ⁵	Hard (AT)	Convenience	■	EUR 0,8	100,0%	100,0%	
Hügli Nahrungsmittel GmbH ⁵	Radolfzell (DE)	Convenience	■	EUR 25,5	100,0%	100,0%	
Granovita S.A. ⁵	La Vall d'Uixó (ES)	Convenience	■	EUR 0,5	100,0%	100,0%	
Hügli UK Ltd. ⁵	Redditch (UK)	Convenience	■	GBP 0,0	100,0%	100,0%	
Bresc B.V. ⁵	Sleeuwijk (NL)	Convenience	■	EUR 0,0	100,0%	89,0%	
Ali-Big Industria Alimentare s.r.l. ⁵	Brivio (IT)	Convenience	■	EUR 0,1	100,0%	100,0%	
Hügli Food s.r.o. ⁵	Zásmuky u Kolína (CZ)	Convenience	■	CZK 80,0	100,0%	100,0%	
Hügli Food Élelmiszeripari Kft. ⁵	Budapest (HU)	Convenience	■	HUF 3,0	100,0%	100,0%	
Hügli Food Polska sp. z o.o. ⁵	Lódz (PL)	Convenience	■	PLN 0,1	100,0%	100,0%	
Hügli Food Slovakia s.r.o. ⁵	Trnava (SK)	Convenience	■	EUR 0,0	100,0%	100,0%	
Participations dans les sociétés associées							
Centravo Holding AG	Zurich (CH)	Produits dérivés	○	CHF 2,0	29,7%	29,7%	
GVFI International AG	Bâle (CH)	Commerce de viande	○	CHF 3,0	24,8%	24,8%	
Baltic Vianco OU	Røuge Vald (EE)	Négoce de bétail	○	EUR 0,8	33,3%	33,3%	

■ Consolidation intégrale

○ Consolidation selon la méthode de la mise en équivalence

² Fusion de Frostag Food-Centrum AG avec Hilcona AG avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2019.

³ Changement de dénomination sociale de Gastro Star AG en Eisberg AG à partir du 1^{er} janvier 2019.

⁴ Acquisition de Sylvain & CO SA en mai 2018.

⁵ Acquisition de 50,22% de Hügli en janvier 2018. Reprise de la part minoritaire jusqu'en décembre 2018.

À la date de clôture, Bell Food Group détient 100% de Hügli.

Au 1^{er} janvier 2019, Dr. A. Stoffel Holding AG a fusionné avec Hügli Holding AG.

Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Rapport de l'organe de révision à l'assemblée générale de Bell Food Group SA, Bâle

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Bell Food Group SA et de ses filiales (le groupe), comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2019, le compte de résultat global consolidé, le tableau des capitaux propres consolidés et le tableau des flux de trésorerie consolidés pour l'exercice arrêté à cette date ainsi que l'annexe aux états financiers consolidés, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les états financiers consolidés (pages 54 à 84) donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2019 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice arrêté à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

Bases de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la loi suisse dans le respect des Normes d'audit suisses (NAS). Notre responsabilité selon ces dispositions et ces normes est décrite plus en détail dans le paragraphe du présent rapport intitulé « Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit des états financiers consolidés ». Nous sommes indépendants du groupe, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession et nous avons rempli nos autres obligations professionnelles dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Éléments clés de l'audit au titre de la circulaire 1/2015 de l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision (ASR)

Comptabilisation du chiffre d'affaires

Evaluation de la valeur du goodwill

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, sont les plus importants pour notre audit des états financiers consolidés de l'exercice. Nous avons examiné ces éléments dans le cadre de l'audit global du groupe et nous les avons pris en compte lors de la constitution de l'opinion d'audit que nous avons émisé ; il n'est pas fourni d'opinion d'audit distincte à leur sujet.

Comptabilisation du chiffre d'affaires

Élément clé de l'audit	Notre approche
<p>Le groupe comptabilise son chiffre d'affaires au moment où les avantages et les risques liés à la vente des produits sont passés à l'acquéreur. Le chiffre d'affaires est présenté net, déduction faite des diminutions de produits, lesquelles comprennent principalement des rabais clients sur les prix et le tonnage.</p> <p>Les produits nets des livraisons et prestations constituent une base essentielle pour l'évaluation de la marche des affaires du groupe. Par conséquent, ils figurent au centre des objectifs internes ainsi que des attentes du public, des analystes financiers, des investisseurs institutionnels, des principaux créanciers et d'autres parties intéressées concernant l'évolution des affaires. Etant donné que les produits nets des livraisons et prestations représentent un poste essentiel du compte de résultat, ils revêtent une grande importance pour le groupe.</p> <p>En conséquence, nous nous sommes concentrés, lors de notre audit dans ce domaine, sur l'existence d'opérations générant des revenus ainsi que sur la saisie correcte des rabais clients.</p>	<p>Dans le cadre de notre audit, nous avons évalué le caractère approprié des principes comptables liés à la comptabilisation du chiffre d'affaires du groupe. Pour l'évaluation de la comptabilisation correcte du chiffre d'affaires, nous avons effectué notamment les procédures d'audit suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Nous avons analysé le processus relatif à la comptabilisation du chiffre d'affaires et à la comptabilisation sur la période correcte et évalué si les flux de valeurs sont présentés intégralement et correctement dans les comptes. A cet égard, nous avons identifié les contrôles clés concernant la comptabilisation du chiffre d'affaires et vérifié leur efficacité au moyen de sondages. Nous avons fait appel à nos spécialistes IT pour soutenir nos opérations d'audit. – Nous avons réconcilié les chiffres d'affaires et les diminutions de produits avec les sociétés du groupe Coop avec la contrepartie. – Nous avons vérifié au moyen de sondages si les rabais clients sur les prix et le tonnage sont présentés intégralement et correctement. A cet égard, nous avons réconcilié les accords conclus avec les principaux clients avec les calculs des rabais et les valeurs effectivement comptabilisées. – Nous avons vérifié l'existence des chiffres d'affaires en comparant, sur la base de sondages, les factures, les commandes correspondantes et la preuve du transfert des risques aux clients. A cet égard, nous avons également vérifié si les opérations de vente peu avant la date du bilan sont délimitées sur la période correcte. <p>Par ailleurs, nous avons vérifié si les principes comptables relatifs à la comptabilisation du chiffre d'affaires ont été décrits et publiés de manière appropriée.</p>

Pour plus d'informations concernant la comptabilisation du chiffre d'affaires, voir :

- Principes d'évaluation, p. 63
- 15. Produits nets d'exploitation, p. 74

Evaluation de la valeur du goodwill

Élément clé de l'audit

Le goodwill fait partie du poste du bilan Immobilisations incorporelles et constitue, avec CHF 216,7 millions (2018 : CHF 247,3 millions), un élément important des états financiers consolidés. Il est comptabilisé au plus au coût amorti ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur de marché. La Direction du groupe vérifie chaque année s'il existe des signes de dépréciation. En l'absence de tels signes, aucun autre contrôle n'est effectué.

Si de tels signes existent, la Direction du groupe détermine, sur la base d'un modèle des flux de trésorerie actualisés (Discounted Cash Flow – « DCF »), s'il est nécessaire de procéder à des corrections de valeur. A cet effet, elle compare les valeurs comptables avec les valeurs recouvrables.

L'évaluation de la valeur repose sur des marges d'appréciation importantes, notamment en ce qui concerne les flux de trésorerie futurs estimés, les taux de croissance à long terme et les taux d'actualisation. C'est pourquoi l'évaluation de la valeur du goodwill a constitué un élément clé de notre audit.

Notre approche

Dans le cadre de notre audit, nous avons notamment examiné sous un angle critique l'évaluation effectuée par la Direction du groupe, dont l'objectif consistait à déterminer s'il existait des signes de dépréciation. Pour ce faire, nous avons réalisé des entretiens avec la Direction du groupe et examiné sous un angle critique les procès-verbaux des séances du Conseil d'administration, les comptes annuels et les business plans. A cet égard, nous avons également acquis une compréhension du processus de budgétisation.

En cas de signes de dépréciation, nous avons examiné les évaluations effectuées. En particulier, nous avons réalisé les opérations d'audit suivantes :

- Nous avons évalué si une méthode d'évaluation adéquate a été choisie et si les calculs sont compréhensibles et mathématiquement corrects.
- Nous avons évalué l'exactitude des chiffres prévisionnels au moyen d'une comparaison rétrospective des chiffres prévisionnels et des chiffres réels et nous avons réconcilié les chiffres prévisionnels utilisés avec les plans pluriannuels approuvés par le Conseil d'administration.
- Nous avons examiné sous un angle critique les principales hypothèses, y compris le taux de croissance et le taux d'actualisation, en procédant à une comparaison avec les informations publiquement disponibles et sur la base de notre estimation des perspectives économiques.
- Nous avons examiné les analyses de sensibilité effectuées concernant les principales hypothèses.

Par ailleurs, nous avons examiné sous un angle critique les durées d'utilisation appliquées et vérifié l'exactitude des amortissements effectués.

Nous avons fait appel à nos spécialistes en matière d'évaluation afin de soutenir nos opérations d'audit.

Pour plus d'informations concernant l'évaluation de la valeur du goodwill, voir :

- Principes d'évaluation, p. 63
- 9. Immobilisations incorporelles, p. 68

Autre information

Les états financiers consolidés de Bell Food Group AG pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018 ont été audités par un autre organe de révision, qui a exprimé une opinion non modifiée sur ces états financiers consolidés dans le rapport daté du 4 février 2019.

Responsabilité du conseil d'administration pour les états financiers consolidés

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des états financiers consolidés donnant une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les Swiss GAAP RPC et les exigences légales. Le conseil d'administration est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers consolidés, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du groupe à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf s'il existe une intention de liquidation ou de cessation d'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit des états financiers consolidés

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé en conformité avec la loi suisse dans le respect des NAS permette toujours de détecter une anomalie qui pourrait exister. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit en conformité avec la loi suisse dans le respect des NAS, nous exerçons notre jugement professionnel et nous faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- Nous identifions et nous évaluons les risques d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, nous planifions et mettons en œuvre des mesures d'audit en réponse à ces risques, et nous réunissons les éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, des déclarations volontairement erronées faites à l'auditeur ou le contournement de contrôles internes.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de planifier des mesures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne du groupe.
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations fournies les concernant.
- Nous évaluons si l'établissement du bilan par le conseil d'administration selon le principe de la continuité de l'exploitation est adéquat et si, sur la base des éléments probants recueillis, des incertitudes significatives existent en rapport avec des événements ou des faits, qui pourraient jeter un doute considérable sur les capacités du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous arrivons à la conclusion qu'il existe une incertitude significative, nous sommes dans l'obligation d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations correspondantes dans l'annexe aux états financiers consolidés ou, si les informations qu'elle contient sont inappropriées, de rendre une opinion d'audit avec réserve ou défavorable. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou faits futurs peuvent toutefois conduire à l'abandon par le groupe de la continuité de l'exploitation.

- Nous évaluons la présentation dans son ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations données dans l'annexe et nous estimons si les états financiers consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de façon à donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats du groupe.
- Nous recueillons des éléments probants suffisants et adéquats sur les informations financières des entités et sur les activités au sein du groupe, afin de délivrer notre opinion d'audit sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous avons la responsabilité exclusive de notre opinion d'audit.

Nous nous entretenons avec le conseil d'administration ou avec sa commission compétente, notamment sur l'étendue planifiée et sur le calendrier de l'audit, ainsi que sur les constatations d'audit significatives, y compris les faiblesses significatives éventuelles dans les contrôles internes constatées lors de notre audit.

Nous remettons au conseil d'administration ou à sa commission compétente une déclaration, dans laquelle nous confirmons que nous avons respecté les exigences d'indépendance pertinentes, et nous nous entretenons avec eux sur toutes les relations et autres éléments qui peuvent raisonnablement apparaître comme portant atteinte à notre indépendance, ainsi que sur les mesures de sauvetage prises le cas échéant dans ce contexte.

Parmi les éléments sur lesquels nous nous sommes entretenus avec le conseil d'administration ou avec sa commission compétente, nous déterminons ceux qui ont été les plus importants dans l'audit des états financiers consolidés de l'exercice et qui constituent ainsi des éléments clés de l'audit. Nous décrivons ces éléments dans notre rapport, sauf si la loi ou d'autres dispositions réglementaires en interdisent la publication. Dans des cas extrêmement rares, nous pouvons parvenir à la conclusion de ne pas communiquer un élément dans notre rapport, car il serait raisonnablement possible de s'attendre à ce que les conséquences négatives qui en seraient liées excèderaient les avantages d'une telle communication pour l'intérêt public.

Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous confirmons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des états financiers consolidés, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les présents états financiers consolidés.

KPMG SA

Reto Benz
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Carolin Widenmayer
Expert-réviseur agréée

Bâle, le 4 février 2020

Comptes annuels de Bell Food Group SA

Bilan

en mio CHF	31.12.2019	Part	31.12.2018	Part
Disponibilités	50,9		123,2	
Titres	1,8		1,1	
Autres créances à court terme	0,0		0,1	
Autres créances à court terme à l'égard de sociétés du groupe	54,2		24,2	
Comptes de régularisation actifs	1,6		2,0	
Actifs circulants	108,6	4,9 %	150,5	6,5 %
Immobilisations financières				
Prêts à des sociétés du groupe	896,0		959,0	
Autres immobilisations financières	2,4		1,3	
Participations				
Participations majoritaires	1 206,7		1 184,0	
Participations minoritaires	10,2		10,2	
Actifs immobilisés	2 115,3	95,1 %	2 154,5	93,5 %
Actifs	2 223,9	100,0 %	2 305,1	100,0 %
Engagements financiers à court terme	0,7		–	
Dettes sur livraisons et prestations	0,1		0,2	
Autres engagements à court terme	0,1		1,0	
Autres engagements à court terme à l'égard de sociétés du groupe	36,3		109,2	
Comptes de régularisation passifs	9,5		27,4	
Fonds étrangers à court terme	53,0	2,4 %	137,9	6,0 %
Engagements financiers à long terme	865,0		835,0	
Fonds étrangers à long terme	865,0	38,9 %	835,0	36,2 %
Fonds étrangers	918,0	41,3 %	972,9	42,2 %
Capital-actions	3,1		3,1	
Réserves légales issues du capital				
Réserves issues d'apports de capital	568,1		602,6	
Autres réserves issues du capital	8,3		9,0	
Réserves légales issues du bénéfice	10,0		10,0	
Réserves facultatives issues du bénéfice	710,0		624,5	
Actions propres	–3,3		–2,3	
Bénéfice de l'exercice	9,7		85,2	
Fonds propres	1 305,9	58,7 %	1 332,2	57,8 %
Passifs	2 223,9	100,0 %	2 305,1	100,0 %

Compte de résultat

en mio CHF	2019	2018
Produits des participations	97,5	87,6
Autres produits financiers	21,1	23,4
Autres produits	3,0	2,9
Produits	121,5	113,9
Charges administratives	2,5	7,3
Autres charges d'exploitation	0,7	6,7
Correctifs de valeurs sur les immobilisations financières	98,0	0,2
Charges financières	9,7	14,4
Charges	110,9	28,6
Bénéfice d'exploitation avant impôts	10,6	85,3
Impôts	0,9	0,0
Bénéfice d'exploitation après impôts	9,7	85,2

Annexe

Indications relatives à la présentation des comptes

Les comptes annuels reposent sur les principes de la comptabilité commerciale et de la présentation des comptes conformément au Code suisse des obligations. Les principes requis par la loi sont appliqués. Les actifs et les passifs libellés en monnaies étrangères sont évalués en francs suisses à la date du bilan, au cours en vigueur à ce jour. Les cours de conversion appliqués sont mentionnés à la page 62 du rapport du groupe.

Les participations et les prêts sont portés au bilan aux valeurs d'acquisition, en tenant compte de correctifs. Les titres sont évalués aux cours boursiers à la date du bilan.

en mio CHF	2019	2018
Montant total des cautions, garanties, nantissements en faveur des tiers ¹	1,2	1,2
Participations importantes	pages 83 – 84	
Options et droits de participation détenus et attribués par le conseil d'administration et la direction générale	page 50 ss.	
Informations relatives aux emprunts obligataires émis	page 71	
Informations relatives aux actions propres	page 79	
Actionnaire principal : groupe Coop Société Coopérative, Bâle	66,29 %	66,29 %

¹ La société est responsable de manière solidaire et illimitée des engagements résultant du groupe d'imposition TVA (impôts, intérêts, amendes éventuelles) ainsi que de la gestion de trésorerie centralisée de Bell Food Group.

Indications et explications relatives à la présentation des comptes

Le nombre des postes à plein temps est inférieur à dix.

Impôts

Les impôts sur le capital sont présentés dans le compte de résultat sous le poste « Autres charges d'exploitation ». Seuls les impôts sur le bénéfice sont indiqués comme poste séparé dans la partie non liée à l'exploitation.

Événements postérieurs à la date du bilan

Il n'y a pas eu d'événements postérieurs à la date du bilan nécessitant une publication.

Répartition du bénéfice et des réserves

Proposition du conseil d'administration relative à l'emploi du bénéfice au bilan et des réserves

Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale des actionnaires la répartition suivante pour l'exercice 2019 :

en CHF	avant l'utilisation	Distribution de dividendes aux actionnaires	après utilisation
Bénéfice de l'exercice	9 672 073	-9 672 073	-
Réserves issues d'apports de capital	568 068 599	-17 285 708	550 782 891
Réserves facultatives issues du bénéfice	709 968 355	-7 613 635	702 354 720
Distribution de dividendes aux actionnaires		34 571 416	
Distribution par action en CHF		5,50	

La distribution des réserves issues d'apports de capital se fera après reclassement dans les réserves facultatives issues du bénéfice (CHF 2,75 par action).

Le montant du dividende est fonction du nombre d'actions ayant droit au dividende au moment de la distribution.

Aucun dividende n'est versé sur les actions propres.

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Rapport de l'organe de révision à l'assemblée générale de Bell Food Group AG, Bâle

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Bell Food Group AG, comprenant le bilan au 31 décembre 2019, le compte de résultat pour l'exercice arrêté à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels (pages 90 à 92) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Bases de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la loi suisse dans le respect des Normes d'audit suisses (NAS). Notre responsabilité selon ces dispositions et ces normes est décrite plus en détail dans le paragraphe du présent rapport intitulé « Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit des comptes annuels ». Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession et nous avons rempli nos autres obligations professionnelles dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Éléments clés de l'audit au titre de la circulaire 1/2015 de l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision (ASR)

Evaluation des participations et des prêts envers des sociétés du groupe

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, sont les plus importants pour notre audit des comptes annuels. Nous avons examiné ces éléments dans le cadre de l'audit des comptes annuels et nous les avons pris en compte lors de la constitution de l'opinion d'audit que nous avons émisé ; il n'est pas fourni d'opinion d'audit distincte à leur sujet.

Evaluation des participations et des prêts envers des sociétés du groupe

Élément clé de l'audit	Notre approche
<p>Au 31 décembre 2019, Bell Food Group SA présente des participations d'un montant de CHF 1'216,9 millions (exercice précédent : CHF 1'194,2 millions) et des prêts envers des sociétés du groupe de CHF 896,0 millions (exercice précédent : CHF 959,0 millions). Ces deux postes comportent ainsi une partie significative des actifs.</p> <p>Les participations et les prêts sont portés au bilan au plus au coût d'acquisition ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur de marché. La Direction vérifie chaque année s'il existe des signes de dépréciation des participations et des prêts. En l'absence de tels signes, aucun autre contrôle n'est effectué.</p> <p>Si de tels signes existent, la Direction détermine, notamment sur la base d'un modèle des flux de trésorerie actualisés (Discounted Cash-Flow, « DCF »), s'il est nécessaire de procéder à des corrections de valeur au niveau des participations et éventuellement au niveau des prêts. A cet effet, elle compare les valeurs comptables avec les valeurs recouvrables.</p> <p>L'évaluation de la valeur repose sur des marges d'appréciation importantes, notamment en ce qui concerne les flux de trésorerie futurs estimés, les taux de croissance à long terme et les taux d'actualisation. C'est pourquoi l'évaluation de la valeur a constitué un élément clé de notre audit.</p>	<p>Dans le cadre de notre audit, nous avons notamment examiné sous un angle critique l'évaluation effectuée par la Direction du groupe, dont l'objectif consistait à déterminer s'il existait des signes de dépréciation. Pour ce faire, nous avons réalisé des entretiens avec la Direction du groupe et examiné sous un angle critique les procès-verbaux des séances du conseil d'administration, les comptes annuels et les business plans. A cet égard, nous avons également acquis une compréhension du processus de budgétisation.</p> <p>En cas de signes de dépréciation, nous avons examiné les évaluations effectuées. En particulier, nous avons réalisé les opérations d'audit suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nous avons évalué si une méthode d'évaluation adéquate a été choisie et si les calculs sont compréhensibles et mathématiquement corrects. <p>Dans la mesure où l'évaluation a été effectuée selon la méthode DCF, nous avons notamment effectué les opérations d'audit supplémentaires suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nous avons évalué l'exactitude des chiffres prévisionnels au moyen d'une comparaison rétrospective des chiffres prévisionnels et des chiffres réels et d'une comparaison des chiffres prévisionnels avec les plans pluriannuels approuvés par le conseil d'administration. - Nous avons examiné sous un angle critique les principales hypothèses, y compris le taux de croissance et le taux d'actualisation, en procédant à une comparaison avec les informations publiquement disponibles et sur la base de notre estimation des perspectives économiques. <p>Lors de l'utilisation de la méthode DCF, nous avons fait appel à nos spécialistes en matière d'évaluation afin de soutenir nos opérations d'audit. Si la valeur recouvrable était inférieure à la valeur comptable, nous avons vérifié qu'une correction de valeur correspondante a été comptabilisée.</p>

Pour plus d'informations concernant les participations et les prêts envers des sociétés du groupe, voir :

- Indications relatives à la présentation des comptes, p. 92

Autre information

Les comptes annuels de Bell Food Group AG pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018 ont été audités par un autre organe de révision, qui a exprimé une opinion non modifiée sur ces comptes annuels dans le rapport daté du 4 février 2019.

Responsabilité du conseil d'administration pour les comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels en conformité avec les exigences légales et les statuts. Le conseil d'administration est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf s'il existe une intention de liquidation ou de cessation d'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé en conformité avec la loi suisse dans le respect des NAS permette toujours de détecter une anomalie qui pourrait exister. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit en conformité avec la loi suisse dans le respect des NAS, nous exerçons notre jugement professionnel et nous faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- Nous identifions et nous évaluons les risques d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, nous planifions et mettons en œuvre des mesures d'audit en réponse à ces risques, et nous réunissons les éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, des déclarations volontairement erronées faites à l'auditeur ou le contournement de contrôles internes.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de planifier des mesures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de la société.
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations fournies les concernant.
- Nous évaluons si l'établissement du bilan par le conseil d'administration selon le principe de la continuité de l'exploitation est adéquat et si, sur la base des éléments probants recueillis, des incertitudes significatives existent en rapport avec des événements ou des faits, qui pourraient jeter un doute considérable sur les capacités de la société à poursuivre son exploitation. Si nous arrivons à la conclusion qu'il existe une incertitude significative, nous sommes dans l'obligation d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations correspondantes dans l'annexe aux comptes annuels ou, si les informations qu'elle contient sont inappropriées, de rendre une opinion d'audit avec réserve ou défavorable. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou faits futurs peuvent toutefois conduire à l'abandon par la société de la continuité de l'exploitation.

Nous nous entretenons avec le conseil d'administration ou avec sa commission compétente, notamment sur l'étendue planifiée et sur le calendrier de l'audit, ainsi que sur les constatations d'audit significatives, y compris les faiblesses significatives éventuelles dans les contrôles internes constatées lors de notre audit.

Nous remettons au conseil d'administration ou à sa commission compétente une déclaration, dans laquelle nous confirmons que nous avons respecté les exigences d'indépendance pertinentes, et nous nous entretenons avec eux sur toutes les relations et autres éléments qui peuvent raisonnablement apparaître comme portant atteinte à notre indépendance, ainsi que sur les mesures de sauvetage prises le cas échéant dans ce contexte.

Parmi les éléments sur lesquels nous nous sommes entretenus avec le conseil d'administration ou avec sa commission compétente, nous déterminons ceux qui ont été les plus importants dans l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent ainsi des éléments clés de l'audit. Nous décrivons ces éléments dans notre rapport, sauf si la loi ou d'autres dispositions réglementaires en interdisent la publication. Dans des cas extrêmement rares, nous pouvons parvenir à la conclusion de ne pas communiquer un élément dans notre rapport, car il serait raisonnablement possible de s'attendre à ce que les conséquences négatives qui en seraient liées excèderaient les avantages d'une telle communication pour l'intérêt public.

Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous confirmons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

KPMG SA

Reto Benz
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Carolin Widenmayer
Expert-réviseur agréée

Bâle, le 4 février 2020

10	Éditorial
13	Rapport de situation
35	Corporate Governance
49	Rapport de rémunération
58	Comptes consolidés de Bell Food Group
90	Comptes annuels de Bell Food Group SA

Contacts et impresum



En ligne
www.bellfoodgroup.com/report-fr

Informations actuelles

Vous trouverez d'autres informations actuelles sur Bell Food Group, sur Internet sous www.bellfoodgroup.com.

Contacts

Siège

Bell Food Group SA • Elsässerstrasse 174 •
4056 Bâle • Suisse
Tél. +41 58 326 2000 • Fax +41 58 326 2100
info@bellfoodgroup.com • www.bellfoodgroup.com

Registre des actions

Bell Food Group SA • Elsässerstrasse 174 •
4056 Bâle • Suisse
Tél. +41 58 326 2020 • Fax +41 58 326 2119
share.registry@bellfoodgroup.com

Conformité (Compliance)

Michael Gloor • Chief Compliance Officer
Bell Suisse SA • Elsässerstrasse 174 •
4056 Bâle • Suisse
Tél. +41 58 326 2754 • Fax +41 58 326 2100
michael.gloor@bellfoodgroup.com
www.bellfoodgroup.com

Corporate Communication

Bell Food Group SA • Elsässerstrasse 174 •
4056 Bâle • Suisse
Tél. +41 58 326 3030 • Fax +41 58 326 2114
media@bellfoodgroup.com

Bell Suisse

Bell Suisse SA • Elsässerstrasse 174 •
4056 Bâle • Suisse
Tél. +41 58 326 2626 • Fax +41 58 326 2100
info.ch@bellfoodgroup.com • www.bellfoodgroup.com

Bell International

Bell Deutschland Holding GmbH
Brookdamm 21 • 21217 Seevetal • Allemagne
Tél. +49 40 768005 0 • Fax +49 40 768005 301
info.de@bellfoodgroup.com • www.bellfoodgroup.com

Bell France Holding SAS

Champ Saint-Pierre • 63460 Teilhède • France
Tél. +33 473 64 3131 • Fax +33 473 64 3140
info.fr@bellfoodgroup.com • www.bellfoodgroup.com

Bell Polska Sp. z o.o.

Ul. Mokra 11 • 32-005 Niepolomice • Pologne
Tél. +48 12 28100 34 • Fax +48 12 28100 38
info.pl@bellfoodgroup.com • www.bellfoodgroup.com

ZIMBO Perbál Húsipari Termelő Kft.

Ipari Park 5 • 2074 Perbál • Hongrie
Tél. +36 26 570 500 • Fax +36 26 570 021
info.hu@bellfoodgroup.com • www.bellfoodgroup.com

Hubers Landhendl GmbH

Hauptstrasse 80 • 5223 Pfaffstätt • Autriche
Tél. +43 7742 3208 0 • Fax +43 7742 3208 44
office@huberslandhendl.at • www.huberslandhendl.at

Convenience

Eisberg Holding AG
Feldstrasse 12 • 8114 Dänikon • Suisse
Tél. +41 44 847 2000 • Fax +41 44 847 3420
holding@eisberg.com • www.eisberg.com

Hilcona AG

Bendererstrasse 21 • 9494 Schaan •
Principauté de Liechtenstein
Tél. +41 58 895 9595 • Fax +423 232 0285
info@hilcona.com • www.hilcona.com

Hügli Holding AG

Bleichestrasse 31 • 9323 Steinach • Suisse
Tél. +41 71 447 2211 • Fax +41 71 447 2998
info@huegli.com • www.huegli.com

Impresum

Remarques générales

Pour une meilleure lisibilité, les tournures de langage masculines englobent dans une même mesure les femmes et les hommes.

Toutes les valeurs ont été arrondies séparément.

Clôture de rédaction

4^e février 2020

Informations prospectives

Le rapport de gestion contient des informations prospectives. Celles-ci reposent d'une part sur des hypothèses et des estimations, et d'autre part sur les informations dont Bell Food Group disposait au moment de la clôture de rédaction. De ce fait, des développements et résultats effectifs pourraient éventuellement s'écarter sensiblement des prévisions exposées, expressément ou implicitement, dans ces informations prospectives.

Notre rapport de gestion est publié en allemand, avec des traductions en français et en anglais. La version imprimée en allemand est déterminante dans tous les cas. Des versions imprimées supplémentaires peuvent être obtenues au siège de Bell Food Group ou commandées sur Internet. Elles sont également disponibles à télécharger sur www.bellfoodgroup.com/report-fr.

Éditeur

Bell Food Group SA
Elsässerstrasse 174
4056 Bâle
Suisse

Réalisation

Davide Elia, Bell Food Group SA,
Responsable Corporate Marketing/Communication

Fabian Vetsch, Bell Food Group SA,
Responsable Corporate Communication

Concept, réalisation graphique

Phorbis Communications SA

Impression

Werner Druck & Medien AG, Bâle

Bell Food Group SA • Elsässerstrasse 174 • 4056 Bâle • Suisse
Tél. +41 58 326 2000 • Fax +41 58 326 2100
info@bellfoodgroup.com

www.bellfoodgroup.com